


MASKINONGÉ.

LETTRES

DE DEUX PRÊTRES, D'UN AVOCAT, D'UN NOTAIRE ET D'UNE NONNE,

ET

LES RÉPONSES À CES LETTRES

PAR DES

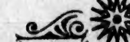
MISSIONNAIRES PROTESTANTS.

Publié par la Société Missionnaire de la Mission de la Grande-Ligne, P.Q., Canada.

DÉCEMBRE 1892

Montreal:
D. BENTLEY & CIE., IMPRIMEURS, 1746 RUE NOTRE DAME.

1892.

MASKINONGÉ.

LETTRES

De deux Prêtres, d'un Avocat, d'un Notaire et d'une Nonne,

et

LES RÉPONSES À CES LETTRES

par des

Missionnaires Protestants.

Publié par la Société Missionnaire de la Mission de la Grande-Ligne, P.Q., Canada.

DÉCEMBRE 1892

Montreal:

D. Bentley & Cie., Imprimeurs, 1746 Rue Notre Dame.

1892.

PRÉFACE.

Les lettres qui vont suivre ont été adressées aux personnes qui en ont signé les réponses dans le but de les ramener dans le giron de l'église romaine dont elles venaient de se séparer. Ces réponses ont été faites à la requête des personnes qui les ont signées par quelques missionnaires de la Mission de la Grande-Ligne.

Il nous eut été plus agréable de publier les noms de ceux qui ont écrit ces lettres ; mais nous nous en abstenons parceque nous n'avons pas leurs consentement de le faire. Nous avons cru qu'il nous eût été inutile de le leur demander. Si, toutefois, quelqu'un mettait en doute l'authenticité de ces lettres, il pourrait s'en convaincre en s'adressant au secrétaire de la Mission de la Grande-Ligne, M. le pasteur T. Lafleur, de Montréal, qui tient en sa possession les lettres originales, ou des copies certifiées de ces lettres.

La plupart des réponses à ces dernières n'ont pas été écrites dans l'attente qu'elles seraient publiées. Il est bien probable qu'il en soit ainsi des lettres qui ont provoqué ces réponses. Nous n'avons cependant pas cru devoir en changer ni la forme, ni le fonds, alors même qu'on aurait pu, en le faisant, améliorer et l'une et l'autre.

Dans une des lettres écrites par l'un des prêtres, il y a un long plaidoyé en faveur de l'apostolat de Matthias auquel on n'a pas répondu. Ce n'est pas parcequ'il n'y avait rien à

répondre sur cette question ; mais la discussion ayant pris une autre tournure, ce point avait été renvoyé à plus tard, quand la position respective des discutants sur la question d'autorité aurait été établie. Mais l'agresseur ayant interrompu cette discussion, ce point en question est resté en suspens.

Au reste, cette question étant comparativement peu importante, et même en dehors de la question principale que l'on discutait, nous n'avons pas cru devoir y revenir en écrivant une lettre suplémentaire, qui n'aurait pas su trouver sa place naturelle parmi les autres.

Nous laissons au lecteur le soin de juger pour lui même des mérites respectifs de ces lettres et nous l'engageons à les lire avec sérieux et prière, et à la lumière des Saintes-Ecritures.

Nous l'engageons aussi à lire avec soin le résumé de cette correspondance qui se trouve à la fin de ce volume. Il y trouvera, nous le croyons, une nourriture solide et raffraidrissante.

A. L. THERRIEN.

MONTRÉAL, Décembre, 1892.

UN MOT

sur le mouvement qui a provoqué ces lettres.

Il est à propos de dire quelque chose sur l'origine des difficultés qui ont été la cause du schisme parmi les catholiques de la paroisse de Maskinongé, et l'occasion du mouvement de réformation religieuse qui l'a suivi.

La paroisse de Maskinongé, dans le diocèse de Trois-Rivières, traversée par le chemin de fer du Nord, allant de Montréal à Québec, ayant vu le centre de sa population se déplacer par la croissance du grand village récemment bâti sur les deux côtés de la rivière du même nom, résolut de bâtir une nouvelle église dans le nouveau village situé à une demie lieue de l'ancien village plus petit où se trouve l'ancienne église.

Mais de quel côté de la rivière ériger la nouvelle église ? Telle était la question difficile à résoudre. L'évêque, le curé et les marguillers oscillèrent dans leur décision à prendre. Finalement, il fut décidé qu'on bâtirait du côté nord-est de la rivière, et l'évêque y planta la croix, déclarant que l'église serait érigée là.

Pour des raisons plus connues d'eux que de nous, l'évêque, le prêtre et les marguilliers changèrent d'opinion, et allèrent bâtir l'église de l'autre côté. Là-dessus, plusieurs des habitants du côté nord ne voulant pas aller à l'église de l'autre côté de la rivière commencèrent à bâtir une chapelle à leurs frais dans l'attente d'obtenir les services d'un prêtre et de former une pa-

roisse séparée. Mais l'évêque ayant refusé à ces gens un prêtre pour desservir dans la dite chapelle, ils résolurent de s'y rendre pour faire leurs prières en commun, le dimanche à l'heure ordinaire de la messe. Un certain prêtre rédemptoriste, étant venu un jour y prêcher d'autorité pour ramener les récalcitants à l'obéissance de l'Eglise, et ceux-ci ne se rendant point à ces raisonnements, le prêtre *maudit* la chapelle. Les gens n'en continuèrent pas moins à s'y rendre pour prier. Sur ces entrefaites, un des missionnaires de la société protestante de la Grande-Ligne, alla visiter quelques-uns de ceux qui résistaient ainsi à l'injuste sommation de soumission à l'autorité de l'Eglise. Ils leur dit qu'ils pouvaient appuyer leur résistance sur une base plus solide que celle de l'injustice cléricale, à savoir sur l'Evangile, et leur offrit de le leur expliquer simplement dans leur chapelle maudite. Ils s'y refusèrent d'abord, mais au bout de quelques semaines, invitèrent eux-mêmes le missionnaire à leur lire et leur expliquer l'Evangile un dimanche matin à leur culte ordinaire.

Les missionnaires de la Grande-Ligne ont depuis lors continué de prêcher dans cette chapelle à une congrégation qui a beaucoup varié de 20 à 100. Plusieurs ayant accepté l'Evangile, ou la religion réformée, le 25 août dernier, onze membres de cette congrégation ont fait une confession publique de leur foi nouvelle par le baptême. C'est à quelques-uns de ces nouveaux convertis que les lettres ci-incluses ont été adressées.

Correspondance entre une nonne et son frère.

---

476 Champlain St., Détroit, 5 Sept. 1892.

Mon cher et bien-aimé frère,

Sur un papier canadien qui me tomba entre les mains, je lus avec une douleur, qui éclata vite en sanglots, le récit de l'affreuse et terrible journée du 25 août passée à Maskinongé. Hélas, parmi les malheureux qui renoncèrent à leur foi pour embrasser celle des protestants, j'ai dû malgré moi, te reconnaître, toi, mon bien-aimé frère, toujours et mille fois cher à mon cœur. Puisque tu avais osé, volontairement, renier la religion de nos pères et te séparer de notre croyance catholique, j'avais pensé qu'il valait mieux me taire, convaincue que tu ne voudrais même pas lire mes lettres. Mais impossible : ta pensée, depuis lors, me suit toute la journée, elle abrège mon sommeil, et lorsque je dors tu m'apparais encore en songe. Ce qui prouve bien certainement, mon cher Pierre, combien je t'aime et combien je regrette amèrement l'espèce de baptême que tu viens de recevoir. Je sais que tu ne crois en rien dans le protestantisme et que l'opiniâtreté seule t'a poussé à accomplir cette action, que tu es loin de trouver bonne quand tu y réfléchis dans le plus profond de ton cœur. Si d'autres plus âgés ne t'eussent encouragé de leurs conseils, de leur infidélités et de leurs exemples, jamais ton âme si tendrement et si pieusement catholique aurait faibli et refusé de souffrir ce qui peut te paraître injuste. Quels sont donc ceux qui ne souffrent pas sur la terre ?

Encore quelques mois, ou quelques semaines, peut-être quelques jours seulement, et tu verras par les remords de ta conscience que nous, catholiques, nous ne sommes pas les plus malheureux.

Laisse-moi te demander une grande faveur, celle de m'écrire ces jours-ci et me dire sincèrement que tu ne feras rien pour entraîner Elzéar avec toi. La confiance que j'ai en toi, me laisse croire, que tu l'empêcheras de de visiter votre chapelle. Il est jeune et quel triste avenir aurait-il à traverser s'il devenait infidèle ! Conseille-lui, au contraire, de vieillir et de mourir en fervent catholique, malgré les querelles qu'engendrent les divisions paroissiales. Hélas ! dans ma peine, je laisserais entendre un soupir de consolation si j'apprenais que tu ne veux pas avoir de ton parti, ni tes frères, ni ta femme et encore moins tes chers petits enfants.

Crois-moi, mon cher Pierre, agis ainsi et Dieu pour te bénir, te donneras peut-être la bonne pensée de laisser la paroisse, même le diocèse, où loin de tes amis, tu reviendrais, sans doute, à la religion que tu as pratiquée jusqu'ici avec tant de bonheur.

Je prie beaucoup, beaucoup pour toi, et bien que tu aies fait un pas de plus dans l'erreur, je ne me décourage pas ; mais qu'il me tarde de savoir tout par une de tes lettres. Les troubles paraissent-ils diminuer ? Entrevois-tu pour plus tard une paix véritable entre les deux parties ?

Amitiés de ma part à ta femme et à ma chère maman. Dis donc aussi à Anna qu'elle m'écrive souvent.

Ta sœur affectionnée,

Sr. M. Esther.

Maskinongé, Sept. 1892.

Ma chère sœur,

Il faudrait avoir le cœur mal fait pour ne pas être touché par les paroles affectueuses et pleines de sollicitude que tu m'adresses dans ta lette du 18 septembre. Il n'y a pas assez longtemps que j'étais dans tes mêmes idées et dans tes mêmes sentiments pour qu'il me soit difficile de me mettre à ta place, et de comprendre la douleur que tu éprouves de savoir que j'ai abjuré la religion dans laquelle nous avons été élevés tous deux. Et je n'espère guère dans une seule lettre te convaincre que j'ai fait ce pas avec connaissance de cause, et par motifs de conscience et d'obéissance à la vérité.

Personne ne saurait être plus surpris que je ne l'ai été moi-même en étudiant le Nouveau Testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et en n'y trouvant pas la doctrine catholique, mais y trouvant celle de ces protestants qu'on nous avait appris à tant détester. Chère sœur, crois-moi, je n'ai pas abandonné Dieu, ni Jésus-Christ, ni les commandements de Dieu, ni la pratique de toutes les vertus chrétiennes que nous recommandent notre Père Céleste. Il y a même une foule de choses que l'Eglise romaine enseigne que je n'ai pas abandonnées parce que je les crois bonnes. Mais, les choses que cette Eglise enseigne sur les grandes doctrines fondamentales du salut sont si loin d'être conformes à l'enseignement de la Parole de Dieu, qu'en conscience et pour le salut de mon âme, je me suis vu dans l'absolue nécessité de faire comme les apôtres ont fait et comme tant de pauvres païens ont fait et font encore, c'est-à-dire abandonner la religion de mes pères, ou une partie de cette religion, pour embrasser la vérité de l'Evangile, ou le christianisme dans son essence et sous sa forme primitive.

Je suis peiné de lire dans ta lettre les paroles suivantes : " Je sais que tu ne crois en rien dans le protestantisme et que l'opiniâtreté seule t'a poussé à accomplir cette action," etc. Ma chère sœur, m'as-tu jamais connu pour un trompeur, un homme malhonnête et un hypocrite ? Comment peux-tu me croire capable d'un acte d'ypocrisie aussi vil que serait celui que j'ai accompli si je n'eusse pas été inspiré par des convictions honnêtes et profondes ? Bannis cette pensée de ton esprit, chère sœur. Elle ne peut que te faire du mal et elle est profondément injuste envers ton frère qui t'aime toujours. Crois à ma sincérité, crois aussi à mon bonheur ; car je t'en assure devant Dieu, je n'ai jamais été aussi heureux dans mon âme et avec mon divin Sauveur que je le suis maintenant. Je sais que tu auras beaucoup de peine à m'en croire ; mais la chose en est constante malgré cela.

Les injustices du clergé ont bien été l'occasion de me faire ouvrir les yeux ; mais ce ne sont pas ces choses qui m'ont fait abandonner l'Eglise romaine, c'est la lecture et la prédication de l'Evangile de Jésus-Christ qui m'ont apporté une lumière spirituelle dont je n'avais jamais soupçonné l'existence.

Ma chère sœur, tu parles de remords de conscience que, tu penses, je vais éprouver. Laisse-moi te dire que si tu connaissais ce que je connais, tu ne parlerais pas ainsi. Comment pourrais-je jamais éprouver des remords pour avoir renoncé à ce que j'avais de plus cher pour suivre les traces et les enseignements de mon Sauveur ? C'est sur lui que je me fonde, c'est à lui que je regarde, c'est sa loi que je m'efforce de suivre et c'est avec lui et pour lui que je veux vivre et mourir.

Quant à Elzéar, je puis te dire que je n'ai rien fait pour l'influencer. Les dispositions qu'ils a, il les a obtenues lui-même à la même source que moi. Il lit aussi l'Evangile et partage en grande partie mes vues ; mais il peut te dire lui-même qu'il ne les a pas eues de moi, quoique je ne croirais pas avoir mal fait, bien s'en faut, si c'était le cas. Pour ce qui est de son avenir, il compte bientôt partir pour rejoindre notre frère dans l'Ouest.

Ma chère sœur, si tu pries Dieu pour moi, je t'en remercie, et je t'assure que j'en fais autant. Ma prière est que tu viennes à comprendre le salut tel que Dieu dans sa Parole nous l'enseigne et que tu cesses de mettre ta confiance dans des choses qui ne peuvent te profiter, pour la placer en Celui qui seul " est le chemin, la vérité et la vie " et qui dit : " Personne ne vient au Père que par moi."

Quant à la division de la paroisse, elle a cessé de préoccuper mes pensées. Je sens que j'ai quelque chose de bien plus important dont je dois m'occuper. Cependant, puisque tu me le demandes, je te dirai que les plaies sont loin d'être guéries.

Que Dieu, ma sœur, te bénisse et t'accorde sa " paix qui surpasse toute intelligence."

Ton frère qui t'aime,

P. Deserres.

Correspondance entre un notaire officieux et M. Isaïe Marchand de Maskinongé.

Isaïe Marchand, Ecuier,

Maskinongé, P. Q.

Cher Monsieur,

Voulez-vous avoir la bonté de me dire quelle sont les raisons extraordinaires qui vous ont fait sortir de la Sainte Eglise Catholique (la principale).

Croyez que je m'intéresse beaucoup à vous.

Votre Frère en J. C.,

St. E., août 29, 1892.

Maskinongé, P. Q.

Cher Monsieur.

En réponse à votre lettre du 27 d'août, permettez-moi de vous dire que par les directions " extraordinaires " de la Providence et par la grâce divine j'ai été porté à lire les Saintes-Ecritures et que cette lecture m'a convaincu que les prêtres de l'Eglise romaine n'enseignent pas la vérité de l'Evangile, et que leurs doctrines sont plutôt celles des hommes que celles de Jésus-Christ. De plus, par l'Evangile j'ai trouvé la paix du cœur et la certitude du salut de mon âme, lequel me vient de Jésus-Christ, l'unique et parfait Sauveur (Actes IV : 12). Cette paix et cette douce assurance je ne les ai jamais trouvées dans l'Eglise romaine.

C'est là, monsieur, " ma principale raison," celle que vous me demandez, pour laquelle j'ai quitté l'Eglise romaine pour me rattacher à la vraie Eglise catholique, l'Eglise chrétienne et évangélique qui se compose de tous les vrais croyants en Jésus-Christ.

Quand j'aurai appris qui vous êtes et si vous le désirez, je serai heureux de vous donner plus de renseignements sur ce sujet.

Votre tout dévoué,

ISAIE MARCHAND.

Isaïe Marchand, Esq.,

Maskinongé, P. Q.

Cher Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 3 courant. Je me fais un plaisir d'y répondre, mais sachez que je n'ai d'autre but que votre bien propre.

1. Vous me dites que par les moyens extraordinaires de la Providence et de par la grâce divine vous avez été poussé à lire les Saintes Ecritures.

2. Que les prêtres n'enseignent pas la vérité de l'Evangile.

3. Que vous avez trouvé la paix du cœur et la certitude du salut.

Voilà ce qui constitue les principales raisons de votre abjuration.

Au premier point je réponds que je suis surpris de vous entendre dire que vous avez été poussé par la Providence et par la grâce de Dieu à lire les Saintes-

Ecritures. L'Eglise Catholique ne défend pas de lire l'Evangile, au contraire elle nous l'enseigne elle-même et elle est la pierre fondamentale de notre religion.

Mais il serait absurde de prétendre que chaque personne doit lire l'Evangile pour l'expliquer à sa façon et se former une religion. Vous dites que vous avez lu les Saintes Ecritures assidument ; vous devez avoir trouvé ou si vous ne l'avez pas encore lu vous le lirez et vous serez convaincu, je l'espère, que ni la Providence ni la grâce de Dieu vous ont poussé à lire les Saintes Ecritures. Notre Seigneur dit clairement à ses apôtres : " Allez et prêchez l'Evangile. Ceux qui vous écoutent m'écoutent et ceux qui vous méprisent me méprisent." Il ne dit pas, " Allez lire l'Evangile." Osez-vous croire maintenant que la Providence et la grâce de Dieu vous ont conseillé de faire le contraire de ce que dit Notre-Seigneur ?

Au deuxième point je réponds que Notre-Seigneur dit à ses apôtres, " Allez prêcher l'Evangile ; je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles." Puisque Notre-Seigneur leur déclare qu'il sera avec eux jusqu'à la consommation des siècles ils ne peuvent enseigner que la vérité de l'Eglise de Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est ridicule de voir des laïques qui n'ont aucune mission divine à remplir, aucune grâce d'état pour leur aider, oser dire que les prêtres du Seigneur les trompent, oser corriger l'Eglise établie par Notre-Seigneur Jésus lui-même et croire qu'ils sont capables d'en établir une meilleure.

Au troisième point je réponds, la base sur laquelle vous vous appuyez étant chimérique, qu'elle ne peut soutenir le souffle de la discussion. Votre paix du cœur

et votre sûreté du salut est une autre chimère et encore plus funeste. Vous n'appréhendez aucune crainte comme l'aveugle qui marche sur le bord du précipice. De plus votre paix du cœur, votre assurance du salut ne sont pas discutables, mais vu les raisons futiles sur lesquelles vous vous appuyez nous avons raison de les suspecter. Vous devez savoir que je suis pour me donner d'autres renseignements, je vous en remercie. Je vous ai demandé votre principale raison, vous me l'avez donnée. Je suis convaincu comme je l'étais auparavant que vous n'avez aucune raison valable et il ne peut y en avoir.

Tant qu'à moi je suis un des membres dévoué à l'Eglise de Dieu. Je voudrais qu'au jour de l'appel général nous serions tous en état de nous envoler vers notre bien-aimé pour l'éternité.

Tant qu'au nom de "Catholique" que vous retranchez de l'Eglise de Rome pour vous l'approprier, je ne crois pas nécessaire de le discuter parce que je ne vous crois pas sérieux, seulement si vous le désirez je vous donnerai la date de l'établissement de votre Eglise. Je me trompe; non pas "de votre église," parce qu'il n'y en a qu'une, mais de votre religion. Il y avait longtemps que Notre-Seigneur était parti lorsque vous avez pensé à établir votre réforme. Elle n'a donc pas été établie par Notre-Seigneur, puisqu'il avait fini sa mission sur la terre.

Aussi, mon cher ami, ne vous froissez pas mais réfléchissez et si je puis vous aider comme un frère, je compterai cet acte comme le plus beau de ma vie.

Votre tout dévoué,

———

St. E., comté Napierville,
sept. 9, 1892.

Maskinongé,

Le 20 sept., 1892.

M.————,

St E., P. Québec.

Cher Monsieur,

Merci pour votre lettre que j'ai reçue il y a déjà quelque temps. Elle ne contient que des choses que j'ai entendues mainte et mainte fois et dont la fausseté m'a été révélée par les lumières que j'ai reçues de l'Evangile.

Votre position, et celle de toute l'Eglise romaine, est exactement celle de l'Eglise juive, le Sanhédrim, qui réclamait l'autorité religieuse, se posait comme infaillible, comme étant descendue en ligne directe de Moïse et des prophètes et qui exécrait le peuple parce qu'il osait laisser là cette autorité juive et se servir des facultés que Dieu lui avait données pour écouter le jeune Prophète de la Galilée, Jésus de Nazareth. " Cette génération est plus qu'exécrable et n'entend pas ce que c'est que la loi," disaient les grands prêtres d'alors, parce que cette " génération " croyait en Jésus-Christ et allait après lui. Les prêtres d'aujourd'hui tiennent absolument le même langage envers ceux qui écoutent la Parole de Jésus-Christ, et qui laissent de côté les traditions humaines. Jésus disait, en voyant le bas peuple se séparer de l'autorité religieuse qui trônait à Jérusalem (les grands prêtres, les docteurs de la loi, etc,) pour accepter son enseignement, " *Je te rends grâce, ô mon Dieu, de ce que tu as caché ces choses aux grands et aux savants et que tu les as révélées aux simples et aux petits.*"

Vous me comparez à un aveugle longeant un précipice, et par des arguments qui, à mon sens " ne peuvent soutenir le souffle de la discussion," vous essayez de me persuader que ma paix du cœur et mon assurance de salut ne sont que des " chimères funestes."

Eh bien, cher monsieur, laissez-moi vous dire que je vois aussi mon type dans un aveugle : celui du 9ième chapître de St.-Jean, l'aveugle-né à qui Jésus avait ouvert les yeux. Lisez ce chapître et vous verrez que les Juifs, les Pharisiens, manifestèrent envers cet homme et envers Jésus absolument le même esprit que les prêtres d'aujourd'hui manifestent envers ceux à qui les paroles de Jésus ont ouvert les yeux. Dites ce que vous voulez de ma paix et de mon assurance, cher monsieur, moi je vous dis comme l'aveugle né aux Pharisiens : " Je sais bien une chose, c'est que j'étais aveugle et maintenant je vois." Ni vous, Monsieur, malgré la déférence que je vous dois à cause de vos bonnes intentions, ni toute votre prétendue autorité de l'Eglise (*qui n'est* PAS L'EGLISE *que Jésus-Christ a établie*), ni aucun argument humain ne me persuadera que les yeux de mon âme n'ont pas été ouverts à la lumière du ciel. Plus l'on raisonnera et l'on argumentera pour me persuader du contraire plus je croirai que ces raisonnements sont des sophismes. Je tiens à vous persuader de ce fait-là, monsieur.

Maintenant, permettez-moi de relever, bien à la hâte et par conséquent imparfaitement, quelques-uns des points de votre lettre.

Je suis toujours surpris, depuis que j'ai ouvert les yeux à la lumière de l'Evangile, de voir l'aveuglement d'hommes honnêtes et instruits comme j'en rencontre,

et d'entendre leur raisonnements absurdes. Votre lettre m'en fournit un nouvel exemple. Il serait trop long de relever tous les points qu'elle soulève ; je me bornerai à répondre à quelques-uns d'entre eux.

1ère " Notre-Seigneur dit clairement : "Allez prêcher l'Evangile. Ceux qui vous écoutent, m'écoutent, etc— il ne dit pas à ses auditeurs : Allez et lisez l'Evangile."

Ce n'est pas la première fois que je rencontre cet argument qui, à mon sens, n'en est pas un, et je suis surpris de voir un homme de votre intelligence s'en servir. Parce que Jésus disait *à ses apôtres* : "Allez prêcher etc " vous en concluez qu'il ne recommande pas la lecture de l'Evangile et pourtant vous dites bien que votre église la recommande. Elle ferait donc en cela ce que Jésus-Christ n'aurait pas fait. Que l'enseignement de Jésus-Christ dût être continué oralement par les apôtres qui avaient vécu avec lui et qui reçurent à la Pentecôte une effusion miraculeuse du Saint-Esprit, cela se comprend ; mais que cela devait se continuer après eux, par des hommes qui n'ont pas entendu Jésus-Christ et qui n'ont pas reçu cette effusion miraculeuse du St-Esprit pour leur " mettre en mémoire " les choses que Jésus-Christ a enseignées, voilà qui ne se comprend pas et qui ne concorde pas avec les faits. Jésus-Christ connaissant l'imperfection de l'esprit humain, son impossibilité, à moins d'un miracle continuel, de conserver intègre par l'enseignement oral la vérité qu'il avait annoncée, a, dans sa sagesse, poussé les écrivains sacrés et inspirés à écrire, afin de fixer la vérité et de ne pas la laisser reposer sur le sable mouvant d'un enseignement oral et purement humain. Et puisqu'il l'a fait écrire il est tout simple d'en conclure que c'était pour qu'on la lût.

Mais nous n'en sommes pas à des conjectures à cet égard, nous avons des paroles expresses. Voyez Psaumes I : 1 et 2, Esaie XXXIV : 12, Matt. IV : 4, *Jean V :* 39, *Actes XVII :* 11, et d'autres passages.

Vous dites que l'Eglise romaine ne défend pas la lecture des Saintes-Ecritures. Dans un sens peut-être que non, quoi qu'elle l'ait déjà fait par décret de concile comme je le montrerai plus loin. Mais dans un autre sens, oui ; car elle place toute espèce d'obstacles, d'empêchements sur la voie de celui qui veut la lire. Encourage-t-elle réellement cette lecture ? Si vous répondez que oui, je vous demanderai comment il se fait que notre peuple et les prêtres mêmes, sauf quelques rares exceptions, soient encore dans une si grande ignorance des Saintes-Ecritures. Comment se fait-il que moi-même bon catholique que j'étais, je sois arrivé à 65 ans sans en connaître les éléments. J'ai plus appris de l'Evangile depuis neuf mois que je n'en avais appris dans toute ma vie précédente. Vous savez très bien que l'Eglise romaine n'aime pas que le peuple lise les Saintes-Ecritures, que tout au plus elle tolère cette lecture. Vous n'êtes pas sans savoir aussi qu'un des buts principaux de l'établissement du tribunal de l'inquisition, en 1225, par Innocent III, fut l'empêchement de la lecture des Saintes-Ecritures et que deux conciles successifs, ceux de Toulouse en 1229 et de Taragone en 1234, déclaraient héritiques et livraient aux inquisiteurs tout laïque entre les mains duquel serait trouvées les Saintes-Ecritures.

Vous dites : " Mais il serait absurde de prétendre que chaque personne doit lire l'Evangile pour l'expliquer à sa façon et se former une religion." Cette remarque,

toute spécieuse qu'elle soit, n'a cependant pas grand valeur, à mon sens. Et voici pourquoi. D'abord, vous conviendrez qu'une foi purement traditionnelle ne peut être salutaire ; pour l'être il faut qu'elle soit personnelle, le fruit de *convictions personnelles*. Or, ces convictions, ne faut-il pas que chacun se les forme pour soi-même ; et pour se faire des convictions ne faut-il pas se servir de sa propre intelligence, de son propre jugement et de sa propre conscience ? Je conviens que laissés à soi-même, on n'arriverait pas à la connaissance de la vérité qui sauve ; mais avec la volonté de Dieu révélée dans sa Parole, et assisté par le Saint-Esprit "*promis à tous ceux qui le demandent*," ne doit-on pas nécessairement arriver à une connaissance de la vérité *suffisante pour le salut de son âme*, bien que cette connaissance ne soit pas nécessairement complète à tous égards, c'est-à-dire absolue ? " C'est ici la vie éternelle qu'ils te connaissent seul vrai Dieu et celui que tu as envoyé Jésus-Christ," a dit le Seigneur Jésus lui-même. Connaître *Jésus-Christ* par la foi, c'est avoir la vie. Il n'est donc pas nécessaire de *tout* connaître. Mais vous direz : " C'est l'Eglise qui doit nous enseigner la vérité et non l'Evangile directement ; car vous ne pouvez pas comprendre l'Evangile." Si je ne puis comprendre Jésus et les Apôtres qui me parlent dans l'Evangile, pourrais-je mieux comprendre l'Eglise ? Puis, le prêtre, ou l'évêque, qui m'enseigne n'étant pas, de son propre aveu, infaillible, comment puis-je croire qu'il m'enseigne la vérité infaillible ? Comment puis-je recevoir à travers ce canal faillible un enseignement infaillible ? Et puisqu'en définitive je dois recevoir la vérité moi-même, qu'elle me vienne de l'Eglise ou de la Parole de Dieu, pourquoi ne la chercherais-je pas tout de suite à la

source pure et, de l'aveu de tous, infaillible de la Parole de Dieu ? Le fait, monsieur, que ceux qui reçoivent l'Evangile comme leur autorité en morale et en religion sont d'accord sur les grandes vérités fondamentales du salut prouve bien que l'on peut arriver, par le moyen de l'interprétation particulière de l'Evangile, à l'unité suffisante et à connaître la Vérité à salut. De plus, le fait, que vous n'oserez nier je pense, qu'il y a des milliers, pour dire le moins, de chrétiens protestants d'une piété profonde, d'une foi pleine de bons fruits, d'un dévouement surpassé par nul des saints de votre église, et dont le caractère et la vie sont calqués sur ceux du Grand Maître montre bien que malgré ce qu'en a dit le curé de Maskinongé il y a deux semaines, ils ne sont pas tous des " damnés " et qu'ils sont arrivés à une connaissance salutaire et sanctifiante de la Vérité. "*Le mauvais arbre ne peut pas porter de bons fruits,*" a dit Jésus.

Mon cher monsieur, j'aurais encore bien des choses à vous dire, mais je vois que ma lettre est déjà longue. Je me contente de ceci pour cette fois et si vous m'en donnez l'occasion, je serai heureux de relever d'autres points et de les discuter à la lumière de l'Evangile ; car je ne veux avoir d'autre guide que la Parole de Dieu, puisque St. Paul dit qu'elle est " la puissance de Dieu pour le salut de tous ceux qui croient " (Rom. I, 16) et que Dieu lui-même dit par la bouche du prophète Jérémie : " Ta parole est comme un feu et comme un marteau qui brise la pierre, et j'en veux à ceux qui dérobent mes paroles chacun à son prochain."

Je demeure

Votre tout dévoué,

ISAÏE MARCHAND.

Isaïe Marchand, Esq.

Maskinongé, P. Q.

Cher Monsieur,

Votre lettre du 26 Septembre dernier est reçue et notée et après l'avoir parcourue je trouve que vous dites bien des fois que la fausseté de mes arguments vous a été révélée par les Saintes Ecritures, par les lumières que vous avez reçues de l'Evangile ; mais j'aurais été plus flatté de vous voir citer des textes pour défaire les miens si vous le pouvez, mais vous n'osez pas même nier mes avancés ni vous pouvez prouver le contraire. Vous vous contentez de dire que la fausseté vous a été révélée par les lumières que vous avez reçues de l'Evangile. Cette méthode de discuter est habile mais ne peut convaincre personne.

Qui peut dire si vous avez reçu des lumières surnaturelles ou non ? Ceci n'est pas discutable. Cependant vous agissez contrairement à la règle générale de ceux qui reçoivent véritablement des inspirations divines. Au lieu de s'en vanter comme vous faites ils rougissent si quelqu'un leur en parle, tandis qus ceux qui s'arrogent le privilège faussement s'en vantent avec ostentation de sorte que je suspecte beaucoup que ces lumières divines dont vous vous vantez avoir reçues soient frivoleset trompeuses parce que vous n'avez pas la marque des personnes véritablement inspirées.

Tant qu'au reste de votre lettre, après avoir retranché tout ce qui est inutile et qui ne signifie rien dans

notre discussion, j'ai fait l'addition du reste et le résultat a donné 0, de sorte que je me troublerai pas d'y répondre.

De plus, je ne crois pas, M. Marchand, que c'est vous qui avez répondu à ma lettre. Il est impossible que depuis neuf mois vous soyez déjà enfoncé à un tel degré dans l'erreur. S'il en était ainsi je désespérerais de vous. Celui qui a écrit doit être un homme interessé à tromper ceux qui l'écoutent, mais pour vous qui êtes honnête et intelligent je n'ose le croire. Vous devez vous rappeler encore les bons enseignements que vous avez reçues sur les genoux de votre mère, les bons avis de votre père, la belle journée de votre première communion, les bons conseils de vos parents sur leur lit de mort, la route que vous avez suivie pour aller déposer leur corps, les prières qui ont été dites pour le repos de leurs âmes, etc, maintenant osez-vous à votre âge vous frayer un chemin opposé ! Osez-vous vous tourner le dos à vos ancêtres. à votre religion, à votre Eglise, à l'église de vos pères ! Osez-vous vous séparer d'eux ! Ne craignez-vous pas entendre leurs sanglots, vous reprocher votre conduite ? Pourriez-vous soutenir leurs regards s'ils apparaissaient devant vous ? Ne craignez-vous pas que cette séparation que vous faites aujourd'hui soit la même lorsque nous serons tous appelés au jugement dernier ?

Enfin je termine en espérant que bientôt vous et vos confrères m'inviterez à assister à votre réhabilitation dans la Sainte Eglise Catholique Apostolique et Romaine. Je prie Dieu pour vous pour que ce soit bientôt, et pour vous rappeler au milieu de nous. Je n'ai de meilleurs conseils à vous donner, que de lire la copie de la

lettre que vous m'avez fait le plaisir de m'envoyer le 26 septembre. Je suis sûr que vous vous apercevrez vous-mêmes que cette lettre est un tissu de faussetés qu'il faut au plus tôt s'éloigner d'un sentier aussi pernicieux. Pardonnez-moi si je dis des mots un peu durs, mais veuillez croire que je n'ai d'autre but que votre plus grand bien et votre bonheur. Votre tout dévoué,

——————

Octobre 3, 1892.

———

Réponse à Messire ——— de St. E., P. Q.

Cher Monsieur,

Il me semble que vous devez avoir mal lu ma longue réponse à votre avant dernière lettre, car vous me reprochez de ne pas citer des textes pour appuyer mes raisons, et je suis sûr d'en avoir cité un bon nombre tout-à-fait à point.

Vous dites que la question de savoir si l'on a été éclairé par l'esprit de Dieu, en lisant l'Ecriture, etc n'est pas discutable, par quoi vous me paraissez vouloir faire entendre que c'est une illusion, et comme vous dites plus loin une chimère. Je suis surpris que vous traitiez aussi légèrement une chose si grave, une réalité si sainte. Quoi ! lire les paroles de Jésus que nous ont rapportées les premiers chrétiens, quelques-uns des apôtres, lire les lettres de ces apôtres eux-mêmes. et croire en bonne foi les comprendre à salut, c'est une témérité ! Ces paroles qui furent prononcées à des foules par le

Maître, et écrite par les apôtres pour de grandes églises composées surtout de personnes peu instruites. Pourquoi ? Parce que je n'ai pas un prêtre autorisé à me les expliquer ? Mais elles s'expliquent d'elles-mêmes ces paroles, et puis en définitive, il me faudra pouvoir comprendre l'explication du prêtre. Je ne vois pas la lumière par ses yeux, je n'entends pas la musique par ses oreilles ; je suis obligé de me servir de mon propre esprit pour comprendre. Vous dites que je me vante des lumières que j'ai obtenues par l'Evangile. Non, monsieur, j'en suis reconnaissant envers Dieu, mais pas aux prêtres qui m'avaient tenu dans l'ignorance de ce trésor de vérité religieuse.

Vous ne croyez pas que cette lettre soit de moi ; que les neuf mois qui se sont écoulés depuis ma séparation de l Eglise romaine n'ont pu m'enfoncer aussi profondément dans l'erreur. Quand ce serait un autre qui aurait écrit mes pensées et mes convictions, mieux que moi, peut-être, elles sont miennes puisque je les approuve et que je les signe. Si comme vous le dites, je suis intelligent et honnête ; ce que je signe doit avoir un certain poids, et vous convaincre que ma démarche n'a pas été faite à la légère, que j'ai eu de bonnes raisons pour agir comme je l'ai fait, contre tous mes intérêts temporels.

Vous voudriez me ramener à la religion de mon enfance. Mais, monsieur, la religion de mon enfance, elle n'était pas mienne, elle m'avait été imposée par mes parents, celle de mon âge mûr, au contraire, c'est celle qu'en connaissance de cause, j'ai choisie moi-même, comme Marie écoutant Jésus choisit la bonne part. Ev. Luc, X, 42.

En changeant d'Eglise par suite d'avoir changé de convictions, éclairées par l'Evangile de J. C., je n'ai pas fait pire que les apôtres qui ont abandonné la religion de leurs frères pour devenir chrétiens. Si mes honnêtes parents eussent connu l'Evangile, que l'Eglise romaine leur a caché sous le fouillis de traditions séculaires, ils l'auraient suivi cet Evangile, honnêtes aussi dans leurs convictions, ils auraient fait comme moi. Je ne crains point de les rencontrer au grand jour du jugement par le Fils de l'homme qui fera trembler ceux qui ont si mal usé de ses paroles saintes. C'est lui qui a reproché à des docteurs de la loi de son temps d'avoir en main la clef de la science, de ne pas être entrés eux-mêmes et d'empêcher les autres d'y entrer. Evang. de Luc XII, 52. Lisez, monsieur, ces passages, méditez-les bien ; ne vous flattez pas de l'espoir de me ramener jamais, soit par paroles dures ou doucereuses, à l'Eglise infidèle aux enseignements de Jésus-Christ et de ses Apôtres. Vous qui avez si peu l'air de croire à la puissance de l'Esprit-Saint dans les âmes, vous pouvez être éclairé, à votre tour et changer de langage.

C'est la prière que fait votre humble serviteur

ISAIE MARCHAND.

Correspondance entre un prêtre et son père.

Le 2 septembre, 1892.

Mon cher Père,

Je vous envoie un article du journal " Le Trifluvien " qui me fait connaître votre situation. Si la chose est arrivée telle qu'il l'annonce, laissez-moi vous dire qu'un nouveau baptême n'effacera jamais le premier, et que ce

dernier, loin d'être une marque de chrétien, et une tache imprimée sur votre front. Il me semble qu'un vieillard à cheveux blancs,excellent catholique, ayant toujours montré le bon exemple à ses enfants, aurait pu épargner cette douleur à sa famille, et éviter un scandale qui crie vengeance au ciel. La colère, le manque de prudence et l'entêtement y sont pour beaucoup, je le sais, mais vous n'en êtes pas moins coupable. Je vous aime encore, mais je vous désapprouve, et je déteste de toute la force de mon âme l'action que vous avez faite. Réfléchissez, n'allez pas plus loin. Si vous persistez dans votre erreur, laissez-moi vous dire que nous nous rencontrerons dans un monde meilleur, lorsque Dieu fera connaître à votre fils qui vous aime, que vous n'avez pas fait cette action de plein gré et de cœur, mais bien par malice, N'espérez pas me revoir ; vous l'aimez tout autant n'est-ce pas ? Moi, je le ferai par sacrifice, et vous...... je ne puis le dire.

Vivez encore longtemps pour reconnaître votre erreur, pour sauver votre âme.

C'est le seul et dernier souhait que votre fils, comme prêtre, puisse faire à son père.

Maskinongé, P. Q.

Septembre le 8, 1892.

Mon cher fils,

Tu ne saurais imaginer le chagrin que m'a causé ta lettre, à cause du manque de respect qui la caractérise et à cause de la liberté que tu prends de me juger spirituellement ; un droit qui n'appartient à aucun homme. Tu parles de la douleur que j'ai causée à ma famille,

Je conviens que mes enfants aient pu éprouver de la douleur à cause du changement qui s'est fait chez moi ; et si, malgré que mon cœur soit joyeux à cause de la paix qu'a trouvée mon âme, moi aussi j'éprouve de la douleur, c'est parce que je n'ai pas eu le privilège d'élever ma chère famille dans les croyances et les connaissances que j'ai aujourd'hui. Je remercie Dieu de ce que deux de mes enfants ont trouvé la même paix et le même bonheur qui est toujours donné à ceux qui sont enfants de Dieu.

Tu me parles du nouveau baptême que j'ai reçu comme étant une " tache imprimée sur mon front, au lieu d'être une marque de chrétien." Est-ce que d'avoir été baptisé du même baptême dont le Seigneur Jésus fut baptisé (Matt. III : 13, 1) le même qu'il a administré en Judée, (Jean III : 22, 26) et que les apôtres, après lui, administraient aux *croyants* (Actes VIII : 5, 12, 35, 39) serait une tache imprimée sur le front ? De plus, penses-tu que d'avoir reçu, au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit, le même baptême que pratiquait l'Eglise primitive pendant les premiers siècles qui ont suivi la mort du Seigneur soit une tache sur le front ? (Pour preuves vois le commentaire dans le Nouveau Testament de Mgr. Baillargeon sur Rom. VI : 4 et aussi " notes " dans le " Manuel du Chrétien," contenant l'ordinaire de la Messe, le Nouveau Testament et l'imitation de Jésus, sur le même passage.) Non, mon fils, s'il y a un baptême qui puisse " imprimer une tache sur le front " d'une personne, c'est certainement celui qui a été inventé par les hommes, et dont aucune trace ne se trouve dans le St. Evangile, c'est celui qu'on m'a fait recevoir sans que je n'en susse rien et celui que je

t'ai fait recevoir, " sur le front," parce que je ne connaissais pas celui qu'enseigne le Saint Evangile.

Tu me parles aussi du " scandale que j'ai causé et qui crie vengeance au ciel." Je comprends bien qu'aux yeux de certaines personnes, et surtout du clergé romain, le pas que nous avons fait paraît être un scandale, mais aux yeux de Dieu il n'en est pas ainsi ; au contraire " il y a de la joie dans le ciel à la conversion d'une seule âme qui était perdue " (Vois Luc XI : 7, 19). Est-ce un scandale que d'aimer son Dieu et son Sauveur de tout son cœur et de vouloir suivre ses saints commandements et d'être prêt à faire de grands sacrifices pour l'amour de son nom ? Tu sembles croire que oui ; mais laisses-moi te dire qu'aux yeux de Dieu qui connait nos cœurs et nos motifs, ce n'est pas un scandale. Crois-tu que St. Paul, St. Pierre et tous les autres apôtres aient commis un scandale qui crie " vengeance au ciel " quand ils ont abandonné la religion de leurs pères et de leur nation pour suivre Jésus-Christ et obéir à sa parole ? Les prêtres de la nation juive, qui avaient reçu la Parole de Dieu, mais de qui le Seigneur a dit : " Vous annulez fort bien le commandement de Dieu et vous anéantissez sa parole par votre tradition " (voir Matt. XV : 3 et Marc VIII : 9, 13) croyaient bien que les saints apôtres causaient " un scandale qui criait vengeance au ciel " et les rendaient dignes de mort. Mais qu'en pensait Dieu ? Tu le sais.

De plus, mon fils, penses-tu que ce soit " un scandale qui crie vengeance au ciel " que d'avoir renoncé à une Eglise qui ne suit pas le St. Evangile de Jésus-Christ, mais qui le cache, pour se rattacher à une qui le suit, le donne et l'enseigne dans toute sa pureté primitive ;

que d'avoir renoncé à des institutions humaines et des commendements d'hommes pour ne suivre que les institutions qui sont évangéliques et des commandements de Dieu ? Toi, tes confrères et le peuple qui n'a jamais eu le privilège de connaître la vérité de Dieu, et qui êtes esclaves des hommes charnels (comme moi-même et tes frères l'étions il y a quelques mois) pouvez peut-être croire que ces choses sont des " scandales qui crient vengeance au ciel," mais Dieu qui connait les cœurs, la vie et les pensées secrètes des hommes, sait qu'il n'en est pas ainsi, et, dans un monde meilleur, au grand jugement, en présence des anges et de tous les rachetés, il fera connaître à mon fils que son père a agi avec sincérité de cœur, avec une foi et une connaissance qui sont bien fondées, et que le " scandale " qui semblait crier " vengeance au ciel " ne criait après tout que vengeance à Rome.

Par quel droit oses-tu prétendre savoir ce que Dieu te dira de moi au jour où nous nous trouverons tous, rachetés et non rachetés, devant lui pour entendre le jugement qu'il prononcera sur nous ? Toi qui es censé instruire le peuple dans la Parole de Dieu, aurais-tu oublié ce que cette parole dit dans I Cor. IV : 5 ? Tu dis qu'au dernier jour Dieu te dira que " cette action n'a pas été faite de plein gré et de cœur mais par malice." Laisse-moi te dire que cette action je l'ai faite de tout mon cœur, parce que j'avais appris à connaître mon Sauveur et que j'en avais éprouvé une paix profonde.

Ton seul et dernier souhait, que je vive longtemps " pour sauver mon âme" me montre que tu es en erreur sur la question fondamentale du salut. On ne sauve pas son âme. C'est Dieu qui l'a sauvée par le sang de son

Fils, Jésus-Christ, *seul*. Et mon âme, je l'ai mise entre les mains de Jésus, j'ai fondé ma foi sur *lui* et elle est en sûreté. Les preuves de ceci c'est l'Evangile de Jésus-Christ, la tranquilité du cœur et la certitude du salut que je possède depuis que j'ai placé mon âme dans les mains de ce Sauveur.

J'aurais encore bien des choses qui me remplissent le cœur, à te dire, mais je suis obligé de les renvoyer à une autre occasion, si Dieu me l'accorde. Seulement, mon fils, permets-moi de te donner un bon conseil.

Prends l'Evangile de Jésus-Christ, et, en prière, lis-le attentivement ; puis, l'ayant lû, *suis-le* et obéissant au commandement de ton *seul* Maître et le mien, Jésus-Christ, prêche-le au monde dans toute sa pureté, et sa simplicité et alors, selon sa promesse, il sera avec toi "jusqu'à la fin du monde." (Matt. 28 : 19, 20 et Marc 16 : 15.

Ton père,

Septembre, 1892.

Mon Cher Père,

Vous avez été obéissant à l'Eglise catholique pendant au moins soixante ans. Vous a-t-elle causé du malheur ? N'aimiez-vous pas à la respecter ? Pouvez-vous traiter d'insensés tous ceux qui lui appartiennent ? Pouvez-vous accuser de folie ceux qui ne suivent pas votre exemple.

Ce monsieur Therrien vous a-t-il dit la vérité ? N'a-t-il pas apostasié lui-même ? Et pour quelles raisons ? Si vous n'avez pas confiance à un prêtre, qui n'est pas ex-

empt de péché, pouvez-vous avoir plus confiance dans un homme qui est sujet au péché comme le prêtre ! S'il a le droit de baptiser, comme toute personne l'a, est-ce que le prêtre ne peut pas user de ce pouvoir ? Je vous suivrais si j'étais convaincu que vous faites bien. Mais *jamais*, entendez-vous, jamais ! Informez-vous quel est votre ministre et ce qu'il a été avant de se dire ministre. Je n'ai pas besoin de réponse, je le sais.

Que chacun se lave avec ce qui lui convient le mieux : avec la boisson ou avec l'eau.

Votre fils selon la chair.

Septembre, 1892.

Cher père,

Vous dites qu'"on ne sauve pas son âme : c'est Jésus-Christ qui l'a sauvée."

Alors pourquoi avoir reçu un autre baptême ? Le premier baptême étant supposé d'aucune valeur, vous n'avez nullement besoin de recevoir le second, puisqu'à votre dire on ne sauve pas son âme, mais que Jésus-Christ l'a sauvée. Il y a contradiction. Pas besoin de ministre pour vous guider ; pas besoin de lire l'Evangile puisque votre âme est sauvée d'avance. Les apôtres auraient été contents et heureux de trouver une religion aussi facile, ils auraient pu éviter le martyre.

Je ne sais pas si des ministres protestants ont été jamais martyrisés pour soutenir leur doctrine et leur foi. C'est un fait curieux tout de même. Alors tout ce que les prêtres ont fait en matière de doctrine n'est rien de

bon. Ce ne sont que des inventeurs. Le sacrement du mariage que vous avez reçu n'est pas un vrai sacrement : et votre union avec maman ne valait rien, puisque c'est un prêtre qui l'avait bénie ; vos enfants sont donc illégitimes ! Est-ce que vous ignorez à tel point la doctrine catholique pour ne pas connaître que les prêtres eux aussi confèrent le baptême au nom du Père, du Fils et du St. Esprit? Tout le monde le sait et personne n'a besoin d'un ministre protestant ou de protestants pour le leur enseigner. Les ministres protestants sont venus au monde bien longtemps après les apôtres, je veux parler des religions protestantes.

Vous croyez à la doctrine qu'il (M. Therrien) enseigne et moi je vous dis que vous n'y croyez pas et que lui croit plutôt à votre bourse. Une petite ville composée de cinq mille âmes vient de se convertir au catholicisme. Ce sont tous des fous parce qu'ils ne sont *pas baptistes.*

——— prêtre, qui lit tout aussi bien l'Evangile que vous.

La raison qui raisonne finit par déraisonner.

Réponse au prêtre ———

Maskinongé, P. Q.

Septembre le 30, 1892.

Mon cher fils,

Je réponds à tes deux lettres du courant mois lesquelles me sont parvenues à temps. Tu me demandes si l'Eglise catholique m'a " causé du malheur, " pendant les soixante ans que j'ai marché en elle. J'avoue que le malheur qu'elle m'a causé n'a pas été aussi grand qu'il aurait pu l'être, mais ce n'est pas sa faute; car si je ne suis

pas mort sans avoir connu la vérité telle qu'elle est en Jésus cela n'est pas dû à l'Eglise catholique. Le malheur qu'elle m'a causé est celui qu'elle cause à la plupart de ses adhérents qu'elle tient dans une ignorance comparative des vérités de l'Evangile et en dirigeant les âmes confiées à sa charge à des choses qui ne sauraient leur donner le salut et la paix au lieu de les conduire à Jésus " le chemin, la vérité et la vie, le seul nom qui ait été donné aux hommes par lequel il nous faille être sauvés," le " seul médiateur entre Dieu et les hommes, celui qui ouvre et personne ne ferme, qui ferme et personne n'ouvre."

Tu me diras que l'Eglise catholique m'a enseigné tout cela ; mais je répondrai qu'elle a fait de ces grandes vérités comme de presque toutes celles du christianisme, elles les a tellement perverties ou recouvertes de superstition et d'erreur qu'il est presque impossible de les reconnaître. Je ne les ai jamais comprises comme je les comprends maintenant, et je redis en sincérité qu'elles m'ont apporté plus de bonheur et de paix que je n'ai jamais éprouvé avant de les avoir connues comme aujourd'hui. Je puis emprunter les belles paroles du roi David au psaume quarantième, (39ième dans certaines versions). " Le Seigneur m'a tiré de l'abîme de misère ou de la boue profonde où j'étais ; et il a placé mes pieds sur la pierre et a conduit mes pas. Il a mis dans ma bouche un cantique nouveau pour être chanté à l'honneur de notre Dieu. Heureux l'homme qui a mis son espérance au Seigneur et qui n'a point arrêté sa vue sur des vanités...... "

Tu me demandes aussi si je puis accuser de folie tous ceux qui appartiennent à l'Eglise catholique romaine.

Dans un sens, non ; car je sais qu'elle renferme des hommes intelligents et savants, mais je n'oublie pas qu'il y a des hommes très savants et très intelligents dans les religion païennes aussi et je pense aux paroles de Jésus qui disait dans une circonstance particulière : " Je te rends grâce, O Dieu, Seigneur du ciel et de la terre de ce que tu as caché ces choses aux grands et aux savants et tu les as révélées aux simples et aux petits. Il en est ainsi, ô Dieu, parce que telle a été ta bonne volonté. " Je me rappelle aussi les paroles de Saint Paul aux Corinthiens: " Considérez, mes frères, qui sont ceux d'entre vous qui ont été appelés à la foi. Il y en a peu de sages selon la chair, peu de puissants et peu de nobles. Mais Dieu a choisi les moins sages selon le monde pour confondre les sages : il a choisi les faibles selon le monde pour confondre les puissants."

" Ce monsieur Therrien vous a-t-il dit la vérité ? N'a-t-il pas apostasié lui-même ? Et pour quelle raison...... Informez-vous quel est votre ministre et ce qu'il a été avant de se faire ministre. Je n'ai pas besoin de réponse, je le sais. Que chacun se lave avec ce qui lui convient le mieux, avec la boisson ou avec l'eau." Je cite ces passages de ta lettre parce qu'ils sont caractéristiques. C'est l'habitude des prêtres (et je suis chagrin de voir que mon fils ne fait pas exception) d'injurier, de dénigrer et de calomnier ceux qui ne partagent pas leurs idées et leurs croyances religieuses. Tes insinuations peu charitables sont tout-à-fait sans fondation ; car ce monsieur Therrien dont tu parles n'a jamais " apostasié," n'a jamais pris un verre de boisson comme breuvage, ne m'a jamais demandé un sou et peut te fournir des preuves de personnes catholiques, même du curé de la paroisse dans laqelle il a été élevé, de sa res-

pectabilé. Il a bien reçu le baptême catholique romain dans son enfance, mais il n'avait que sept ans quand ses parents ont quitté l'Eglise romaine ; en sorte qu'il n'a jamais fait sa première communion et n'a jamais été confirmé dans cette Eglise. Il fut consacré au ministère à St.-Pie, comté de Bagot, à l'âge de vingt-deux ans, en 1870. Tu as bien tort de porter de telles accusations, tacites ou non tacites, contre un homme que tu ne connais pas et dont tu connais encore bien moins les antécédents.

Au reste, mon fils, sache que nous ne mettons plus notre confiance dans les hommes mais dans la Parole de Dieu que nous lisons nous-mêmes. Le prophète Jérémie (chap. XVII : 5 et 7) disait : " *Maudit est l'homme qui met sa confiance enl'homme et qui se fait un bras de chair et dont le cœur se retire du Seigneur. Heureux est l'homme qui met sa confiance au Seigneur et dont le Seigneur est l'espérance.*" J'ai trop longtemps mis ma confiance en l'homme, je la mets désormais dans le Seigneur seul en me laissant diriger par sa Parole et son Esprit qu'il a promis à tous ceux qui le demandent.

Ce monsieur Therrien, en nous prêchant l'Evangile, nous a exhortés à faire comme les Béréens (Actes 17 : 11) ; c'est-à-dire, à examiner les Ecritures pour voir si ce qu'il nous disait leur était conforme.

Plût à Dieu que les prêtres en fissent autant.

Tu me demandes encore si les prêtres n'ont pas autant le droit de baptiser que mon ministre. Ils l'auraient sans doute s'ils remplissaient les conditions de la grande commission de Jésus à ses disciples (Matt. 28 : 19, 20), savoir : prêcher l'Evangile et baptiser les croyants.

Mais ils n'ont certainement pas le droit de prêcher les traditions humaines et de changer comme ils l'ont fait les ordonnances du Seigneur.

Tu dis encore : " Votre premier baptême étant supposé d'aucune valeur vous n'avez nullement besoin de recevoir le second puisqu'à votre dire on ne sauve pas son âme mais c'est Jésus-Christ qui la sauve. Il y a contradiction."

Ce qui te paraît contradictoire, à cause des fausses idées que tu as sur le salut et sur les sacrements ne l'est nullement pour ceux qui ont une connaissance tant soit peu approfondie de l'Evangile. D'abord, mon cher fils, que l'on ne se sauve pas soi-même, mais que c'est Dieu qui nous sauve par sa grâce, cela est enseigné clairement dans l'Evangile. St. Paul dit, Eph. 2 : 8 à 9. " Car c'est par la grâce que vous êtes sauvés en vertu de la foi : et cela ne vient pas de vous, puisque c'est un don de Dieu. Cela ne vient pas par vos œuvres, afin que nul ne se glorifie, car nous sommes son ouvrage étant créés en Jésus-Christ pour le bonnes œuvres que Dieu a préparées, afin que nous y marchions. "

D'après ces paroles, n'est-il pas évident que le salut vient de Dieu comme un don et que Dieu nous sauve d'abord et nous fait marcher dans les bonnes œuvres ensuite. La vie d'abord, et les actes de cette vie ensuite Cela est bien simple. Or cela est logique aussi et conforme aux lois tant naturelles que spirituelles. Il faut être sauvés avant de pouvoir accomplir efficacement l'acte d'obéissance du baptême. Et ce salut que Dieu nous donne, il veut que nous l'employions à sa gloire. C'est pour cela qu'il a préparé par ses lois et ses

préceptes les bonnes œuvres, afin que ceux qu'il a sauvés puissent le glorifier et se développer dans le bien en les accomplissant. Les œuvres sont ainsi les fruits de la foi en vertu de laquelle nous sommes sauvés. Cela est sensé et raisonnable. Il faut donc recevoir "le baptême, lire l'Evangile," non pour se donner la vie, ou le salut, mais parce qu'on l'a reçue et pour lui donner son développement naturel.

"Je ne sais pas si les ministres protestants ont jamais été martyrisés pour soutenir leur doctrine," dis-tu encore.

Tu n'as donc pas étudié l'histoire ? ou si tu l'as étudiée, ça été l'histoire tronquée et falsifiée, sans quoi tu n'aurais jamais fait cette remarque. Lis donc l'histoire des Protestants de France par un historien impartial et tu y verras des choses qui t'ouvriront les yeux sur ce sujet. Lis aussi l'histoire des Vaudois et même l'histaire des Réformateurs avant la Réforme. Lis un peu l'histoire des Missions protestantes et tu y apprendras ce qu'est le vrai dévouement et combien de martyrs il y a eu parmi les ministres de cette Eglise.

Tu as l'air de croire que la religion de l'Evangile est une religion facile, qui flatte la chair ; c'est encore une erreur grave que malheureusement la plupart des catholiques romains partagent. Si c'est chose facile que de renoncer au péché sous toutes ses formes pour vivre selon la sainteté de l'Evangile, j'avouerai que notre religion est facile. Si tu veux dire qu'en devenant chrétien évangélique l'on jette de côté le joug des milles pratiques inutiles et absurdes que l'Eglise Romaine impose à ses adeptes, tu as raison ; mais nous le rejetons

pour prendre le joug de Jésus-Christ qui nous sauve pour nous sanctifier et nous préparer à demeurer avec lui éternellement dans la gloire.

Ce que tu dis du mariage est encore le fruit d'idées fausses sur cette institution. D'abord, d'après l'Evangile, le mariage, tout en étant une institution sainte et divine, n'est cependant pas un sacrement. Jésus-Christ n'a institué que deux sacrements : le Baptême et la Sainte Cène qui sont des symboles et non des moyens de salut. Le mariage, dans son essence, c'est l'engagement devant Dieu de deux cœurs qui se lient l'un à l'autre pour la vie et dans le but pour lequel Dieu l'a institué. La bénédiction de cet acte, soit par un prêtre, soit par un ministre (outre au point de vue civile et humain) n'ajoute rien à l'essence de cet acte; en sorte que d'après nous, un mariage fait par un prêtre ou par un ministre est également et essentiellement bon. Mais d'après les croyances catholiques les unions celébrées par les ministres ne sont pas des mariages et ceux qui contractent ces alliances vivent dans le péché de l'adultère ; en sorte que tous les ménages protestants, sans excepter ceux des grands comme Gladstone, le président des Etats-Unis, la reine Victoria même, sont dans un état de pure concubinage. Pour être conséquent il faudrait que les catholiques n'eussent jamais rien à faire avec ces gens-là. Le Pape n'aurait pas dû accepter, lors de son Jubilé, un présent de la Reine. Le fait est qu'au fond les catholiques sont beaucoup meilleurs que certaines de leurs idées religieuses qui ne sauraient soutenir le grand jour de la raison et de la Parole de Dieu.

Je n'avais pas eu l'intention d'en écrire aussi long ; mais c'est que tu as soulevé bien des questions auxquelles je me suis cru obligé de répondre.

Crois-moi toujours ton père qui t'aime.

---

5 Oct. 1892.

Mon cher père,

Si Jésus avait eu l'intention de faire apprendre sa religion dans un livre, il aurait écrit ce livre. Il n'a rien écrit lui-même, excepté, peut-être, les péchés des Pharisiens, lesquels Jésus a tracés avec son doigt sur le sable. Jésus n'a jamais commandé à ses apôtres d'écrire.

St. Matthieu a écrit son Evangile à la demande des chrétiens de Palestine, et St. Marc a composé le sien pour satisfaire le désir des chrétiens de Rome. St. Luc adresse son Evangile à un particulier, Théophile, l'ayant écrit dit-il"parce qu'il m'a semblé bon d'en agir ainsi. St. Jean écrit le dernier des Evangiles à la demande du clergé et du peuple de l'Asie Mineure pour prouver la divinité de Jésus-Christ que niaient Cérinthe et autres hérétiques. Sans doute, les Evangélistes écrivaient d'après l'inspiration du St. Esprit. Mais, dans les Evangiles mêmes, il n'y a rien qui indique un exposé entier, détaillé et clair de la religion de J.-C.

Un évêque protestant, Lincoln, a dit. " Qu'on ne doit pas considérer les Saintes-Ecritures comme des traités réguliers sur la religion chrétienne."

Un homme célèbre a dit. " Il vaut mieux vivre sans lois, que d'avoir des lois que tous les hommes peuvent interpréter suivant leurs opinions et leurs intérêts divers."

Un autre a dit. " Il est natural pour l'erreur de toujours changer."

Un evêque protestant, Walton, dit. " La parole de Dieu ne consiste pas dans la lettre écrite ou imprimée, mais dans le vrai sens."

Lisez les premières pages de l'Ancien et du Nouveau Testament, lisez-les, et dites-moi sans déguisement : " Il n'y a rien que je ne puisse comprendre." Je vous répondrai alors que vous êtes privilégié du Bon Dieu d'avoir une intelligence qui pourrait surpasser celle des autres.

Lisez en entier le chapître XVII des Actes des Apôtres et vous vous convaincrez que St. Paul leur disait de lire l'Ancien Testament afin d'apprendre par là tout ce qui concernait Jésus. Les Evangiles de St. Matthieu, etc., n'étaient pas encore composés alors. Ils furent écrits plusieurs années après la mort du Sauveur. Que faites vous donc de toutes ces personnes qui vivaient et qui servaient bien le Bon Dieu sans connaître l'Evangile, c'est-à-dire la lettre, puisqu'il n'y avait rien d'écrit.

St. Jacques, chapître V : 14 et 15, voilà un sacrement, un devoir que tout prêtre accomplit même au péril de sa vie. Trouvez moi un *seul* ministre protestant qui se

dévouerait en temps de peste par exemple, pour administrer les mourants. C'est qu'ils se sentent dans l'erreur, n'osant pas profaner le sacrement; c'est qu'ils ne veulent pas être assujettis à sortir jour et nuit pour donner aux mourants cette consolation. Vous me direz peut-être, "ce n'est pas dans ma Bible cette épître de St. Jacques." Cela ne me surprendrait pas parceque plusieurs sectes protestantes rejettent l'écrit de St. Jacques, parce qu'il ne leur convient pas.

St. Paul aux Hébreux, chapitre 13, verset 17, "Obéissez à vos conducteurs et soyez soumis à leur autorité, etc."

Le célèbre protestant Grotius a dit: "Les Apôtres n'ont pas eu l'intention d'exposer tout au long dans leurs épîtres les doctrines nécessaires au salut; ils les écrivaient occasionnellement au sujet de questions qui se présentaient à eux." Lessing dit: "Le christianisme était déjà répandu avant qu'aucun des Evangélistes se mit à écrire la vie de Jésus."

Votre ministre connaît-il ces hommes ?

Jésus-Christ a ordonné à ses apôtres et à leurs successeurs de prêcher sa doctrine, tout est là. Ses apôtres ont jugé utile de mettre en écrit quelques-uns de leurs enseignements et les faits les plus saillants de la vie de Jésus. C'est ce qui forme l'Evangile. Jésus n'a jamais ordonné d'écrire. Prouvez-moi le contraire. Prouvez-moi que Jésus ait dit: "Lisez les Evangiles ou la Bible si vous voulez vous sauver." Jésus a prêché pendant trois ans. Les apôtres ont écoûté sa prédication pendant trois ans. Ils n'ont rien écrit pendant ces trois ans.

Luther, le père du protestantisme a dit: " J'ai tout essayé afin de rejeter la foi en la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, mais je ne puis réussir ; les textes de l'Evangile sont si clairs sur ce point qu'il n'y a pas à se tromper, et le corps et le sang de J.-C. sont *réellement* dans le pain et le vin sans qu'ils changent de substance." Les ministres protestants disent sans doute que Jésus a parlé au figuré, ainsi pour tous les sacrements.

" Tradition :"—St. Paul aux Thessaloniciens, II : 15. " Gardez les traditions, etc."

St. Jean XXI : 25, " Jésus a fait encore beaucoup de choses . . . . quoique j'eusse plusieurs choses à vous écrire, je n'ai pas voulu le faire sur du papier et avec de l'encre, espérant aller vous voir et vous en entretenir de vive voix."

" Signe de la croix :"—Milner, ministre protestant et écrivain distingué, déclare que " le signe de la croix était d'un usage universel pendant les cinq premiers siècles de l'Eglise." Molhein dit la même chose. Pas un seul protestant ne le fait ce signe de la croix.

Je ne puis en écrire plus long, je suis pressé ; je surveille les travaux d'une nouvelle église à Presque Isle.

Portez-vous bien. Si vous voulez céder à la vérité, je suis prêt à vous écrire en tout temps.

Votre fils,

Maskinongé Bridge, Canada.

Octobre 1892.

Mon cher fils,

Je suis heureux de pouvoir constater une amélioration marquée dans tes lettres. La dernière est décidément un progrès sur celles qui l'ont précédée.

Tu touches en passant à bien des questions auxquelles il serait difficile de répondre à fond sans dépasser les limites naturelles d'une lettre ; en sorte que si en y répondant je ne serre pas le lien sur tous les points de détails tu n'en devras pas attribuer la cause à autre chose qu'à l'exéguité du temps et de l'espace.

Tu dis que Jésus n'a jamais rien écrit et n'a jamais commandé à ses apôtres d'écrire. Eh bien, voyons. Voici ce qu'il disait à ses disciples avant de les quitter : " *Il vous est utile que je m'en aille ; car si je ne m'en vais point le Consolateur ne viendra pas à vous ; mais si je m'en vais je vous l'enverrai . . . . . Quand cet esprit de vérité sera venu il vous enseignera toute vérité, car il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu. Il me glorifiera parce qu'il recevra de ce qui est à moi et vous l annoncera,*" (Jean XVI : 7, 13, 14). Le jour de la Pentecôte, les disciples reçoivent le St.-Esprit que Jésus leur envoie et, comme tu le dis toi-même, ils écrivent sous son inspiration. C'est donc Jésus qui au fond écrit. Dans Jean II : 1, il est dit que Jésus baptisait, et le verset suivant nous apprend qu'il ne baptisait pas lui-même, mais que c'était ses disciples. C'est que faire une chose par un intermédiaire équivaut à la faire soi-même, quant à la responsabilité morale qui s'en suit. D'après ce raisonnement dont on ne saurait nier la jus-

tesse, il n'est donc pas vrai de dire que "Jésus n'a jamais écrit et n'a jamais commandé à ses apôtres d'écrire." Mais il y a plus. C'est que Jésus, dans une circonstance au moins, a bel et bien, et de vive voix, commandé à un de ses apôtres d'écrire. Il dit à Jean (Rev. I : 11.) "*Ecrivez dans un livre les choses que vous voyez et envoyez-les aux sept églises qui sont en Asie.*"

Maintenant, si Jésus a fait écrire n'était-ce pas pour qu'on lût ce qui s'écrivait ? Et s'il a dit, Apoc. I : 3 : "*Heureux celui qui lit et qui écoute les paroles de cette prophétie,*" paroles qui composaient de tous les livres de la Bible le plus difficile à comprendre, ne s'en suit-il pas tout naturellement que l'on sera "heureux" aussi dans la lecture des autres livres qui non-seulement sont moins difficiles à comprendre, mais qui traitent des grandes questions fondamentales de la foi et du salut ? A supposer que, comme tu le dis en citant un évêque protestant (probablement de la haute église d'Angleterre, qui est cousine germaine de la tienne), "les Saintes-Ecritures ne devraient pas être considérées comme des traités réguliers sur la religion," si partout dans ces Ecritures on rencontre des passages comme ceux que je citerai ci-après, ne doit-on pas en conclure qu'elles nous ont été données pour que nous cherchions en elle comme dans sa source primitive et unique la vérité divine ? La nature n'est pas un traité régulier de science et cependant c'est elle qui est la source originaire de toute vraie science. Voici des passages qui nous montrent bien que c'est l'intention et la volonté de Dieu que nous cherchions dans sa Parole *écrite* les vérités du salut et les principes de la vie chrétienne. "*Toute écriture qui est inspirée de Dieu est utile pour ins-*

truire, pour reprendre, pour corriger et pour conduire à la piété et à la justice, afin que l'homme de Dieu soit parfait étant propre et parfaitement préparé à tout bien." (2 Timothée III: 16.17). *Scrutez les Ecritures, car vous croyez trouver en elles la vie éternelle et ce sont elles qui rendent témoignage de moi.*" (Jean V : 39). " *Prenez aussi l'épée de l'Esprit qui est la Parole de Dieu.*" (Ept. VI: 17). De toutes les armes de Dieu dont St. Paul nous commande de nous munir, " l'épée " est bien la principale ; c'est même la seule arme offensive qu'il mentionne. Et si, comme le déclare le premier texte cité, l'Ecriture peut rendre l'homme " parfait," que peut on faire de mieux que de s'en instruire en la lisant ? Pour ne pas encombrer cette lettre, je m'abstiens de citer d'autres textes qui me viennent à l'esprit et je me permets de t'envoyer un traité qui complètera ma pensée sur ce sujet.

Mais, voici la grande question de l'interprétation de cette parole. Tu cites Walton qui dit : " La parole de Dieu ne consiste pas dans la lettre écrite, ou imprimée, mais dans le vrai sens." N'en déplaise Walton, c'est bien la lettre écrite qui est la parole ; j'avoue, cependant, que c'est le vrai sens de cette parole qui exprime la pensée divine. Or, ce vrai sens, qui va nous le faire connaître ? C'est ici le grand champ de bataille entre catholiques et protestants. Il faudrait tout un traité pour vider cette question ; mais je me bornerai à quelques questions.

D'abord, il n'est nullement nécessaire d'avoir approfondi *tous* les enseignements de l'Evangile pour y trouver le salut. Si j'y trouve dans un seul verset comme Jean III : 16 par exemple, le seul et efficace moyen

d'arriver à Dieu, c'est déjà suffisant. Le bon larron sur la croix n'a guère connu grand chose en fait de théologie et cependant il est allé avec son Sauveur "en Paradis." Et qui oserait nier que l'homme le plus ignorant puisse parfaitement comprendre le verset en question ?

Secondement, les paroles de l'Evangile sont les mêmes que Jésus et les apôtres adressaient aux commun peuple de leur temps. Jésus prêchait aux foules et ce sont ses discours, en substance, que nous avons. Les apôtres adressaient leurs épîtres aux "fidèles" en général et non aux pasteurs seulement. Si leurs paroles étaient comprises alors, pourquoi ne le seraient-elles pas aujourd'hui ?

Troisièmement, si je ne puis pas comprendre quand Jésus et les apôtres me parlent, comment comprendrai-je mieux quand des hommes et des hommes non inspirés me parleront ?

Quatrièmement, partout dans la Bible la lecture en est recommandée ; mais nulle part est-il parlé d'un "tribunal infaillible" pour l'interpréter. Je n'y vois que l'Esprit-Saint qui soit promis comme aide aux âmes sincères qui cherchent la vérité salutaire et sanctifiante.

Et puis, ce prétendu "tribunal infaillible" de Rome, quand donc nous donnera-t-il une interprétation officielle de la Bible ? Il ne l'a pas encore fait et nous sommes au dix-neuvième siècle. Comment donc allons-nous suivre les exhortations du Saint Livre qui nous engagent si fortement à le lire ?

Cinquièmement, si pour être sauvé il me faut absolument recevoir la vérité par un canal infaillible, que ton église fait maintenant reposer dans le pape, je me trouve dans une position bien précaire ; car on me dit que les prêtres et les évêques auxquels seuls je puis avoir accès sont faillibles ; quant au pape, je ne puis espérer l'avoir jamais pour instructeur. L'enseignement catholique me venant par un canal *faillible*, comment peut-il m'arriver infailliblement ? De plus, alors même que j'aurais l'extrême privilège d'être enseigné par le pape personnellement, puisque je ne suis pas moi-même infaillible, je ne pourrais donc pas, même alors, comprendre infailliblement son enseignement. Car en définitive, il faut que ce soit moi-même qui comprenne. Il s'en suit donc et c'est là que je voulais en venir, qu'après tout il faut que je reçoive la vérité, du mieux que je le puis, avec mes propres facultés, aidées, éclairées, des lumières que Dieu voudra bien m'accorder par son St.-Esprit. Et je trouve plus sûr et plus sage de la chercher dans la parole de Dieu que dans la parole d'hommes qui n'ont pas plus que moi le monopole du St.-Esprit. Je suis convaincu qu'alors même que je n'interpréterais pas bien *tous* les textes de l'Ecriture, du moment que j'y trouve des vérités qui changent mon cœur, qui sanctifient ma vie, qui me font haïr le mal et aimer Dieu et mon prochain, et qui surtout, me font trouver en Jésus un Sauveur parfait, je suis sans inquiétude. On ne saurait pas en trouver autant, j'en suis convaincu, dans l'Eglise romaine où tout est incertain et rien n'est satisfaisant pour l'âme.

Tu me demandes de lire le dix-septième chapître des Actes. Eh bien, je l'ai lu et j'y ai vu que les Béréens sont loués de ce qu'ils examinent les Ecritures pour

voir si ce que St.-Paul leur annonce leur est bien conforme. J'en conclus qu'il nous faut faire la même chose ; c'est-à-dire que quand un homme, ou une église quelconque, nous enseigne certaines choses qu'il ou qu'elle, prétend être de Dieu, je dois en juger à la lumière de sa parole.

Luther ne croyait pas à la transsubstantiation, comme ta lettre l'infère, mais à la consubstanciation, ce qui n'est pas tout-à-fait la même chose. Cependant, il était, sur ce point-là, encore en erreur. S'il eut été si méchant que ton église veut le faire croire, il ne se serait pas fait plus de scrupule de rejeter cette doctrine romaine que les autres ; sa persistance dans cette doctrine prouve bien que tout en ayant ses imperfections comme simple mortel il était en même temps honnête et sincère. Quoiqu'il en soit, ni Luther, ni aucun autre n'est notre père, ou notre maître en religion. Notre père c'est Dieu et notre maître c'est Jésus-Christ.

Les passages que tu cites à l'appui de la doctrine romaine de la Tradition sont loin d'être concluants. Second Thessalonciens II : 15 prouve que le mot " tradition " n'a pas été employé par l'apôtre dans le sens que l'entend l'Eglise romaine ; car il y est parlé des "*traditions que vous avez apprises soit par nos paroles, soit par nos lettres.*" Or ces lettres forment une partie du Nouveau Testament et rien ne nous prouve que ce qu'il avait annoncé aux Thessalonciens par *paroles*, il ne l'a pas incorporé dans ses autres lettres qui ont toutes été écrites plus tard. Dans tous les cas, il est évident que ce mot est employé là, comme il l'a, plus souvent qu'autrement, été par les écrivains des premiers siècles, dans le sens *d'enseignement*, tant par écrit

qu'oralement. De l'enseignement *d'un apôtre, de son vivant*, à un enseignement *oral* qu'on prétend être venu des apôtres, après *dix-huit siècles*, et qui ne s'harmonise pas avec l'enseignement écrit dans l'Evangile, il y a bien loin ! Jean XX : 30.31 prouve que "*les autres choses*" dont il est parlé dans Jean XXI : 25, ne sont pas nécessaires au salut, puisque celles qui sont écrites nous donnent la foi et *la vie.*

Hébreux XIII : 15 recommande bien le respect et la docilité envers ceux qui enseignent ; mais ce texte n'enseigne nullement le droit d'autorité et de domination que s'arrogent les évêques et les prêtres, et surtout le Pape, car Jésus a dit explécitement à ses apôtres : " *Vous savez que les princes des nations les dominent et que les grands les traitent avec empire. Il n'en doit pas être de même parmi vous ; mais que celui qui voudra devenir le plus grand parmi vous, soit votre serviteur et que celui qui voudra être le premier d'entre vous soit votre esclave.*"

Dans le passage de Jacques V : 14.15, il n'est pas question d'extrême onction puisque le conseil de l'apôtre a pour but le *relèvement* du malade, ou sa guérison, tandis que, comme son nom l'indique, votre prétendu sacrement de l'extrême onction ne se donne qu'*in extremis*, dans le but de préparer à la mort. D'ailleurs, Jésus n'a jamais institué un tel sacrement. Il n'en a jamais parlé, ni les apôtres non plus ; tandis que dans l'Evangile il est très souvent parlé du Baptême et de la Sainte Cène.

Quant au signe de la croix, l'Evangile n'en dit pas un mot non plus. Comme signe pour se reconnaître quand les chrétiens, afin d'échapper à la mort, étaient obligés, dans certaines circonstances, de ne pas faire

connaître leur foi à d'autres qu'à leurs frères, il a pu être utile, quoique là encore il ait pu faire plus de mal que de bien, en leur servant de " boisseau " pour cacher leur lumière ; mais aujourd'hui il ne peut être autre chose qu'une forme inutile. Dieu ne regarde pas aux gestes, mais aux sentiments du cœur. Malheureusement, l'Eglise romaine cultive beaucoup trop, chez le peuple ignorant surtout, cet esprit superstitieux qui attache une certaine vertu à des formes purement extérieures, des signes, des génuflexions, des cérémonies, souvent ridicules, des amulettes comme les scapulaires, les médailles, etc., choses qui trop souvent, hélas! prennent la place de la foi, de la charité et des autres vertus chrétiennes. Ce culte superstitieux et souvent idolâtre est loin d'être le culte dont parlait Jésus à la Samaritaine, en disant: " *Dieu est esprit et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité,*" (Jean IV : 24). C'est de cette manière que je veux désormais l'adorer.

Ton père qui prie pour toi,

——— ———

———

Correspondance entre un avocat de Montréal et son cousin de Maskinongé.

Montréal, 23 Sept. 1892.

Mon cher cousin,

Nous portons un nom respecté, vous êtes à peu près de mon âge et nous sommes parents.

A tous ces titres vous me pardonnerez si je prends la liberté de vous écrire relativement à une affaire que

j'estime très importante, au point de vue des traditions de foi et d'honneur de notre famille.

Vous comprenez déjà que je veux parler de la répudiation extérieure qu'on vous a arrachée contre notre religion et du faux baptême que vous avez accepté des mains de l'apostasie, dans une religion étrangère à la foi catholique et aux traditions de notre famille.

Soyez convaincu cependant, que je ne viens pas auprès de vous avec des paroles d'amertume.

Les choses de Dieu, comme les choses du cœur, sont trop douces et trop pures et à la fois trop sérieuses, pour les exposer au contact malsain des passions humaines.

Mon seul désir est de converser avec vous tranquillement, comme je cause tous les jours à mon foyer avec ma femme et les deux chers enfants que nous adorons, sur les affaires importantes de la vie. Je veux vous ouvrir mon cœur grand ouvert, comme l'on dit, et le laisser parler tout seul.

Eh bien, mon cher cousin, avez-vous réfléchi à l'extrême gravité de l'acte que vous avez subi, et à l'effroyable responsabilité qu'il fait peser sur votre âme et sur votre conscience ? Je ne veux pas discuter les circonstances de cette triste histoire de la chapelle de Maskinongé. Je sais que vous allez me parler de promesses violées, d'injustices commises, de provocations malheureuses, etc., etc. J'admets cela de suite et sans aucune discussion. Mais toutes ces injustices, quelques grandes et criantes qu'elles soient, peuvent-elles vous donner un droit, une raison, un prétexte plausible de bouleverser votre conscience, de mettre le désordre dans

votre âme, de briser toutes les traditions religieuses de votre famille, et de ruiner vos espérances de bonheur pour la vie future ?

Vous voulez exercer une vengeance, mais contre qui ? Contre l'évêque et contre votre curé ? Et c'est pour cela que vous abandonnez votre religion ! Qui donc punissez-vous par cette vengeance ? Vous même et vous seul.

" Se perdre en se vengeant, ce n'est pas se venger."

Mais avant d'aller plus loin, mon cher cousin, je dois vous déclarer de suite qu'il m'est absolument impossible de croire que les ministres du culte protestant, si insinuants qu'ils puissent être, aient pu réussir à briser dans votre cœur les souvenirs de votre vie de catholique. Ces choses sacrées ne meurent jamais. Elles ont le caractère ineffaçable du baptême.

En effet, n'aimez-vous pas encore aujourd'hui à rappeler à votre mémoire les joies si douces et si pures de votre première communion ? Soir et matin n'avez-vous pas au fond du cœur et sur les lèvres, toutes ces belles prières à Notre Père des cieux, à la mère de Dieu et aux saints, que vous avez apprises dans le jeune âge sur les genoux de votre bonne et pieuse mère ? Ne pensez-vous pas encore aux pieuses récitations du chapelet en famille, tous les soirs de l'année, et surtout durant le beau mois de Marie, et celui consacré à prier pour les morts ? Dites-le moi franchement, aujourd'hui comme autrefois, ne trouvez-vous pas bon et consolant de prier pour les morts, vos amis, vos parents, vos enfants ? Ne vous sentez-vous pas invité à demander encore à Marie, cette tendre et puissante mère des affligés, d'implorer pour ces chers défunts, la clémence et la miséricorde de Dieu son fils ?

En un mot n'est-il pas vrai que toutes les douces et consolantes croyances de la foi catholique sont restées et vivent dans votre âme, qui est encore saturée des joies et du bonheur qui jaillissent de ces croyances comme des sources abondantes et pures ? Non, c'est impossible ; on n'a pu arracher ces croyances de votre cœur, ni vous faire renoncer aux consolations et aux espérances de salut qu'elles ont fait naître et grandir dans votre âme de catholique. Et en dépit du masque vulgaire de l'apostasie qu'on vous a collé au front, vous êtes resté mon frère dans la foi, comme vous l'êtes par le sang et l'amitié. D'ailleurs, et j'en rappelle ici à votre propre cœur, comment des enfants respectueux et doués d'un cœur bien placé dans la poitrine, pourraient-ils renoncer à des croyances et à des traditions qu'ils ont reçues de leurs vieux parents comme un dépôt précieux à transmettre intact à leurs enfants, et comme le gage assuré de leur salut éternel ?

On voudrait vous faire renier et fouler aux pieds et maudire la religion catholique. Mais je vous le demande, mon cher cousin, pourquoi vous rendriez vous coupable d'un tel crime ? N'est-ce pas la religion catholique qui vous a béni dès votre entrée dans la vie, en vous élevant à la dignité d'enfant de Dieu et de cohéritier avec Jésus-Christ ? Au jour de votre première communion, la religion catholique vous a encore béni. Et dans cette grande fête de votre vie--il vous en souvient comme d'hier—emporté par l'élan de la reconnaissance pour tous les bienfaits de cette religion d'amour, n'avez-vous pas prononcé vous-même, librement, hautement et avec toute la fierté et la gloire d'un vaillant soldat, à la face du ciel et dans la pureté de

votre cœur d'enfant, les vœux et les serments éternels du baptême catholique ?

"En ce jour et pour toute ma vie,
Je m'engage aujourd'hui librement."

C'est le cantique que vous chantiez alors dans vos transports de bonheur, de reconnaissance et d'amour. Avez-vous bien pensé à ces serments solennels ?

N'est-ce pas aussi la religion catholique qui a béni le saint mariage que vous avez contracté aux pieds des autels, sous le regard de Dieu, de ses anges et de la douce Vierge Marie ?

Et les chers enfants que les faveurs du ciel ont accordés à vos pures et chastes amours, n'est-ce pas encore la religion catholique qui les a bénis ? Et pendant que l'eau sainte du Baptême coulait sur leur front virginal, ne sentiez-vous pas votre cœur battre de bonheur et de reconnaissance ?

Et quand la mort est allée allumer ces flambeaux à votre foyer, n'est-ce pas encore la religion catholique qui s'est empressée de vous offrir les consolations de ses prières et de bénir la dépouille mortelle de ceux que la mort ravissait à vos affections ?

Non, mon cher ami, vous n'avez jamais songé à toutes ces choses, car jamais on n'aurait pû réussir à vous faire jouer le faux rôle d'apostat, pour injurier et blasphêmer la douce et aimante religion de vos beaux jours d'autrefois.

Un dernier mot et j'ai fini. C'est une pieuse et consolante croyance dans notre religion, que les familles de la terre se retrouveront aux cieux. Si tel est le cas —et pourquoi n'en serait-il pas ainsi ?—n'est-ce pas une

excellente raison de faire ensemble le pèlerinage de la vie vers l'éternité, dans la voie tracée par nos vieux parents ?

N'y aurait-il pas une imprudence coupable d'entreprendre ce voyage si important par des chemins nouveaux, inconnus, suspects et que nos pères n'ont jamais voulu suivre ?

Mon cher cousin, j'avais besoin de vous dire ces choses. J'espère que vous ne m'en voudrez pas, et que vous me pardonnerez la liberté que j'ai prise de vous écrire au sujet de cette malheureuse affaire du 25 Août dernier, ainsi que la franchise avec laquelle je vous ai exprimé tout ce que mon âme de catholique et mon cœur de ———— ont ressenti de tristesse et d'angoisse à la nouvelle de l'entrée furtive de l'apostasie dans le cercle de notre famille.

Non, mon ami, pas de faiblesse coupable, pas d'ingratitude.

J'en appelle à votre bon cœur d'enfant affectueux ; j'en appelle au respect inaltérable que nous devons entretenir dans nos âmes pour la mémoire de nos vieux parents qui dorment le long sommeil des morts dans le cimetière bénit par la religion catholique.

Nous serons bientôt au mois de Novembre. C'est le mois des Morts. L'Eglise de la terre consacre ce mois tout entier à la mémoire des défunts. C'est une bonne mère qui aime à se souvenir de ses enfants absents. N'oublions pas nos amis, nos chers parents défunts qui souffrent peut-être à cause de nous dans les feux du purgatoire. Nos prières peuvent les soulager et hâter l'heure si désirée de leur délivrance.

Tenons ferme à la foi de nos pères, à la religion de nos mères bien-aimées, et à l'honneur de notre nom.

Croyez-moi pour la vie, mon cher cousin.

Votre obéissant serviteur,

—————

—————

Maskinongé, P. Q.

Le 30 sept., 1892.

Mon cher cousin,

J'ai reçu votre lettre du 23 courant et je l'ai lue avec un mélange d'intérêt et de surprise. J'en admire l'intention et le style ; mais la teneur m'en semble, pour dire le moins, bien étrange et superficielle. Bien que je n'aie pas votre éducation, je ne suis pas pour cela tout-à-fait dépourvu de sens et de perspicacité. Le sentiment a sa place dans l'expérience des âmes bien nées, mais il est peu sage, il me semble, de faire des grandes questions de la vérité et de la conscience affaire de sentiment, comme vous le faites dans votre lettre. De plus, il y a en elle, sous l'affectation d'une grande modération, une accusation tacite d'hypocrisie et d'impiété, qui, si j'en étais coupable, me rendraient indigne du respect et de l'affection que vous professez me porter.

Vous insinuez que j'ai abjuré la religion catholique-romaine non par convictions sincères, ni par amour de la vérité, mais par simple esprit de parti, et par pure vengeance.

Or, mon cher cousin, vous êtes à cet égard, comme sur presque tous les points auxquels touche votre lettre, dans une erreur complète ; et sans espérer pouvoir vous en tirer d'emblée, je veux vous dire bien brièvement, vu que ce serait trop long de le faire autrement, pourquoi et dans quels sentiments j'ai accompli l'acte qui vous paraît si abominable.

Non, je n'ai pas accompli cet acte sans réflexion, sans connaissance de cause, ni sans en avoir bien pesé les conséquences, tant pour le temps que pour l éternité. J'avoue que l'inconduite du clergé catholique y a été pour quelque chose dans ce qui concerne l'entrée des premiers rayons de lumière dans mon esprit. J'ai été désabusé sur la fausse conception que, comme tant d'autres, je m'étais formée du caractère du prêtre. Je croyais tous les prêtres de petits dieux ; mais il faut avouer que les événements récents tendent à tirer le peuple de cette illusion, et mon expérience avec eux a eu pour effet de me faire suspecter la vérité des doctrines qui les a formés, et qui m'avaient été enseignées.

Cela n'eut cependant pas suffi pour me faire abandonner l'enseignement que j'ai reçu dans mon enfance et plus tard, si Dieu, dans sa bonté et sa miséricorde, ne m'eût envoyé d'une manière inattendue la connaissance de la religion chrétienne telle que l'ont enseignée Jésus-Christ et les apôtres, et telle qu'elle a été pratiquée par l'Eglise primitive.

C'est la prédication de l'Evangile dans sa sublime simplicité et sa divine pureté, jointe à la lecture des Saintes-Lettres, qui m'ont ouvert les yeux et qui m'ont persuadé que pour suivre leurs enseignements, je devais renoncer à ceux d'une église qui a dénaturé et maté-

rialisé le christianisme et qui, à l'autorité divine des Saintes-Ecritures a substitué une autorité purement humaine.

C'est là, mon cher cousin, le nœud de la question. Dirigez vos batteries sur ce point-là et je vous écouterai avec attention ; mais n'essayez pas de me ramener à vos croyances par des fariboles basées sur la sentimentalité et qui ne sauraient avoir cours parmi les âmes viriles.

S'il fallait, comme toute votre lettre le donne à entendre, demeurer dans la religion de ses pères, rester attaché, à cause des associations d'enfance, aux traditions de foi et de famille qui nous ont été transmises de génération en génération, il s'en suivrait que l'œuvre des missions parmi les Juifs, les Mahométans et les Païens serait un crime contre l'ordre établi de Dieu et que les Apôtres, et ceux qui ont suivi leur exemple, auraient commis un acte impardonnable en se séparant de la religion de *leurs* pères, le judaïsme, pour embrasser celle de Jésus-Christ. Il s'en suivrait aussi que les personnes qui ont été élevées dans la religion dite protestante et qui se sont faites catholiques seraient des renégats et des apostats, comme c'est l'habitude chez les catholiques de désigner ceux qui laissent leur église pour suivre l'Evangile. Cela me semble toujours une chose des plus étranges, que l'on puisse sérieusement se servir d'un raisonnement aussi évidemment fallacieux, quand on est homme d'intelligence et d'éducation.

Je tiens à vous dire qu'en renonçant à l'Eglise romaine, je n'ai pas renoncé à tout ce qu'elle enseigne ; au contraire, tout ce qu'elle a conservé des vérités du

christianisme, je le crois et je veux le pratiquer ; mais ce qu'elle a emprunté du judaïsme et du paganisme, ce qu'elle a elle-même inventé et ajouté à la doctrine chrétienne et à la simplicité du culte primitif, je le rejette, ne lui reconnaissant, non plus qu'à aucune société d'hommes, le droit d'altérer la doctrine de Jésus-Christ et de changer les ordonnances du Seigneur.

Montrez-moi dans l'Evangile, mon cher cousin, la papauté, la messe, le purgatoire, la confession auriculaire, la communion sous une seule espèce, le baptême des petits enfants, les prières pour les âmes du purgatoire, l'invocation des saints, le culte de la Vierge Marie, l'usage d'une langue étrangère dans le culte public, le chapelet et les innombrables cérémonies au moyen desquelles on cultive l'esprit matériel et superstitieux chez le peuple ignorant et l'on porte à l'incrédulité les classes instruites ; montrez moi ces choses enseignées dans l'Evangile et je m'y conformerai de cœur. Mais, je suppose que le langage que je vous tiens vous scandalise. Vous appelez cela de l'orgueil et de la présomption. Eh bien, c'est ce que disaient les pharisiens, les docteurs de la loi et les grands prêtres du temps que Jésus prêchait dans la Judee, la Galilée et la Samarie, de ceux qui l'écoutaient et croyaient en Lui. Les pauvres pêcheurs de poissons comme Pierre et André, Jacques et St. Jean, et les perceveurs d'impôts comme Matthieu suivirent Jésus sans aller consulter l'autorité ecclésiastique à Jérusalem. C'est ce qui faisait dire à ces grands hommes qui avaient "la clef de la science" (l'Ancien Testament), mais qui n'y entraient pas eux-mêmes et qui ne voulaient pas laisser entrer les autres : "Cette génération est plus qu'exécrable, n'entendant pas ce que c'est que

la loi." Et pourtant, c'est elle, "cette génération exécrable," qui entendait bien la loi et qui, par une foi produite dans son cœur par l'Esprit-Saint, acceptait Jésus comme "le Christ, le Fils du Dieu vivant."

Je suis convaincu qu'il en est ainsi de nos jours ; et cela s'accorde non-seulement avec l'histoire qui se répète sans cesse, mais aussi avec les paroles de Jésus quand il dit : "Je te rends grâce, ô mon Dieu, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que tu as caché ces choses aux grands et aux savants et que tu les as révélées aux simples et aux petits. Il en est ainsi parce que telle a été ta bonne volonté."

Vous me parlez de prières à "la Mère de Dieu et aux Saints," ainsi que de "pieuses récitations du chapelet" et de "prières pour les morts." En peu de mots, je réponds que Dieu étant éternel et infini ne saurait avoir de mère; qu'en enseignant à ses disciples à prier, Jésus ne leur a pas enseigné à dire : "Notre Mère qui es aux cieux ;" mais "Notre Père, etc., etc." Jamais ni Jésus, ni les apôtres ne nous ont parlé d'adresser nos prières à d'autres qu'à Dieu par Jésus-Christ ; au contraire, ils nous disent qu' "*Il n'y a qu'un seul Dieu et qu'un seul médiateur entre Dieu et les hommes, savoir Jésus-Christ homme.*" (I Tim. II : 5). Quant au chapelet, Jésus l'a condamné à l'avance par ces paroles : "*Quand vous priez, n'usez pas de vaines redites comme font les païens qui s'imaginent d'être exaucés en parlant beaucoup*" (Matthieu VI : 7). Et pour ce qui regarde les morts, je les laisse où Jésus, les apôtres et tout l'Evangile les laissent ; c'est-à-dire entre les mains de Dieu qui dans sa parole déclare qu" '*après la mort suit le jugement*" et que "*De quelque côté que l'arbre tombe il y reste.*" (Heb. IX : 27 et Eccles. XI : 3). Ceux qui meurent en Jésus-Christ

sont avec lui et n'ont pas besoin de nos prières, tandis que ceux qui ne meurent pas " en Christ," comme St. Paul l'exprime, n'ont pas besoin non plus de nos prières, puisque leur condamnation est irrévocable. Dans tous les cas je ne vois nulle part dans la parole de Dieu qu'il nous y soit recommandé de prier pour les morts et je ne veux pas essayer d'être plus sage que Dieu.

L'Eglise catholique pratique des choses bien belles à la vue des hommes ; mais il ne faut pas oublier cette parole significative de Jésus-Christ : " *Ce qui est beau devant les hommes est souvent une abomination devant Dieu.*" (Luc XVI : 15) Et cette autre parole : " *Toute plante que mon Père na point plantée sera déracinée.*" (Matt. XV : 13. Les belles cérémonies, le mysticisme supertitieux, la pompe d'un culte formaliste ne sauraient jamais remplacer la régénération du cœur par le St.-Esprit, la repentance dont on ne se repent jamais, la foi vivante et sincère en Jésus-Christ, et l'obéissance implécite à ses commandements.

Vous terminez votre lettre en m'exhortant à tenir ferme "la foi de nos pères et l'honneur de notre nom." Je vous le demande, si nos pères ont marché en aveugles, faut-il les suivre ? Jésus n'a-t-il pas dit, Matt. XV : 14 : "Si un aveugle conduit un autre aveugle, ils tomberont tous deux dans la même f[illegible]" ? Et quant à l'honneur de mon nom, je tiens infiniment plus à le rendre honorable aux yeux de Dieu, en obéissant à la vérité de l'Evangile, que de le voir honorer des hommes. La fidélité à Dieu et à la conscience, c'est en cela que consiste le vrai honneur. Si je suis méprisé, rejeté et persecuté pour ma foi, je me console en me rappelant que

Jésus-Christ l'a été avant moi et que St. Paul a dit que "Tous ceux qui veulent vivre dans la piété selon Jésus-Christ seront persécutés. (I Tim. II : 12).

Vous remerciant de vos bonnes intentions dont je sais tenir compte et vous souhaitant le même bonheur que j'éprouve en suivant l'Evangile de Jésus-Christ.

Je demeure, cher cousin,

Votre tout dévoué,

———

——

Montréal, 15 Oct. 1892.

Mon cher cousin,

Votre honorée du 30 Septembre dernier m'est arrivée le 5 courant.

Je présume que l'intéressante messagère a fait quelque malheureuse renconte le long de la route, ou s'est peut-être égarée dans la fausse poche d'un postillon amusard, car bien que datée de Maskinongé, 30 Septembre, elle n'a été mise à la poste que le 4 Octobre, à Montréal. Vous me permettrez de vous offrir mes félicitations sur les lumières remarquables que vous obtenez dans vos nouvelles études religieuses. Si vous avez fait d'aussi grands progrès dans si peu de temps, vous pouvez vous attendre à être bientôt proclamé docteur parmi les docteurs dans l'association des baptistes.

En effet vous possédez à fond, sur le bout de vos doigts, comme l'on dit, toutes les divines Ecritures,

l'Ancien et le Nouveau Testament n'ont plus de secrets pour vous. C'est vraiment par malice et pour vous moquer que vous vous excusez auprès de moi, car votre lettre est un véritable vase d'érudition.

Vous avez lu entre les lignes de ma petite lettre, des accusations d'*hypocrisie* qui ne s'y trouvent certainement pas. Je regrette vraiment que mes observations aient pu donner lieu à une aussi fausse interprétation de mes sentiments.

Veuillez bien croire, mon cher cousin, que je n'ai même pas eu l'idée de pareilles vilaines choses à votre égard.

L'injure n'a jamais été dans mes habitudes. Je ne sais pas pourquoi je m'en servirais envers un ami que j'ai mille bonnes raisons d'estimer et de respecter.

Au reste quel intérêt aurai-je pu avoir de vous faire de la peine puisque je ne vous écrivais pas dans un but de contreverse, mais comme ami, comme parent, comme frère, sans arrière-pensée, sans fausse réserve ?

Et bien loin de moi est encore aujourd'hui la pensée de mettre en doute votre sincérité aussi bien que la pureté et le désintéressement de vos motifs dans votre acceptance extérieure d'un nouveau baptême.

Eh bien oui, vous croyez sincèrement que votre père, votre mère, vos enfants, votre femme, vos frères et vos sœurs, tous vos parents catholiques enfin, sont dans l'erreur et dangereusement égarés à travers les champs de la perdition.

Eh bien oui, vous croyez sans l'ombre d'un doute, que dans Maskinongé vous seul et vos sept compagnons êtes dans la *voie*, la *vérité* et la *vie* et que les bienheureux

rebaptisés seuls arriveront un jour à la gloire éternelle que Dieu réserve aux élus.

Eh bien oui, c'est donc là votre croyance ferme, forte, inébranlable. Je la respecte profondément. Car pour moi les croyances honnêtement formées et pures de tout alliage avec les mauvaises passions humaines sont toujours dignes de respect.

Or vous seul connaissez l'état réel de votre âme à ce sujet. Vous seul pouvez témoigner de la simple et calme sincérité de vos nouvelles convictions religieuses.

N'ayez donc plus à l'avenir de mauvaises pensées sur mon compte. Veuillez croire plutôt à la sincérité des bons souhaits que je forme pour tout ce que peut faire le bien et la prospérité de votre famille.

Votre lettre est pleine dépits, de provocations et d'attaques contre la religion catholique et ses ministres. Vous prenez ce ton agressif sous pretexte de répondre à ce que vous appelez mes fariboles.

En vérité, mon cher cousin, vous avez mal compris ma lettre et mal interprêté l'esprit de famille et de bonne amitié qui l'a inspirée. Vous avez l'air à me considérer comme un ennemi, qui vous veut du mal et qui cherche à surprendre votre bonne foi, plutôt que comme un ami, un frère, qui parle en ami et en frère.

Je ne me sens ni de vocation ni de goût pour la contreverses religieuse. D'ailleurs, comme le dit St. Paul, est-ce que tout le monde est apôtre ? Est-ce que tout le monde est docteur ? Je ne veux faire de la contreverse ni avec vous ni avec d'autres. Le voudrais-je que les mille distractions de ma vie de bureau m'en empêcheraient absolument. Et comme je ne suis ni apôtre, ni

docteur, ni prophète, ni fils de prophète, je me reconnais indigne et incapable d'assumer un rôle si béni de grandeur et de responsabilité.

Je sais—et cela me suffit—que la foi est le *don de Dieu ;* que nos pères pratiquaient la foi du Christ et que les croyances de mon père sont toutes dans mon cœur.

Malgré mes faiblesses et mes fautes nombreuses, je conserve ce gage de la vie future pour le transmettre à ceux qni dépendent de moi. C'est pourquoi je m'efforce d'accomplir les œuvres que me commande la foi. Vous savez combien elles son grandes, vivifiante et pleines de consolation pour les âmes qui possèdent le *don sublime* de Jésus-Christ !

Je trouve la doctrine protestante trop sèche, trop aride, trop froide et trop stérile en bonnes œuvres, en dévouements et en sacrifice, pour qu'elle soit la religion du Dieu d'amour et de charité qui est mort pour nous sur la croix et que nous adorons.

De plus, la doctrine protestante est une œuvre humaine et d'invention toute récente.

Jugez-en vous-même. Les protestants n'existent que depuis à peine 300 ans. Ils sont nés en 1518.

Voilà bientôt deux mille ans que les catholiques croient à Jésus-Christ fait homme pour nous, à la sainte Eglise catholique, à la communion des Saints, à la rémission des péchés, à la résurrection de la chair et à la vie éternelle. Les catholiques sont du même âge que l'Homme Dieu. Ils sont de la famille des apôtres. Parmi nos ancêtres, nous comptons des millions de Pontifes, de docteurs, de martyrs, de vierges et de confesseurs de la foi de Jésus-Christ.

Sous la gouverne infaillible du chef des apôtres et de ses successeurs dans l'Eglise, les catholiques suivent depuis bientôt vingt siècles les divers enseignements du Sauveur.

Je sais—et cela me suffit—que l'Eglise catholique est la seule et véritable Eglise fondée par Jésus-Christ. Le Sauveur a dit: Il n'y aura qu'un troupeau et qu'un Pasteur. (St. Jean X: 16). Il n'y a qu'un Seigneur, qu'une Foi, qu'un Baptême. (St. Paul aux Ephesiens IV : 5.)

"Tous nous avons été baptisés pour être un seul corps." (Epître de St. Paul aux Corinthiens, chap. XII: ver. 13). "Quoique beaucoup nous sommes un seul corps dans le Christ." (St. Paul aux Romains, chap. XII: ver. 5).

Pour moi le seul Troupeau désigné par le Christ, c'est l'Eglise catholique. En effet, par ces paroles Dieu n'a pu vouloir indiquer le protestantisme. D'abord parce qu'il n'existait pas alors ; et ensuite parce que le protestantisme est divisé, depuis sa naissance, en mille *sectes* ou *troupeaux différents.*

Pour moi le seul Pasteur, c'est le Pape, le vicaire de Jésus-Christ sur la terre. C'est lui que le Christ a constitué le chef visible de son Eglise ici-bas, quand il a dit à St. Pierre : "Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise." (St. Marc, chap. 15, v. 18. "Confirme tes frères dans la Foi. Je te donnerai les clefs du Royaume des Cieux."

Luther lui-même a reconnu le Pape comme l'interprète du Christ en ce monde :

"Votre voix, écrivait-il à Léon X, est la voix du Christ. Je ne le récuserai jamais." Condamné par les évêques d'Allemagne et les Universités de France et d'Italie, ce moine apostat disait à l'envoyé du St. Père: "Il reste une voix à entendre qui vaut toutes les autres. Je vous prie de porter cette affaire sous les yeux de notre Saint Père Léon X, afin que le *chef de l'Eglise prononce ce qu'il faut croire ou rejeter.*" Luther est, comme vous le savez, le fondateur du protestantisme.

Pour moi, le seul baptême, c'est le baptême catholique qui nous fait chrétien, enfant de Dieu et de l'Eglise. C'est le baptême que le Christ a recommandé à ses apôtres d'administrer à tous les peuples (St. Matthieu, chap. 28, ver. 19, ect) qui est nécessaire au salut. (St. Jean, chap. 8, ver. 5); "Allez, enseignez toutes les nations, baptisez-les, au nom du Père, du Fils et du St. Esprit."

Mon cher cousin, on ne peut pas vous faire croire que ces paroles du Sauveur indiquent le baptême protestant puisque le protestantisme n'existait pas au temps ou ces paroles ont été prononcées. Car l'Eglise protestante, divisée et subdivisée en mille sectes différentes et ennemies les unes des autres, a été inventée 1518 après l'établissement de l'Eglise catholique par Jésus-Christ.

Je sais—et cela me suffit—que le Christ a dit à ses apôtres avant de monter aux cieux: "Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre; allez, enseignez les nations, apprenez-leur à garder tout ce que je vous ai enseigné, et je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles." (St. Matt. ch. 28, v. 10). "Je remets entre vos mains le pouvoir que j'ai

reçu de mon Père." (St. Jean, ch. 20, v. 21). "Celui qui vous écoute m'écoute, celui qui vous méprise me méprise." (St. Luc, ch. 10, v. 16). "Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise regardez-le comme un païen et un publicain. (St. Matthieu, ch. 18, v. 17). "Les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle. (St. Marc, ch. 15, v. 18).

La raison me dit que cette promesse d'immortalité faite à l'Eglise ne pouvait pas être en faveur du protestantisme puisque l'Eglise protestante a pris naissance 1518 après la mort du Sauveur.

La raison me dit aussi que Dieu n'a pu remettre ses pouvoirs aux pasteurs du culte protestant puisqu'il n'y avait pas alors d'autres protestants que les scribes et les pharisiens, juifs, les bourreaux du divin crucifié.

Le bon sens me dit aussi que ces pouvoirs divins et ces espérances d'immortalité n'ont pu être donnés aux apôtres exclusivement, mais qu'ils ont été donnés aux apôtres et à tous leurs successeurs dans la foi. Jésus, vous le concèderez, devait bien savoir que ses apôtres mourraient. S"il eût voulu restreindre aux apôtres seuls la transmission de ses pouvoirs et la faveur de ses promesses d'immortalité, pourquoi aurait-il pris la peine de leur dire qu'il serait avec eux tous les jours jusqu'à la consommation des siècles ?

Pourquoi aurait-il dit à St. Pierre que les portes de l'enfer ne prévaudraient jamais contre l'Eglise du Christ ?

Et comment peut-on prétendre que les paroles s'appliquent à la religion protestante puisque cette dernière n'a été inventée que 1518 plus tard par un moine défroqué et adultère ?

Ma foi dans la doctrine catholique repose sur ces divins préceptes de Jésus-Christ qui nous ont été transmis par les apôtres.

J'ai le bonheur de croire à la divinité de l'Egli e, à l'infaillibité de son chef suprême sur la terre dans les matières de la foi et aussi à la nécessité d'écouter et de pratiquer les enseignements de l'Eglise, si je veux arriver, après cette vie, à la possession du bonheur des élus.

Parmi ces dogmes et ces pratiques, je comprends les sacrements de baptême, de pénitence, d'eucharistie, de confirmation, la confession auriculaire, l'existence du purgatoire et l'efficacité de nos prières pour les morts, et la dévotion à la Sainte-Vierge, aux anges et aux saints. Je crois que toutes les pieuses manifestations du culte extérieur sont d'un grand secours au chrétien pour se maintenir dans la voie qui conduit au suprême bonheur. Je pourrais bien appuyer toutes ces croyances par des citations, des paroles de Jésus-Christ et par les prédications apostoliques, mais je n'ai pas le temps aujourd'hui et d'ailleurs qu'ai-je besoin de vous faire cette démonstration lorsque je sais que vous croyez encore aux enseignements catholiques que vous avez reçus sur les genoux et de la bouche de votre bonne mère, et que vous avez pratiqués avec tant d'amour aux pieds des autels de la pieuse et modeste église du *pied de la côte.*

Maintenant, mon cher cousin, on voudrait nous faire renier ces croyances que nous tenons de nos pères. Et pour en arriver là, pour mieux faire cette œuvre de destruction, on profite d'un trouble, d'un moment d'excitation publique ; on exploite des faits isolés, la chute

d'un prêtre renégat et sacrilège comme Guyhot (qui vient de défroquer et de se mettre protestant), enfin les ministres du faux culte font flèche de tout bois dans le but de soulever dans notre âme des doutes contre la foi catholique et de mettre dans notre esprit des préjugés injustes contre les prêtres catholiques.

On vous fait dire encore sur votre lettre que les défauts que vous avez observés depuis longtemps chez plusieurs prêtres catholiques ont puissamment contribué à diminuer votre foi dans la doctrine qui a formé ces prêtres.

Permettez-moi de vous faire observer, mon cher cousin, que ce n'est pas là le raisonnement d'un homme qui prétend recevoir ses inspirations directement de l'Esprit-Saint depuis trois mois. Allons, parlons franchement. Dites-moi, n'est-ce pas un petit grain d'orgueil froissé plutôt que les prétendus défauts de quelques prêtres qui a été la cause dominante de toute cette triste affaire de la chapelle de Maskinongé ? De votre séparation extérieure de l'Eglise catholique ? Je n'ai pas de raison pour croire qu'une autre passion ait pu influencer votre opinion et votre action dans cette circonstance malheureuse.

En étudiant l'histoire de l'Eglise vous verrez que les passions de la chair, les plus basses et les plus grossières, ont été, avec l'orgueil, la cause de toutes les apostasies qui se sont produites dans l'Eglise catholique, depuis sa fondation jusqu'à nos jours.

Pourquoi un si grand nombre de schismatiques instruits et respectables abandonnent-ils chaque jour l'erreur protestante pour embrasser la vérité catholique ?

pendant qu'il n'y a que les prêtres orgueilleux, adultères, ivrognes et dégradés qui se fassent protestants ? ? Je pourrais en mentionner plusieurs dans les deux catégories, et que vous connaissez bien ; au moins par commune renommée.

L'orgueil et l'adultère ont présidé à la naissance du protestantisme. C'est l'enseignement irrécusable de l'histoire.

Et vous, mon cher cousin, vous n'oseriez pas mettre entre les mains de votre femme et de vos enfants les écrits orduriers de Luther, de Calvin, d'Henri VIII et de Chiniquy. Or, ces tristes personnages sont les pères et les propagateurs de la nouvelle religion que vous avez choisi après *mûrs réflexions*, camme on vous le fait dire dans votre lettre.

La religion catholique est née sur le Calvaire de Golgotha ; elle est sortie, pour ainsi dire du cœur sacré de Jésus. Elle a été arrosée du sang généreux des martyrs, nos ancêtres dans la foi.

Mais revenons à vos observations sur les defauts de plusieurs prêtres, et les impressions déplorables à la religion qu'elles ont laissées dans votre âme.

Etes vous bien certains de ne pas avoir beaucoup exagéré ces défauts ?

De plus, connaissez vous un homme sur la terre, dans Maskinongé qui soit sans défauts ? N'avez-vous pas les vôtres comme j'ai les miens ? Et croyez-vous que les pasteurs qui vous enseignent la Bible soient blancs et purs comme de la neige ? La charité chrétienne ne vous fait-elle pas un devoir de supporter les défauts du prochain et de pardonner ses fautes ?

Mais voyons la futilité de ce raisonnement. Quand il y a des mauvaises herbes dans votre champ et des vers dans votre jardin, dites-vous que vos grains et vos fruits sont pour cela mauvais ? Parce qu'il y a de mauvais artistes, allez-vous soutenir que la musique, la peinture, la sculpture, etc., etc., sont des arts grossiers et détestables ? Parce que des anges sont tombés dans le ciel, prétendez-vous dire que les chœurs célestes sont des agents de pestilence, de corruption et d'orgueil ?

Parce qu'un enfant ferait la honte et le déshonneur de votre maison, soutiendriez-vous que votre famille est infâme, maudite, et indigne de confiance et de respect ? La chûte des anges n'est-elle pas plutôt la preuve de la toute puissance et de la justice de Dieu, qui a foudroyé les orgueilleux révoltés dans les feux éternels ? Les défauts, les fautes, les turpitudes, les crimes, si vous voulez, de quelques prêtres prévaricateurs qui s'oublient ou se dégradent, ne prouvent-ils pas plutôt la faiblesse et la perversité du cœur humain ? Ne servent-ils pas plutôt à rendre plus éclatante la puissante protection que Dieu donne manifestement à son Eglise sur la terre ?

En effet, mon cher cousin, il y a longtemps que les faiblesses et les fautes de plusieurs de ses ministres auraient pu détruire l'Eglise catholique si elle n'était pas d'origine divine, et si le ciel ne lui accordait une protection de chaque jour. Mais elle a eu la promesse des lumières de l'Esprit-Saint et de l'assistance de Celui devant qui tout genou fléchit sur la terre, au ciel et dans les enfers. Le Dieu de toute vérité, de toute justice et de toute puissance l'a prise sous sa haute et sainte garde. Et depuis les apôtres jusqu'à nos jours,

c'est par le secours divin qu'elle a terrassé toutes les hérésies et triomphé de tous ses persécuteurs. " Allez, dit le Maître à ses apôtres, enseignez toutes les nations, baptisez-les, au nom du Père, du Fils et du St.-Esprit ; je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles."

Telle est la mission universelle de l'Eglise catholique et la promesse de son immortalité.

Pardonnez-moi, mon cher cousin, de vous avoir écrit une aussi longue lettre sur des choses que vous connaissez si bien et qui, jusqu'à ces derniers temps, donnaient tant de douces consolations à votre cœur !

En vérité, pourquoi vous ai-je entretenu si longuement de l'Eglise catholique—qui est la patrie de notre foi et la mère de nos âmes.

Un bon patriote peut-il jamais trahir et oublier la patrie ?

Un enfant peut-il oublier et renier sa mère ?

Pardon, encore une fois, et veuillez accepter mes meilleurs souhaits de prospérité et de bonheur que je forme pour vous et votre famille à qui vous voudrez bien présenter mes saluts et amitiés.

Croyez-moi pour la vie,

Votre cousin,

———

———

Maskinongé, 8 Nov. 1892.

Mon cher cousin,

Je vous remercie pour votre lettre du 15 ultimo à laquelle je réponds en ce moment. La mienne vous serait arrivée à temps si dans votre première vous m'eussiez donné votre adresse au complet.

J'ai cru inutile de vous dire que je n'écrivais pas moi-même. Les spirituelles remarques par lesquelles vous commencez votre lettre ne me paraissent donc pas tout-à-fait à propos.

J'ai beau relire votre première lettre, j'y vois, sans "lire entre les lignes," les mêmes choses que j'y ai vues d'abord et vous ne pourriez y voir autre chose vous-même si vous vous donniez la peine de la relire. Si elle ne contient pas des accusations indirectes de malhonnêté et d'hypocrisie, alors les mots ne signifient plus rien. Si votre plume a pris le mors aux dents et que ce ne soit pas vous, mais elle qu'il faille blâmer, j'en suis fort aise. Mais je vous conseillerais de changer de plume, puisque celle que vous maniez vous joue de si mauvais tours ; car, encore dans votre dernière, il est évident que vous en avez perdu le contrôle. Elle persiste à affirmer, malgré mes déclarations du contraire, que je suis encore, au fond, catholique-romain.

Eh bien, laissons-lui cette fiche de consolation ; elle peut lui être utile et j'espère qu'elle ne me fera pas trop de mal.

Votre lettre me rappelle ce caractère de Molière qui tout en rossant sa femme d'importance lui adressait en même temps des paroles de tendresse : "Ma petite femme ! " " Ma mie ! " " Ne nous fâchons pas s'il vous plaît," etc., etc. Mais, " laissons là ce chapître."

Votre lettre touche à tant de questions qu'il faudrait tout un traité de controverse pour y répondre à fond. C'est que, voyez-vous, toute " l'érudition " n'est pas de mon côté : vous en avez bien votre petite part aussi. C'est dommage, cependant, qu'elle soit employée à la défense de l'erreur. Il me semble, mon cher cousin,

que si vous vouliez ouvrir les yeux à la lumière de l'Evangile, l'étudier avec un esprit impartial et avec prière, vous vous apercevriez bientôt que l'édifice que vous essayez d'ériger dans votre lettre repose sur le sable mouvant des traditions humaines et non sur le rocher inébranlable de la Parole de Dieu. Il est vrai que vous citez des textes de cette Parole pour appuyer vos doctrines ; mais un examen plus sérieux de ces textes vous ferait voir qu'ils sont loin d'avoir le sens que vous leur donnez.

J'admire votre désir de garder le dépôt qui vous a été confié ; mais je voudrais que vous prissiez le temps et la peine de vous assurer que ce dépôt est bien celui de la vérité telle quelle est en Jésus. Que de personnes qui dans un moment de cruelle illusion ont saisi avec des transports de joie ce qu'elles croyaient être un diamant précieux et se sont trouvées n'avoir qu'une pierre sans valeur à la main.

Dieu, comme vous le dites, donne la foi ; mais n'y a t-il pas aussi une foi toute humaine et qui ne saurait changer l'âme à la ressemblance de Dieu ? Quand je vois une âme transformée par la foi en Jésus, animée de son Esprit et marchant dans la voie de la sainteté, je me dis : " Voilà une foi qui vient de Dieu." Et cela, tout jeune dans la foi que je suis, je l'ai vu chez des gens qui sont chrétiens sans être catholiques-romains.

Vous dites que " la doctrine des protestants est trop sèche, trop aride et trop stérile " pour vous. Avez-vous songé que peut-être vous ne la connaissiez pas et que vous en connaissiez encore moins les fruits ?

Comment se fait-il que ces protestants qui n'espèrent pas acquérir le salut par leurs bonnes œuvres, ont

cependant la réputation, même parmi notre peuple catholique, d'être plus généreux, plus charitables, et généralement plus honnêtes que les catholiques eux-mêmes qui font de leurs bonnes œuvres un moyen de salut ? Si vous pouviez un bon jour mettre de côté vos lunettes catholiques-romaines et faire un petit séjour parmi les chrétiens-protestants, les voir, voir sous leur vrai jour leur doctrine et leur vie, vous seriez peut-être étonné de vos découvertes ...... Je puis vous assurer en toute sincérité que je ne me suis jamais senti si près de mon Dieu et aussi bien disposé à observer sa loi que je ne le suis depuis que j'ai compris les doctrines du salut telles que les enseignent les chrétiens évangéliques.

Vous dites, mon cher cousin, que la doctrine des protestants est une "œuvre humaine et de date récente." Et plus loin vous dites : "Voilà bientôt vingt siècles que les catholiques croient en Jésus-Christ, à la Sainte Eglise Universelle, à la communion des saints, à la rémission des péchés, à la résurrection de la chair et à la vie éternelle." Or, comment se fait-il que c'est justement là le sommaire de la foi des protestants que vous dites être d'invention humaine et de date récente ?

Voulez-vous m'expliquer cela ? Le fait que les protestants croient au symbole des apôtres (à l'exception du mot *romain* attribué à l'Eglise, lequel est de date récente) ne prouve-t-il pas que leur foi n'est pas récente, mais qu'elle date des temps qui ont précédé la corruption de l'Eglise par la hiérarchie romaine ?

Veuillez donc me dire depuis quand les catholiques-romains croient, comme à des dogmes, ou comme à des articles de foi obligatoires, à l'infaillibilité du pape, à l'immaculée conception de la Vierge Marie, à la confession auriculaire, au célibat des prêtres, au purgatoire, etc., etc.

Ne sait-on pas, par l'histoire, que ces dogmes sont de dates plus ou moins récentes ? C'est donc par ignorance, sur ce point-là, ou par mauvaise foi que vous affirmez tant de tois que la foi des protestants date de 1518. Si vous avez lu l'histoire par des auteurs tant soit peu impartiaux vous devez savoir qu'à travers les siècles pendant lesquels l'Eglise-romaine s'éloignait de plus en plus de la vérité, il y a toujours eu, en dehors d'elle et souvent dans son sein, des chrétiens qui s'opposaient à ses inovations, pour conserver pure la doctrine des apôtres. Vous devez savoir aussi que la Réforme du XVIème siècle n'a pas été la fondation d'une religion nouvelle, mais un retour, par une grande partie de la chrétienté, à la pureté de cette religion que Jésus-Chrit était venu nous apporter, celle de l'esprit et de la vérité. Si vous n'aviez pas étudié l'histoire arrangée par des auteurs sans vergogne, de manière à toujours justifier un côté et à denigrer l'autre, vous sauriez aussi que malgré leurs défauts, communs aux mortels, les réformateurs étaient, au point de vue de la morale et de la piété, bien au-dessus du niveau ordinaire du clergé d'alors, sans en excepter les papes. Il me paraîtrait bien étrange que vous ne voulussiez pas avouer que la calomnie la plus éhontée a été employée pour affaiblir l'influence des réformateurs. C'est probablement en répétant *ad infinitum*, comme vous le faites dans votre lettre, que la religion protestante date de 1518, que vos historiens sont parvenus à se faire croire à eux-mêmes ce que cette rengaine exprime. Si la puissance romaine n'eut pas poursuivi comme des bêtes fauves et détruit par le fer et le feu les chrétiens du moyen âge qui refusaient de se soumettre à son autorité, et si Rome n'eut pas entraîné la chrétienté dans

l'erreur, il n'y aurait pas eu besoin d'un mouvement réformateur comme celui du seizième siècle. Mais dans ces circonstances, le temps devait arriver où les peuples s'affranchiraient de cette autorité tyranique.

"Sous la gouverne infaillible du chef des apôtres et de ses successeurs dans l'Eglise, les catholiques suivent depuis bientôt vingt siècles les divins enseignements dn Sauveur." Voilà, mon cher cousin, une de ces phrases ronflantes au moyen desquelles on jette de la poudre aux yeux des ignorants. Car, rien de plus clair dans l'Evangile, étudié dans son ensemble, que Jésus n'a jamais établi de chef "visible" et "infaillible" de son Eglise, moins encore des apôtres. Cette doctrine n'existe que dans l'imagination des catholiques-romains qui se payent de mots et de textes détournés de leur vrai sens. Ces seules paroles de Jésus suffiraient à le prouver: "Vous savez que les princes des nations les maîtrisent et les traitent avec empire, mais il n'en doit pas être ainsi parmi vous. Mais, que celui qui voudra devenir le plus grand parmi vous soit votre serviteur et celui qui voudra être le premier qu'il soit l'esclave de tous. St. Mathieu XX: 25-27.

D'après St.-Luc XXII: 23, nous voyons que Jésus adressa ces mêmes paroles aux apôtres lorsqu'ils étaient à discuter lequel d'entre eux serait le plus grand, ou le premier. C'était bien le temps de leur dire qu'il avait établi Pierre pour leur chef; mais il n'en a jamais parlé.

Comment se fait-il que la base de votre systême hiérarchique, que vous mettez sans cesse à la place de l'Eglise du Christ, repose non sur des paroles explicites du Sauveur, mais sur des traditions tardives et

obscures et sur quelques textes, choisis après coup, qui signifient tout autre chose que ce que vous leur faites dire? Jésus ne disait-il pas (Matt. XXIII) "N'appelez personne sur la terre votre père, car vous n'avez qu'un père qui est Dieu. Ne vous faites pas non plus appeler maître, ou docteur, car vous n'avez qu'un maître qui est Christ et vous êtes tous frères." Cela s'accorde-t-il avec vos appellations de "Monseigneur l'Evêque," "Notre St. Père le Pape," etc., et cela indiquerait-il, par hazard, que Pierre était "le pape" (papa) de l'Eglise, "le docteur universal," "le prince des apôtres"?

Le texte: "Pierre tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise," etc., que vous citez et que vous trouvez si concluant en votre faveur et dont on a fait le grand cheval de bataille dans la défense de la papauté, ne se trouve ni dans St. Marc ni dans St. Luc ni dans St. Jean. Cela est d'autant plus remarquable que Marc et Luc racontent l'incident de la conversation même qui a donné occasion à ces paroles. Mais ils s'arrêtent tout court avant d'arriver à elles. S'il eut été question, par ces paroles, de la base de l'Eglise, de sa fondation sur Pierre, de l'établissement de son chef infaillible, ne pensez-vous pas que ces deux évangélistes auraient rendu les paroles du Maître au complet? Pourriez-vous expliquer un tel silence, une telle omission de leur part? N'est-il pas beaucoup plus naturel de voir dans ces paroles, hautement figurées du reste, la sanction de la foi de cet apôtre qui, le premier, avait confessé que Jésus est "*le Christ, le fils du Dieu vivant.*"

C'est surtout à cause de cette foi que Jésus, le divin bâtisseur, pose cette première pierre de l'édifice qu'il

va ériger lui-même. Les autres apôtres viendront après Pierre, ainsi que tous ceux qui auront sa foi ; en sorte qu'il pourra dire lui-même de tous les chrétiens : "*Vous approchant du Seigneur qui est la pierre vive, rejetée des hommes, mais choisie de Dieu et mise en honneur, vous aussi comme des pierres vives êtes édifiés sur lui pour former une maison spirituelle et un ordre de saints sacrificateurs.*"

Mais, c'est aussi parce que cet apôtre allait être l'initiateur du royaume de Jésus-Christ sur la terre, non pour reigner sur ce royaume, mais pour en ouvrir les portes seulement et pour inviter le monde entier à y entrer. C'est bien ce qu'indiquent les paroles qui suivent : "*Je te donnerai les clefs du royaume des Cieux.*" Or, le symbole de l'autorité ce n'est pas une clef, mais un *sceptre.* Ce n'est donc pas une primauté d'autorité que Jésus donne à Pierre, mais une primauté de travail et d'initiative. Avec la clef de l'Evangile, et par la prédication de cet Evangile, il va ouvrir le royaume des cieux sur la terre. Parmi les Juifs d'abord, à Jérusalem, le jour de la Pentecôte ; et ensuite chez les Gentils, dans la maison de Corneille, à Cesarée. Voyez Actes II et X. Cela est loin de le constituer " chef de l'Eglise," " prince des apôtres," " vicaire de Jésus-Christ."—Permettez une citation : " Le Seigneur dit : " Allez et enseignez toutes les nations." Vous voyez là l'institution d'un sacerdoce. Le Seigneur dit : " Je suis avec vous." Vous voyez là une promesse d'infaillibilité. Le Seigneur dit : " Je bâtirai mon Eglise." Aussitôt s'élève devant vos yeux l'image d'une grande association religieuse, avec une organisation régulière, avec prêtres, évêques et papes, avec puissance sacramentelle, avec puissance de juridiction, en un mot, l'Eglise-Romaine telle que vous la connaissez. C'est-à-dire que pour in-

terpréter chacun de ces passages vous commencez par mettre dans les textes ce que vous voulez en faire sortir.

Quant à moi il me semble qu'un homme sans prévention et qui ne connaîtrait pas encore le catholicisme puiserait difficilement la notion de ce système religieux dans les passages que j'ai cités ; il penserait plutôt et tout naturellement à une église fondée sur une libre profession de la vérité chrétienne ; une simple obligation pour tous de répandre l'Evangile selon leur position ; enfin à ce secours divin qui promis à tous, purifie l'âme d'erreur en la purifiant du péché.

A vos yeux, le christianisme ne se repose pas seulement sur l'Eglise, mais l'Eglise est l'objet de la révélation chrétienne et Jésus est venu avant tout sur la terre pour établir cette Eglise dépositaire de la vérité, canal des grâces, seul moyen de salut. En dehors de l'Eglise-romaine vous n'admettez pas la possibilité de la foi, vous ne concevez pas l'Evangile. C'est dire de quelle importance est la notion de l'Eglise dans le système catholique ! Tout en sort et tout y revient. D'après cela on doit s'attendre à voir l'Eglise occuper dans les discours du Seigneur et dans les écrits des apôtres une place proportionnée au rang qu'elle occupe selon vous dans l'économie chrétienne. Si Jésus-Christ a voulu l'Eglise catholique, s'il l'a instituée, il a sans doute exprimé cette intention à diverses reprises, ou tout au moins dans des termes précis : il a montré qu'il s'agissait, comme dit Bellarmin, d'une société aussi palpable que le royaume de France ; il a distingué les laïques du clergé ; il a indiqué que les apôtres devaient avoir des successeurs et que ces successeurs devaient être des évêques ; il a défini la vertu mystérieuse de l'ordination ; il a désigné les degrés de la hiérarchie ; il a pour-

vu à l'unité ; il a proclamé quel est le siège de l'infaillibilité. Vous savez avec quel soin et quels détails la loi de Moïse s'occupait du sacerdoce israelite, de ses fonctions, de ses droits. Rien de plus minutieux que ces ordonnances. Il en est qui règlent jusqu'aux vêtements sacrés.

A combien plus forte raison le Nouveau-Testament n'aurait-il pas été explécite sur l'institution du nouveau sacerdoce ? Comme il sera à la fois abondant et exact quand il s'agira d'établir le lien qui rattache le prêtre chrétien au prêtre juif ! Comme il va nettement définir les attributions respectives du pape, de l'épiscopat et des conciles ! Comme il va insister sur le devoir du fidèle de s'attacher à son évêque ! Comme il va nous faire admirer l'unité et l'universalité de l'organisation ecclésiastique ! Il s'agit des conditions d'existence du christianisme dans le monde, des conditions du salut pour l'individu sur la terre, nécessairement tout sera clair, cathégorique, évident ! Ce n'est pas une satire que j'écris, ce n'est pas ma faute si j'en ai l'air. Il me semble que le Nouveau-Testament devrait être rempli de l'Eglise-romaine.

Je suis trop exigeant pensez-vous ?

Eh bien ! soit ! je me contenterai d'un passage, pourvu qu'il soit positif. Au lieu de cela que m'offre-t-on ? Trois ou quatre versets dans lesquels on n'y trouve le système romain qu'à force de subtilité ou de violence.

A en croire vos théologiens Jesus-Christ se serait appliqué à parler en énigme au lieu de manifester sa volonté sur le sujet d'une importance aussi extrême. Il aurait employé tous ses efforts à cacher sa volonté. Il se serait étudié à parler de manière à ne pas être com-

pris. Car qui osera dire que le sens prêté par votre Eglise aux passages dont il s'agit est un sens évident et que penseriez-vous d'un législateur humain qui aurait rédigé ses lois de cette manière ? d'une constitution politique qui s'appuirait sur une charte aussi équivoque" ?

Voilà, mon cher cousin, des lignes que traçait un des plus grands penseurs de la France. Elles méritent votre attention.

Ma lettre est déjà trop longue et pourtant je ne veux pas la clore sans relever bien brièvement deux ou trois autres points de la vôtre.

D'abord, la vertu que vous attribuez au baptême d'eau n'appartient en réalité qu'au baptême du St-Esprit et les passages que vous citez sont de ceux où, par métaphore, on a prêté au signe la vertu de la chose signifiée. C'est ainsi que l'on dit ! " Les aigles romaines ont vaincu la Gaule." Et pourtant, ce ne furent pas les *aigles*, mais les *armées*, que ces aigles ou drapeaux, représentaient, qui vainquirent la Gaule. Lisez le Nouveau-Testament et vous verrez que le baptême ne doit s'administrer qu'à ceux qui se repentent et qui croient et par conséquent pas aux enfants naissants.

La tache du péché originel est effacée par le sacrifice de Jésus-Christ et non par le Baptême ; en sorte que tous les enfants viennent au monde parfaitement purs et s'ils meurent avant d'avoir connu le péché, ils vont directement vers Dieu. Si le Baptême d'eau était absolument nécessaire au salut, le larron converti sur la croix n'aurait pas pu être sauvé, puisqu'il n'a pas été baptisé. Les saints de l'ancienne alliance ne l'ont pas été non plus. Jean-Baptiste baptisait " *en signe de repentance* " et les apôtres baptisaient ceux qui se repentaient et

croyaient en Jésus-Christ, personne d'autres. Et puis, vous le savez, dans les premiers siècles, comme du temps de Jésus-Christ et des apôtres, on ne baptisait, comme le mot grec l'indique, que par immersion, comme symbole de la mort du chétien au péché et de sa résurrection à une vie nouvelle.

Vous dites que "les protestants profitent des troubles et des défauts isolés des prêtres renégats et sacrilèges comme Guilhot pour soulever des doutes dans les âmes," etc. Mon cher cousin, les missionnaires protestants, fidèles à leur mandat et à leur Maître, cherchent à faire pénétrer l'Evangile partout où il y a des âmes disposées à l'entendre et qui en sont privées. Si je vous ai dit que les défauts des prêtres y avaient été pour quelque chose dans ma conversion à l'Evangile, j'ai eu le soin de vous dire en même temps que *cela n'aurait cependant pas suffi pour me faire laisser mon Eglise.* Vos remarques, plus ou moins justes, sur ce sujet-là n'ont donc pas leur raison d'être. Permettez-moi, là-dessus, une observation. C'est que les scandales qui se multiplient de plus en plus parmi les prêtres sont à la charge de votre Eglise qui, se croyant plus sage que Dieu, a mis de côté, pour le clergé, la loi sainte du mariage, établie par lui aux jours de la création, pour la remplacer par la loi du célibat, laquelle, vous le savez, est non-seulement contre nature, mais aussi en contravention directe avec une institution divine, spécifique et universelle. Plût à Dieu que le scandale Guilhot fût " un cas isolé". Vous passez donc à travers le monde les yeux fermés et les oreilles bouchées, mon cher cousin ? Vous serez bien obligé de les ouvrir avant longtemps, s'il n'y a pas des mesures de prises pour mettre fin à certaines liber-

tés d'un bon nombre de célibataires ecclésiastiques. Le monde marche, le peuple s'éclaire. Ce que l'on a longtemps toléré, on ne le tolèrera plus. Il faudra que Rome change ses lois, ou qu'elle se purifie de quelque manière. La lumière de l'éducation et surtout de l'Evangile forcera les oiseaux nocturnes de rentrer dans leur retraites et les peuples esclaves obtiendront la liberté glorieuse des enfants de Dieu.

Vous parlez de conversions fréquentes au catholicisme et vous jetez l'injures à la face de ceux qui laissent le Romanisme. Mon cher cousin, j'avais lieu d'attendre plus d'impartialité de votre part. Que ne parlez-vous des dix millions de catholiques-romains, que d'après vos propres évêques, vous avez perdus aux Etats-Unis seulement ; et des quarante mille Canadiens-Français qui depuis quarante ans ont abandonné votre Eglise pour suivre l'Evangile !

Comptez-vous que l'Angleterre, l'Allemagne, le tiers de la Suisse, la Hollande. les Etats-Unis et six de nos provinces sont peuplés de vile canaille, comme votre lettre l'impliquerait ? Car, ce sont là des pays qui ont renoncé à la foi romaine. Parceque vous avez par-ci par-là quelques ritualistes, cousins germains des romanistes, qui entrent dans vos rangs, vous en faites une chose de " chaque jour ". Allons donc !

Mais il faut que je m'arrête ici.

Recevez, mon cher cousin, l'assurance de mes sentiments respectueux,

Votre tout dévoué,

———

Correspondance entre un prêtre et son cousin protestant.

---

4 Sept. 1892.

Mon cher cousin,

Après mon retour de Maskinongé, j'ai écrit une lettre à mon oncle Désiré, ton père. Cette lettre n'exigeait pas de réponse, cependant il m'aurait fait plaisir de recevoir de vous quelques mots. Plus tard j'appris par les journaux que le ministre, M. Therrien, avait rebaptisé plusieurs qui ont par là, tout à fait déserté l'Eglise catholique, j'ai écrit alors à M. le Curé pour avoir de tes nouvelles. Sa réponse est venue. Elle est courte et incomplète. Mr. le Curé me dit bien que tu es encore mécontent, quoique tu l'aies bien reçu lorsqu'il est allé te voir avec ma lettre, mais il ne me dit pas clairement si tu as reçu toi aussi un second baptême. Mon cher cousin les paroles me manquent pour exprimer le chagrin que j'éprouve en te voyant engagé dans une voie si malheureuse. Mon cher cousin, crois-moi, je connais la religion aussi bien que n'importe quel ministre protestant. J'ai étudié depuis 12 ans passés la Parole de Dieu. L'Evangile et mes études m'ont appris que la seule religion de Jésus-Christ est celle que tu as ou que tu veux laisser, la religion catholique-romaine, cette religion dans laquelle tu as véçu pendant 45 ans.

Mon cher cousin, reviens donc à la religion de ton enfance, de ta jeunesse. Ne te laisse pas égarer par les faux prophêtes. Ces ministres protestants le sont. Au nom de qui viennent-ils prêcher ? Ce n'est pas Jésus-Christ qui les envoie. A eux peuvent s'appliquer les terribles paroles de Jésus, paroles que l'on peut lire au chapitre septième de St Mathieu versets 21, 22 23.

Ton cousin dévoué.

Maskinongé, 22 Sept., 1892.

Mon cher cousin,

Je viens aujourd'hui répondre à ta lettre que j'ai reçue il y a déjà quelques temps. J'aurais dû y répondre plus tôt.

Je dois d'abord te dire qu'en effet je suis un de ceux qui, il y a quelques semaines, ont tout-à-fait déserté, non l'Eglise catholique mais *romaine* pour me rattacher à la Ste. Eglise catholique, évangelique et apostolique. Je suis aussi un de ceux qui ont confessé publiquement, par le baptême, leur foi en Jésus-Christ comme *seul* Sauveur et leur résolution de mourir au monde pour suivre J.-C. et son St. Evangile. Ce baptême que nous avons reçu est celui qu'a reçu le Seigneur lui-même. Vois Matthieu III : 13-17. Le même qu'il a administré en Judée par le moyen des apôtres, Jean III : 22 et IV : 1-2. Le même qu'il a commandé aux disciples d'administrer aux croyants. Marc XVI : 15.

Le même que les apôtres eux-mêmes ont administré à tous les croyants. Actes VIII : 36-39. Et le même baptême que l'Eglise primitive a administré et pratiqué pendant longtemps, avant son éloignement de la vérité de J. C., des apôtres et du St. Evangile. Pour preuves, voir le Nouveau-Testament de Mgr. Baillargeon et le commentaire sur Rom. VI : 4 et aussi les notes sur le même passage dans le Manuel du Chrétien complet.

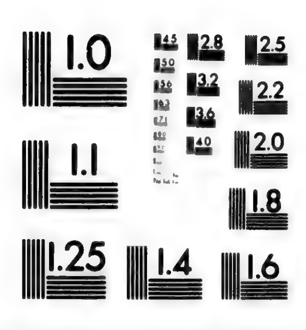
Je dois aussi te dire que le pas que nous avons fait a été de bon cœur, avec sincérité et avec joie ; et que j'éprouve une paix dans mon âme et une assurance de salut par Jésus-Christ, celui que je m'efforce de servir de tout mon cœur, comme jamais je n'ai trouvé dans l'Eglise romaine.

Tu me dis que tu as étudié la parole de Dieu, l'Evangile, depuis 12 ans passés et que tes études t'ont appris que la seule religion de J.-C. est la religion catholique-romaine. Je suis heureux que tu aies étudié la Ste. Parole si longtemps. Tu as eu un bien plus grand privilège que moi et la plupart de nos compatriotes, mais je suis surpris des résultats de tes études. Mon cher cousin, as-tu étudié la Ste. Parole de Dieu soigneusement, fidèlement et en prière, demandant au St.-Esprit de t'éclairer et de t'y faire voir la volonté de J.-C. et les lumières divines ?

L'as-tu étudiée avec le même esprit et dans le même but que le faisaient les chrétiens de Bérée du temps de St.-Paul, (vois Actes XVII: 11), pour voir, comme eux, si ce que l'on t'avait enseigné était conforme aux Stes-Ecritures, et ce que tu enseignais aux autres était bien ce qu'avait enseigné Jésus-Christ et les Apôtres ?

De plus, as-tu étudié 12 ans avec le seul désir de te nourrir des paroles de Dieu (Mat. IV : 4,) de méditer sur la loi et les enseignements de ton Sauveur, (Psaume I : 1-2) et d'y trouver le chemin du salut pour toi-même et pour ceux qui recevraient tes instructions (Jean V: 39)? Mon cher cousin, si ton étude a été caractérisée par des motifs comme ceux que je viens de mentionner, tu es bienheureux ; mais je crains beaucoup qu'il n'en ait pas été ainsi ; car si tu eusses étudié la Parole de Dieu poussé par un saint désir de connaître les enseignements de J. C. et de voir comme les " nobles" chétiens de Bérée, si ce que l'on t'avait enseigné était conforme à l'Evangile il y aurait longtemps que tu serais où je suis aujourd'hui. Tu aurais découvert que la doctrine du Purgatoire, des Indulgences, de la Messe, de l'Invo-

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



cation des saints, de l'Immaculée conception, de la Confession auriculaire, et bien d'autres encore, ne se trouvent pas enseignées dans les Saintes-Ecritures.

Cependant, si dans ton étude prolongée de 12 ans de la Parole de Dieu, tu as trouvé que ces doctrines y étaient clairement enseignées et que les apôtres les avaient pratiquées, et si tu voulais te donner la peine de me le faire voir je retournerais volontier à l'Eglise romaine ; car je veux suivre les enseignements de l'Evangile et rien autre chose.

Tu me demandes : "Au nom de qui les Ministres Protestants viennent-ils prêcher "? Tous ceux que j'ai entendus sont venus au nom de Jésus-Christ prêcher le pur et saint Evangile.

Tu me demandes aussi par qui ils sont envoyés. Je réponds : c'est la parole de Dieu, l'Evangile qui les envoie. Pour preuve (lis Rom. 12 : 8) : " Que celui qui a droit d'exhorter exhorte." Rom. 15 : 14 : "Vous pouvez vous instruire les uns les autres." I Corinthiens 14 : 31 " Car vous pouvez tous prophétiser." Dans le N. T., le mot prophétiser et le mot prêcher sont des termes synonymes.

De plus, la Bible offre des exemples frappants pour montrer que c'est J.-C. par le moyen de sa Parole qui choisit et envoie. Dans Actes I : 23, 26, nous avons un exemple où des hommes, des apôtres en ont nommé un autre pour prendre la place de Judas le traître ; mais, je te demanderai si leur choix a été reconnu et approuvé par J.-C. et si Matthias a été réellement le douzième apôtre ?

Si tu lis dans le 9ième chapitre des Actes, tu verras que Jésus s'est lui-même choisi un apôtre pour prendre

la place de Judas, autrement il y aurait treize apôtres, mais dans Rev. 21 : 14, nous voyons qu'il n'y a que *douze* apôtres et cependant St Paul était bien un apôtre, il le déclare lui-même dans bien des endroits. D'ailleurs, jamais l'Evangile n'a dit un seul mot de Matthias. Si du temps des apôtres Jésus ne secondait pas toujours le choix d'hommes comme l'étaient les apôtres, pourquoi serait-il plus obligé de le faire maintenant ? Les évêques seraient-ils plus grand que le apôtres ?—Ils sont certainement plus présomptieux qu'eux. Encore, St. Pierre disait à tous les chrétiens de la dispersion, dans sa première Epitre : " Vous êtes un sacerdoce royal, afin que vous annonciez les grandeurs de celui qui des ténèbres vous a appelés à son admirable lumière ". Et encore, dans Actes 8 : 1. 4, nous lisons que *tous*, excepté les apôtres, furent dispersés et allèrent partout annoncer la Parole de Dieu." Ce n'était pas nécessairement des gens qui avaient reçu l'ordination d'un évêque et cependant ils annonçaient la Parole. C'était tous des chrétiens laïques. Les apôtres n'y étaient même pas. Mais, tu me diras : " Comment sais-tu que le ministre a l'autorisation de Dieu pour prêcher ? " Je réponds que l'Evangile nous le fait connaître. Dans St. Jeau III : 34, il est dit que " celui que Dieu a envoyé dit les paroles de Dieu "—et non pas celles des hommes. Voici la clef. Quand un homme vient me prêcher les paroles de Dieu, l'Evangile, qui ne se trompe jamais, je me dis que Dieu approuve sa prédication.

Ta position et celle de toute ton Eglise, est exactement celle des prêtres Juifs, le Sanhedrin, qui trônait à Jérusalem se disant descendants en ligne directe de Moïse et des prophètes, mais qui exécraient le bas peuple à cau-

se qu'en exerçant les facultés que Dieu lui avait données il allait entendre le jeune Prophète, Jésus de Nazareth. Les prêtres d'aujourd'hui font exactement la même chose de ceux qui veulent se servir des facultés que Dieu leur a données et qui rejettent l'autorité des hommes pour suivre Jésus-Christ.

Je vais terminer ma lettre en relevant bien brièvement le passage que tu cites en terminant la tienne. Tu dis que les paroles terribles de St.-Mathieu III : 21, 23 s'appliquent aux ministres protestants. Mon cher cousin, quel est donc la preuve de cette assertion ? Quelles sont les paroles dans le texte qui te portent à les appliquer aux ministres protestants ? Je serais content si tu me les montrais. J'ai lu bien attentivement ces paroles et je suis forcé de dire que je ne vois pas comment l'on puisse les leur appliquer ; au contraire, il me semble que ces paroles terribles s'appliquent plutôt au clergé romain ; et voici en un mot pourquoi. Ces paroles semblent s'appliquer à des personnes qui, au dernier jour, diront : " Seigneur, Seigneur, etc., n'avons-nous pas chassé des démons en ton nom et n'avons-nous pas fait *plusieurs miracles* en ton nom"? Il semble que ce seront ceux qui professent faire des miracles à qui ces paroles terribles seront adressées. Et qui sont ceux qui prétendent opérer des miracles ? *Sont-ce les ministres ou les prêtres ?* Tu le sais. En rapport avec ces paroles, lis Matt. XXIV : 23-26 et 2 Thessaloniciens II : 7-11.

Mon cher cousin, permets-moi, encore une fois, en terminant, de te dire que j'éprouve un grand bonheur en suivant l'Evangile de Jésus-Christ et de ce que par le moyen de cet Evangile mes yeux ont été ouverts à la lumière de la vie et je puis dire en toute sincérité et avec assurance, ce que disait l'aveugle-né aux Phari-

siens, après avoir été guéri par Jésus : "Je sais bien une chose : c'est que j'étais aveugle et que maintenant je vois." St. Jean IX : 25.

Ma prière pour toi, mon cher cousin, et que le Seigneur t'accorde la grâce de voir la lumière de l'Evangile, qui est la puissance de Dieu à salut. Rom. I : 16 et la paix du cœur par Jésus-Christ dont le " sang nous purifie de tous péchés." I Jean I : 7.

Je demeure toujours ton cousin dévoué,

—— ——

---

29 Sept. 1892.

Mon cher cousin,

J'ai étudié la *parole de Dieu* avec l'intention de me sanctifier, de me faire un vrai et sincère adorateur de Dieu. Il en a été ainsi tout le long de mes études. Interroge ceux qui me connaissent, ils rendront un bon témoignage de ton cousin. Ce n'est pas pour faire fortune ; si tu veux savoir quel est mon salaire au collège de ———— : le voici, on me pensionne frugalement et on me donne à la fin de l'année $110.00. La pension étant estimée à $150.00. Mon salaire est donc de $250.00. Est-il un ministre protestant qui gagne si peu ? Je ne sais alors comment il pourrait avoir femme et enfants et *faire le monsieur*. J'ignore pourquoi tu me supposes des motifs inavouables. Je ne suis pas un imposteur, crois-moi. Après avoir étudié 12 ans la *Parole de Dieu*, après avoir parcouru toute la doctrine de l'*Eglise romaine*, après avoir connu toutes les objections que les protestants nous font depuis *Luther* leur premier père, je suis resté avec cette foi et cette con-

viction : *L'Eglise romaine est la seule église catholique, apostolique, évangélique* ; si tu le veux enfin la seule église de Jésus-Christ. Et toutes les *sectes protestantes* de quelque nom qu'elles se décorent sont des *églises adultères*, c'est-à-dire fausses et trompeuses. Et j'ai cru plus que jamais aux enseignements de l'Eglise romaine, j'ai reçu toute sa doctrine comme celle de Jésus-Christ ; j'ai cru au purgatoire, aux indulgences, à la confession auriculaire, à la messe, à l'invocation des Saints, à l'immaculée conception, enfin à toute sa doctrine. Avec le temps je te prouverai qu'il faut tout accepter. (Nous les acceptons ces doctrines appuyées sur la bible et sur la tradition). Quand j'aurai prouvé une vérité, vous répondrez sans doute ce que vous répondiez quand je vous ai prouvé chez mon oncle en quelques mots qu'il fallait accepter la doctrine romaine sur la Primauté de Pierre et de ses successeurs les papes—vous répondiez : "Je ne suis pas assez instruit pour vous répondre." C'est encourageant de discuter ainsi.

Mon cher cousin, en voulant établir la légitimité de vos ministres, tu fais une affirmation qui est tout simplement un blasphème. St. Pierre et les Apôtres réunis avec 120 disciples procèdent à l'élection d'un douzième apôtre qui fut Matthias. St. Pierre et les Apôtres le déclarent apôtre sur le choix de Dieu. L'église de Jérusalem qui était alors toute l'église l'accepta comme tel.

Et tu dis : Mais non, il ne fut pas apôtre, Dieu ne ratifia pas cette élection, ce fut St. Paul qui fut le douzième. Donc, les Apôtres et l'Eglise se sont trompés. Ils crurent Matthias le douzième apôtre ; ils le crurent après avoir invoqué l'intervention de Dieu. Mais ils se

trompèrent. Donc l'Eglise est tombée dans l'erreur dès sa première année. Elle est à peine née, et les portes de l'enfer ont déjà prévalu contre elle. Blasphème.

Nous catholiques romains, nous enseignons que Matthias fut le douzième apôtre. Nous enseignons qu'il n'y eut que douze apôtres qui formèrent le vrai collège apostolique tel que Jésus-Christ l'avait voulu, pour être les douze fondements de son Eglise. Nous enseignons que ces douze furent les onze qui restèrent des douze premiers, et enfin Matthias qui remplaça Judas. Ils furent eux le collège apostolique dont Pierre fut le chef d'autorité et d'honneur. *Nous enseignons* que Paul fut un apôtre instruit et envoyé par Jésus-Christ, mais il fut, pour ainsi parler, *apôtre auxiliaire*, plus grand que Barnabé qui aussi est appelé apôtre dans l'Ecriture Sainte, Actes XIV, 13. Nous enseignons que St.-Paul fut parmi les apôtres, peut-être le plus célèbre, et avec St.-Pierre, notre apôtre particulier à nous enfants de la gentilité. Et tu sais comme nous le vénérons dans l'Eglise catholique et romaine.

Quant au reste de ton argumentation pour prouver que tes ministres sont légitimes, tu t'appuies sur des textes mal entendus. Act. VIII, 1-4. Sache que ces disciples de Jésus, dispersés et prêchant dans les lieux de leur exil, furent des diacres, des prêtres et des évêques, enfin les membres du sacerdoce. Ce ne furent pas des laïques et moins des femmes. Car si tu prends ce texte tel qu'il sonne, tu devras conclure que tout le monde prêchait, prêtres et laïques, hommes et femmes. Le texte en effet est indéterminé. *Tous furent* dispersés... excepté les apôtres ; et plus loin " ceux qui avaient été dispersés, passaient évangélisant la parole de Dieu."

Le texte de St. Pierre "Vous êtes un sacerdoce royal " voici le sens du texte.

Les chrétiens par le St. Baptême sont incorporés au Christ et forment son corps mystique. Or Jésus veut immoler à la gloire de Dieu son corps mystique, comme il l'a fait pour son corps réel ; il veut en faire un sacrifice à Dieu. Mais il ne le peut faire si nous le refusons. Mais si nous acceptons nous immolons en union avec Jésus notre propre corps qui est membre mystique de Jésus, nous l'immolons dans la pénitence et la mortification, et ainsi nous exerçons une espèce de sacrificature, de sacerdoce, (ce sacerdoce est particulier, privé, personnel) comme Jésus exerça son rôle de prêtre, son sacerdoce, en immolant son corps sur la croix—Mais il est un autre sacerdoce que ceux-là seuls ont en partage qui ont reçu le sacrement de l'Ordre. C'est le sacerdoce public, officiel de l'Eglise de Dieu, de l'Eglise comme société, et ce sacerdoce dont la victime et le sacrifice est le sacrifice de la messe—Luther et vos ministres ayant aboli la messe (à tort) ont dû pour être logiques abolir ce sacerdoce public. Ainsi ils ont institué une religion où il n'y a ni prêtre, ni autel, ni sacrifice. Comme une telle religion est une chose absurde, pour s'arracher à cette absurdité ils ont crié bien fort : Notre prêtre c'est Jésus-Christ qui n'est plus sur terre ; notre sacrifice c'est la croix du Calvaire qui n'existe plus. Mais une fois accompli, un tel sacrifice a suffi.

Nous, nous répliquons : oui, en vérité, ce sacrifice une fois accompli, comme le dit la Bible, suffit pour effacer le péché et mériter le ciel, mais il faut nous l'appliquer pour cela. Et pour l'appliquer il faut faire ce que Jésus nous a dit de faire, de le renouveler par le sacrifice eucharistique. " Après s'être immolé sous les

symboles du pain et du vin, Il dit : "Faites ceci en mémoire de moi."

Mais encore ici, il faudrait reprendre une discussion très longue sur la messe. Il me semble cependant avoir dit suffisamment pour que tu saches comment St. Pierre a pu dire des chrétiens : "Vous êtes un sacerdoce royal." Et comme les ministres sont habiles à faire des contre sens, des sophismes que les hommes peu instruits ne peuvent découvrir.

Quant à ta comparaison du Sanhédrin avec la papauté ! Une telle comparaison fait voir que tu n'entends rien ni le Sanhédrin ni la papauté. Dans une autre lettre je te ferai voir que le Sanhédrin, s'il est quelque part, c'est dans les sectes protestantes qu'on le rencontre. C'est un corps de *laïques présomptueux comme les Pharisiens* qui s'arrogent le pouvoir d'expliquer infailliblement les saints livres, sans avoir reçu mission de Dieu ni le don de l'infaillibilité. Nous, nous confessons infaillible le pape, seul successeur de Pierre et nous prouvons, l'Ecriture Sainte à la main, que Jésus a voulu pour l'unité de l'Eglise qu'elle eut un seul chef, et un chef infaillible, et que ce chef fut Pierre et ceux qui héritèrent de son siège apostolique, et avec le siège de ses prérogatives.

Mais je termine :

Si tu veux recevoir mes enseignements, nous procéderons avec méthode, nous commencerons par le commencement. Sur ta prochaine lettre dis-moi : (Réponds-moi, en me disant bien que tu parles selon ton ministre et selon son église).

Sur l'Eglise : 1o. Quand la première église se dépravat-elle, et en se dépravant a-t-elle disparu ?

2o. Quand a-t-elle reparu, car enfin, tu prétends que ton Eglise est la vraie Eglise et je vois par l'histoire qu'elle n'a pas existé avant Luther. Il faut donc conclure que la première Eglise, la vraie après avoir cessé d'être, a reparu et je veux savoir quand elle a disparu et quand elle a reparu.

3o. Quelle est le fondateur de votre Eglise, qui fut par conséquent le restaurateur de l'Eglise primitive, la vraie.

Sur l'Ecriture Sainte. 1o. D'où vient ta Bible ? Est-ce une traduction faite sur le latin ? si oui, cette bible latine d'où venait-elle ? Enfin comment la parole de Dieu t'a-t-elle été conservée ?

2o. Crois-tu la Bible seulement, toute la Bible, mais rien que la Bible ?,

N. B.—Si je te prouve que ton Eglise t'a trompé sur un point : il suffit pour constater qu'elle n'est pas la vraie. La vraie ne doit pas se tromper ni tromper. Il te faudra alors l'abandonner.

Ton cousin dévoué,

———————

———

Maskinongé, P. Q.

Cher cousin,

En réponse à ta lettre, je veux attirer ton attention pour aujourd'hui sur le premier point que tu y traites.

Tu dis : "Après avoir étudié 12 ans la parole de Dieu . . . je suis resté avec cette foi et conviction que l'Eglise romaine est la . . . . seule Eglise de Jésus-Christ," etc.

Allons ! mon cher cousin, n'essaye pas de cette sorte à m'en faire accroire et me jeter de la poudre aux yeux. Tu sais fort bien que si tu es catholique tu n'as jamais sérieusement étudié la Bible. Tu sais bien que l'Eglise romaine ne permet à ses prêtres de lire la Bible qu'à condition qu'ils l'interprètent comme l'Eglise elle-même veut qu'elle soit interprétée. Or, appelles-tu cela une étude ? Etudier sans avoir le droit de se servir de son jugement pour examiner librement et accepter ce qui avec toutes les données fournies on croit vrai, est-ce là ce que tu appelles une étude ? Il n'est pas étonnant que tous ceux qui étudient la Bible de cette manière restent catholiques, et qu'on voit si peu de prêtres, comme tu dis, apostasier. Il n'est pas étonnant qu'après cela tu trouves comme tu le dis, dans la Bible, l'infaillibilité de l'Eglise et du pape, la messe, le purgatoire, etc. . . toutes les choses enfin, que tu prétends y trouver.

Tu ne trouves pas réellement ces choses, mais tu crois les trouver. Et tu crois les trouver, non pas parce qu'elles y sont, mais parce que ton Eglise te dit qu'il faut absolument qu'elles y soient, et que tu crois d'avance que ton Eglise est infaillible. Tu trouverais réellement tout autant dans la Bible en ne l'ouvrant jamais de ta vie, ce que font à peu près beaucoup de prêtres qui sont réellement, après tout, les plus logiques.

Tu vois donc que dès le début de cette discussion il te faut te déclarer en faveur du principe protestant, du " libre-examen," ou rester enfermé dans un cercle vicieux. Tu crois à la Bible, sur l'autorité de l'Eglise, et à l'Eglise sur l'autorité de la Bible ; et tu appelles cela être appuyé sur un fondement infaillible ! Veuille

donc me dire: 1o. A laquelle de ces deux choses savoir, l'Eglise et la Bible, tu crois la première. 2o. Sur quelle autorité tu crois. Quand nous aurons réglé ce point nous pourrons j'espère, régler les autres ; mais avant cela, pas de moyen.

Ton tout dévoué cousin,

———

———

23 Oct. 1892.

Mon cher cousin,

J'ai reçu ta lettre et je veux y répondre. Avant ta lettre, j'avais reçu quelques feuillets d'un nommé *Grégoire, ex-prêtre.* Quelle superbe ignorance est la sienne. Crois-tu, mon cher cousin, que je ne connaissais pas ces objections que ce pauvre Grégoire a copiées sur des ministres protestants à côté desquels il est peu de chose ! !

Mais j'en viens à tes propres observations et à tes questions.

D'abord le cercle vicieux dont tu parles ne nous appartient pas. " Je ne crois pas à la Bible sur l'autorité de l'Eglise, et à l'Eglise sur l'autorité de la Bible."

1o. Je crois à la Bible sur l'autorité de l'Eglise. Mais 2o. Je crois à l'Eglise, non pas sur l'autorité de la Bible mais sur d'autres motifs, Voici les raisons pour lesquelles je crois que l'Eglise catholique-romaine est l'Eglise de Jésus-Christ.

(J'en suis convaincu).

1o. Par le témoignage des miracles.

2o. Par le témoignage des prophéties.

3o. Par la conversion surnaturelle du monde païen.

4o. Par le triomphe de l'Eglise sur les persécutions de tous les siècles, etc., etc. Ce sont là des faits qui ne sont pas humains.

Comme ta lettre m'appelle sur un autre terrain, je ne puis exposer avec développement les raisons que je viens de donner, mais il suffit de les avoir énoncées pour te faire entendre que le cercle vicieux dont tu nous accuses n'est sorti que de la tête de ton ministre.

Ce qui a pu vous induire en cette erreur c'est que quand nous discutons avec vous, protestants, nous vous prouvons l'autorité de l'Eglise en nous appuyant sur l'Ecriture Sainte. Mais alors ce n'est pas faire un cercle vicieux, et tu vas le comprendre.

Ecoute : Je vous dis : " Vous ne croyez pas à l'Eglise catholique-romaine ? tu réponds non ! non ! alors je dis : crois-tu au moins à ce que dit la Bible ? et tu réponds : Hé ! oui ! La Bible, toute la Bible, rien que la Bible !

Alors je dis : Hé bien ! tu acceptes de toi-même l'autorité de la Bible !

Je n'ai pas à l'établir !

Tu réponds : Oui ! je l'accepte ! ce n'est pas à prouver ! oui je l'accepte !

Alors je dis : Hé bien ! la Bible (dont je ne prouve pas l'autorité, par l'autorité de l'Eglise, puisque tu m'en dispenses). Hé bien ! la Bible, dis-je, enseigne ce que tu rejettes, c'est-à-dire que l'Eglise catholique romaine est la seule Eglise de Jésus-Christ. Et voici mon argument. D'après l'Evangile : l'Eglise de Jésus-Christ doit être assise sur Pierre comme fondement : " Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle." Par conséquent toute Eglise qui n'a pas pour fondement Pierre n'est pas l'Eglise de Jésus-Christ. Or où est l'Eglise aujourd'hui qui est assise sur Pierre ? n'est-

ce pas l'Eglise catholique-romaine dont le centre et le siège est le fondement et le siège de Pierre à Rome. Donc l'Eglise catholique-romaine est l'Eglise de Jésus-Christ.

La secte protestante à laquelle tu as malheureusement donné ton nom, peut-elle se vanter d'être fondée sur Pierre ?

Par conséquent peut-elle se vanter d'être l'Eglise de Jésus-Christ ?

Dis donc, mon cher cousin, comment peux-tu m'accuser de faire un cercle vicieux quand je raisonne ainsi. Dans ce raisonnement je prouve l'autorité de l'Eglise par l'autorité de la Bible. Mais ai-je prouvé l'autorité de la Bible par l'autorité de l'Eglise ? Mais, non, je ne l'ai pas fait ; toi-même tu me dis que tu n'as pas besoin de cette preuve ; que tu crois à la Bible et que tu y crois plus et mieux que moi.

Tout cela est en abrégé, mais mon intention étant de te faire comprendre que je ne fais pas un cercle vicieux quand je raisonne par l'autorité de la Bible avec les protestants qui croient à la Bible. Pour établir cette intention j'en ai dit plus qu'assez, il me semble.

Voici tes questions :

1o. A laquelle de ces deux choses : savoir l'Eglise et la Bible tu crois la première ?

2o. Sur quelle autorité tu y crois ?

Je réponds à la première question.

Je crois d'abord à l'Eglise et ensuite sur l'autorité de l'Eglise, je crois à l'autorité de la Bible.

A la deuxième question :

Je crois d'abord à l'Eglise non pas à cause de l'autorité de la Bible (ce serait alors faire un cercle vicieux)

mais je crois à l'Eglise parce que sa divinité, c'est-à-dire sa divine institution est déclarée et confirmée par plusieurs raisons : 1o. Les miracles ; 2o. Les prophéties ; 3o. La conversion du monde païen ; 4o. La conservation de l'Eglise malgré les persécutions sanglantes et les hérésies, etc.

Demande à ton ministre si Dieu peut faire un miracle pour confirmer un mensonge ou une erreur ! S'il répond : Il le peut faire ; alors je dirai : Dieu nous trompe, donc il est menteur, c'est un blasphémateur. Si ton ministre répond il ne le peut faire, alors je dis : Donc l'Eglise en faveur de laquelle il fait des miracles est donc la seule véritable. Mais cette Eglise est l'Eglise catholique-romoine. Les quatres raisons données plus haut pour établir la divinité de l'Eglise, sont des faits divins c'est-à-dire des miracles et de plus tu le sais, à tous les siècles les miracles se multiplient parmi nous. Aujourd'hui encore il s'en fait d'éclatants à Lourdres, à Ste. Anne de Beaupré et ailleurs.

Maintenant examinons le principe protestant du *Libre examen.*

Je vais te prouver que ce principe est absurde et faux et par conséquent l'Eglise qui l'enseige est dans l'erreur, et par conséquent qu'elle n'est pas l'Eglise de Jésus-Christ—cette Eglise ne peut tomber dans l'erreur.

Je prouve par quatre raisons :

1o. Il est faux parce que ce n'est pas N. S. Jésus-Christ qui l'a donné au monde.

En effet, Notre Seigneur n'a jamais rien écrit, et par conséquent il n'a jamais donné à qui que ce soit, sa parole écrite avec l'obligation de la lire et de l'interpréter afin de connaître le Sauveur et sa religion. Notre

Seigneur n'a jamais commandé à ses disciples de faire ce que lui-même ne faisait pas, c'est-à-dire d'écrire des Bibles, de les répandre et de les livrer à un chacun, en lui disant que c'est son devoir de l'interpréter. Il leur dit : "Allez et enseignez," et non pas colportez des Bibles, écrivez-en.

Et on voit que les apôtres ont entendu leur devoir. Sur douze apôtres, deux seulement ont écrit la vie de Jésus, ses œuvres et ses enseignements, et encore non pas en entier mais en abrégé, tellement incomplet que l'apôtre Jean croit devoir nous en avertir, Jean XXI : 25. Il devait le faire en effet, car le Seigneur avait ordonné d'enseigner et l'apôtre n'en écrivait qu'une partie. Ce n'était donc pas par des Bibles ou prédication écrite que les apôtres voulaient enseigner Jésus, et Jésus crucifié, mais par la prédication orale ou la tradition. Après les apôtres on ne voit pas que leurs disciples et leurs successeurs en aient agi autrement ; non, personne dans les premiers siècles n'a enseigné qu'il fallait répandre des Bibles et donner à chaque chrétien le droit et le devoir de la lire et de l'interpréter. Nulle part je ne vois des prorogateurs de Bibles, mais partout et parmi les docteurs chrétiens, et parmi les missionnaires chez les païens, je ne vois que des *prédicateurs prêchant par la prédication orale* et non par la prédication écrite ou la Bible donnée et interprétée par chacun.

Quand donc apparut le premier homme qui annonça au nom du Seigneur que pour connaître la religion du Seigneur et se sauver, il fallait avoir la Bible, la lire chacun et l'interpréter soi-même ? Il n'apparut cet homme qu'en 1520, c'est-à-dire près de 1500 ans après la mort de N. S. Jésus-Christ. Hé quoi ! Notre Sei-

gneur est venu enseigner une religion, une religion qu'il faut connaître et embrasser, il a donné le moyen de la connaître, et ni ses apôtres ni leurs disciples ne le connaissait ce moyen ; ce ne fut que 1500 ans après Jésus que ce moyen fut connu et révélé aux hommes. et par qui ? par un homme comme Martin Luther, un homme dont les propres écrits se font connaître comme infidèles à ses vœux faits à Dieu (quand l'Ecriture dit qu'il faut garder les vœux qu'on fait à Dieu). Un homme qui ment et fausse les Ecritures dans la traduction qu'il en fait, un homme qui, se donnant comme un Messie, permet cependant à son protecteur, le Landgrave de Hesse, d'avoir deux femmes à la fois.

Grand Dieu ! Peut-il être une chose plus fausse et plus absurde !

2o. Le principe est absurde parce qu'il fut et est impossible.

(*a*) Impossible, premièrement parce que tant qu'il n'y eut pas d'imprimerie, la masse du peuple ne savait pas lire, et la Bible manuscrite coûtait trop de travail et d'argent pour être multipliée dans ses publications. Donc des miliers de chrétiens ne pouvaient ni avoir, ni lire la Bible.

Mais si le bon Dieu nous donne une religion pour nous sauver, il doit donner à tout le monde le moyen de la connaître, autrement il demanderait une chose impossible. Mais pour les raisons susdites, les chrétiens par millions ne pouvaient ni avoir la Bible, ni la lire.

Donc le principe du libre examen, rendait le salut impossible, par conséquent ce n'est pas le principe établi par Notre Seigneur.

(*b*) Aujourd'hui encore, il est impossible même à ceux qui savent lire. Tu sais lire le français, mais la parole de Dieu n'a pas été écrite en français, elle l'a été en grec, en chaldaïque. Donc tu ne peux ni lire, ni interpréter la Bible par toi-même, puisque tu ne sais ni grec ni chaldaïque. Donc tu es obligé de croire non pas à la Bible simplement, mais à la Bible traduite, c'est-à-dire interprétée par M. un tel ou M. un tel.

Moi, je crois à la Bible traduite ou interprétée par toute l'Eglise dont le chef est le pape. Qui est le plus sage de nous deux ?

Le principe du libre examen est absurde 3o. Parce qu'il est impossible.

En effet, la Bible renferme une foule de passages obcurs, très difficiles à expliquer. St. Pierre dit lui-même dans sa deuxième épitre, chap. III, 16, qu'il y a dans l'Ecriture, savoir dans les épîtres de St. Paul : " des choses difficiles à comprendre, que des hommes sans doctrines et sans constance déparent, altèrent, pour leur perte," il dit dans cette même épitre chap. II : v. 20, que l'Ecriture, que l'enseignement de l'Ecriture n'est pas du domaine de l'interprétation privée, c'est-à-dire du libre examen."

L'expérience prouve que cette interprétation en effet est difficile et même impossible aux savants, à plus forte raison aux gens peu instruits. Que nous enseigne en effet l'expérience ? Elle nous enseigne que des savants lisant la Bible, ne s'entendent pas sur le sens des textes. Par exemple le texte " ceci est mon corps."

Les catholiques donnent leur interprétation, " Vous vous trompez," crie Luther, " vous n'y entendez rien," et il donne son interprétation. " Erreur ! " crie à son

tour Calvin, "Tu ne comprends pas toi-même O! Luther ignorant," et Calvin donne son interprétation. Et ainsi de beaucoup d'autres textes. Et voilà pourquoi il y a tant de sectes protestantes.

Que fera donc le pauvre peuple qui n'y entend goute, que fera-t-il quand les savants sont ainsi divisés? Laquelle des interprétations acceptera-t-il. De deux choses l'une, ou il rejettera toutes les interprétations ou bien il en acceptera une. S'il n'en accepte aucune, alors il refusera sa foi à un texte qui est dans *la Bible* et alors il reçoit une Bible tronquée ; s'il reçoit une de ces interprétations, alors il ne croit pas à la Bible simplement, mais à la Bible interprétée par M. un tel ou M. un tel.

Mais la conclusion générale de ce No. c'est que la Bible est difficile, impossible à comprendre et par conséquent il est absurde le principe protestant qui dit : Que chacun prenne sa Bible lise et interprète.

4o. Avant que de croire à la Bible il faut croire à la tradition, c'est-à-dire à l'autorité de quelqu'un ; ou de l'Eglise ; ou de quelques savants : En effet, tu as une Bible dans la main, celle que tu as reçue et à laquelle tu crois. Je te dis : "Crois-tu que c'est la parole de Dieu qui est dans ce livre ?" Tu réponds : "Oui, assurément ; ce livre, cette Bible est la parole de Dieu." Je dis : "Mais qui t'a dit que ce livre est bien le livre de St. Matthieu ou de St. Jean, etc.; qui te dis que St. Matthieu, que St. Jean, furent vraiment des apôtres et des apôtres fidèles ; qui te dis que c'est bien vrai que Jésus est vraiment un Dieu, qui comme homme fut juif, qu'il a vraiment existé, qu'il n'est pas un personnage allégorique inventé, qu'il a vraiment vécu parmi nous et qu'il a bien dit et bien fait ce que racontent les

évangélistes. Est-ce que cela se prouve par la Bible ? Mais non ! cela se prouve par des témoignages des hommes qui furent contemporains de Jésus et des apôtres, et ceux-là après avoir vu et entendu, en effet le déclarent à leurs descendants, soit de vive voix, soit par écrit. Ceux-ci le déclarent à leurs fils, ces derniers à leurs fils et ainsi de suite jusqu'à nous par un témoignage ou oral ou écrit. Avant donc que de croire à la Bible, il faut que tu croies à ce *témoignage des hommes, c'est-à-dire cette tradition*. Si tu n'as pas confiance à ce témoignage, à cette tradition, si tu crois qu'ils se sont trompés, ou qu'ils veulent te tromper, comment pourras-tu croire au livre, à la Bible, qu'ils mettent dans ta main en disant, ceci est la parole de Dieu. Donc, avant de croire à l'autorité de la Bible il te faut croire à l'autorité de ce témoignage, ou de cette tradition, ou bien tu ne peux croire à la Bible. Donc, c'est faux de dire je crois à la Bible seulement. C'est une chose impossible ; il faut croire auparavant aux hommes qui attestent en remettant la Bible : " Que ceci est la parole de Dieu."

Pour nous, ce n'est pas à des hommes, mais à la divine instruction de l'Eglise que nous croyons d'abord ; et voilà pourquoi je dis : nous catholiques nous croyons à l'autorité de ce témoignage, de cette tradition, c'est-à-dire, à l'Eglise, ce témoin, avant de croire à la Bible ; et voilà pourquoi nous disons, nous ne croyons pas seulement à la Bible, mais aussi à l'Eglise et à l'Eglise d'abord. Et c'est elle que Jésus à établi le *témoin de sa parole* et comme cette parole est difficile à comprendre et la source de beaucoup de fausses interprétations, il l'a établie *aussi l'interprète de cette parole.*

Mon cher cousin, je suis bien long et j'ai peur que tu n'aies pas le courage de lire et de méditer cette lettre. Il faut donc que je m'arrête et j'ai pourtant encore bien des choses à dire sur ce sujet. Dans tous les cas, nous ne laisserons pas cette question avant que tu aies entendues toutes les raisons s'il en faut d'avantage. Il me semble pourtant que les quatre raisons sus-dites prouvent l'absurdité du principe protestant et par conséquent son erreur.

Mon cher cousin, si tu disputes seulement dans le but de disputer, on peut écrire longtemps et inutilement. La foi est un don de Dieu, et celui qui n'en

* * * * * * * * *

Le reste de cette lettre, ne comprenant que quelques lignes, a été égaré et ne saurait paraître.

Mon cher cousin,

J'ai reçu ta lettre du 23 Oct. Je dois te dire d'abord que je trouve que tu parles d'une manière peu sensée de ce M. Grégoire que tous les protestants respectent, et aux écrits duquel je te reconnais le droit de répondre, à condition que tu ne le fasses pas par des injures qui sont pour moi des preuves que tu sens la faiblesse de ta cause. Arrivons maintenant à l'examen de ton argumentation.

" Je ne crois pas, dis-tu, à la Bible sur l'autorité de l'Eglise, et à l'Eglise sur l'autorité de la Bible. Je crois à la Bible sur l'autorité de l'Eglise. Mais je crois à l'Eglise, non pas sur l'autorité de la Bible, mais sur

d'autres motifs. Voici les raisons pour lesquelles je crois que l'Eglise catholique romaine est l'Eglise de Jésus-Christ, etc., etc."

Mais qu'est-ce que cela veut dire, mon cher cousin ? Tu crois à ton Eglise pour des motifs, et pour des raisons ! tu as donc cherché, considéré, examiné, raisonné et jugé avant de croire. Et tu as fait tout cela librement, à t'en croire. Tu crois donc comme moi, cher cousin, au principe protestant du libre.examen. Seulement tu diffères d'avec moi en une chose : tu prétends qu'il faut se servir de son jugement et du libre examen seulement pour trouver la vraie Eglise, et qu'après cela il faut le jeter de côté, tandis que moi je prétends qu'il faut agir *librement* et *raisonnablement* toujours. Je te demande lequel de nous deux est le plus raisonnable. Tu prétends avoir trouvé dans l'Eglise romaine un guide infaillible qui te dispense de tout exercice de ton jugement et auquel il te faut obéir aveuglément. L'obéissance aveugle ! Voilà d'après toi comme d'après Rodriguez et tous les catholiques, le sommet de la perfection chrétienne, n'est-ce pas ? Moi je dis que notre obéissance doit, non-seulement dans le commencement mais jusqu'à la fin, être conforme à la raison : " Rationale (sit) obsequium vestrum," comme dit St. Paul.

Tu vois donc, mon cher cousin, que si tu veux réussir à sortir de ton cercle vicieux, ce ne peut être qu'en te délogeant en même temps de ta prétention à l'infaillibilité. En d'autres termes, tu juges d'après certains motifs et certaines raisons que ton Eglise est infaillible, mais c'est toi qui en juge ainsi ; or, es-tu infaillible, toi ? Ces miracles, ces prophéties, cette conversion surnaturelle (soi-disant) du monde païen, ce triomphe de l'Eglise sur lesquels ta raison s'appuie pour croire que

ton Eglise est l'Eglise de Jésus-Christ, qui te dit qu'ils sont des témoignages divins de la vérité de ta religion, et que tu les comprends bien, si ce n'est ta raison que tu admets toi-même être faillible et humaine. Tu vois donc, cher cousin, que tu n'es pas le moins du monde plus infailliblement fondé sur la vérité que moi.

Fais tout ce que tu voudras, tu ne crois pas après tout ni plus ni moins que ce que tu crois devoir croire, et moi aussi. Je dis cela dans la supposition que tu veux agir et croire en être raisonnable : car évidemment si tu veux croire aveuglément, tu peux croire tout.

En résumé, notre discussion sur ce point revient à ceci : tu crois d'après ton jugement, que l'Eglise romaine est l'Eglise de Jésus-Christ ; moi au contraire, d'après mon jugement, aidé de tous les moyens qui sont à ma disposition, bien entendu, je crois que ton Eglise romaine n'est qu'une vieille branche cotie et vermoulue de l'Eglise de Jésus-Christ.

Reste simplement à savoir maintenant lequel est le plus fin ou le mieux inspiré de nous deux.

Un mot maintenant des objections que tu as contre le libre examen. Tu dis : " Je vais te prouver que ce principe est absurde et faux : parce que ce n'est pas Notre-Seigneur Jésus-Christ qui l'a donné au monde ; et que ni les apôtres ni ses disciples ne connaissaient ce moyen."

Allons ! mon cher cousin, tu me parais terriblement ignorer ou avoir oublié la Bible pour un homme qui se vante de l'avoir étudiée pendant douze ans ! Jésus-Christ n'a-t-il pas continuellement fait appel à l'intelligence, au sens intime et au jugement particulier de

ses contemporains pour le reconnaître comme le Messie promis? Oui, à leur jugement particulier, aidé des Saintes-Ecritures, comme nous protestants croyons qu'il nous commande encore de faire aujourd'hui. "Sondez les Ecritures, disait Jésus-Christ aux Juifs, car c'est par elles que vous estimez avoir la vie éternelle, et ce sont elles qui rendent témoignage de moi." (Jean V, 39). "Si vous croyiez Moïse, dit-il encore, vous me croiriez aussi; parce que c'est de moi qu'il a écrit." (Jean V, 46). Je te demande, mon cher cousin, ce qu'il en serait devenu de la foi chrétienne si les juifs au lieu d'obéir à Jésus-Christ qui leur commandait de croire en lui d'après le témoignage des Saintes-Ecritures interprétées par leur jugement particulier, avaient dit comme toi; Oh! non, ce n'est pas à nous, simples fidèles, d'interpréter les Saintes-Ecritures, nous allons donc aller voir ce que nos prêtres, nos scribes et nos pharisiens en disent. La conséquence n'aurait-elle pas été qu'ils se seraient tous unis à leurs prêtres pour crucifier Jésus? Eh bien! ce que St. Pierre, les apôtres et les premiers disciples de Jésus ont tait, c'est précisément ce que nous, protestants de Maskinongé, faisons aujourd'hui; nous "sondons" les Ecritures pour voir si ce sont nos ministres ou bien nos anciens prêtres qui nous disent la vérité. Voilà pour Jésus-Christ, voyons maintenant pour ses apôtres et ses disciples. St. Paul, 1 Cor. X, 15, dit aux gens: "Je vous parle comme à des personnes intelligentes; jugez vous mêmes de ce que je dis." Le même apôtre, I Thes. V, 21, dit encore: "Eprouvez tout et approuvez ce qui est bon." Or c'est encore exactement ce que font les protestants de Maskinongé, et en particulier ton cousin ——————— aujourd'hui. Mais tu voudrais au contraire toi, que je

n'éprouvasse rien, et que j'avalasse toutes rondes toutes les balourdises que nous prêchent nos prêtres, quand même elles seraient grosses comme des chameaux. Cela sans doute ferait admirablement bien l'affaire de ces prêtres qui ne cherchent qu'à nous tondre et à nous fouler aux pieds. Ouvre donc aussi, si tu n'es pas encore convaincu de ton erreur, la 1ère épître de St. Jean au chapitre 4ème, vers. 1er : " Mes bien aimés, ne croyez point à tout esprit, mais éprouvez si les esprits sont de Dieu. Car plusieurs faux prophètes se sont élevés dans le monde." Voilà encore ce que nous faisons à Maskinongé, mon cher cousin. Plusieurs faux prophètes s'étaient élevés au milieu de nous, entre autres l'évêque des Trois-Rivières et le neveu qu'il nous avait donné comme curé. En éprouvant les esprits par le moyen de l'Esprit de Dieu qui est en nous et de la lecture de la Bible, nous avons découvert que le susdit évêque et son neveu, comme peut-être du reste la plupart des prêtres et des évêques catholiques-romains, sans excepter le pape, avaient trop souvent un esprit d'orgueil, un esprit d'avarice et de mensonge, esprit tout-à-fait contraire à l'esprit de Jésus-Christ et de son Evangile ; et nous nous sommes courageusement décidés à nous soustraire à l'influence de ces esprits.

En as-tu assez sur ce sujet, mon cher cousin, ou bien veux-tu que je descende maintenant avec toi sur le terrain du témoignage des Pères de l'Eglise, pour te prouver que ces Pères, loin de défendre la lecture de la Bible au peuple, l'encourageaient au contraire avec la plus grande force à s'en servir comme du moyen le plus efficace, et même moyen nécessaire, pour se maintenir dans la piété et la vraie foi, et fermer la porte aux

abus et à l'hérésie. " Vous avez lu l'Ecriture, dit St. Clement de Rome, disciple de St. Paul et pape, et vous en êtes bien instruits ; conservez-la dans votre mémoire et la repassez souvent dans votre esprit. Appliquez vous avec soin aux Ecritures qui sont les vrais oracles du St. Esprit." (Clément, Epist. Ad. Cor. 1, 2). " J'ai cette confiance en vous, dit St. Polycarpe disciple de St. Jean, que vous vous exercez aux Saintes-Ecritures, et que rien ne vous en reste caché." (Ign. Epist. ad. Philad.) " Pères, dit St. Ignace, autre disciple de St. Jean, élevez vos enfants dans la discipline du Seigneur leur enseignant les Saintes-Ecritures." (Ign. Epist. ad Philad.) " Quand on veut convaincre les hérétiques par les Ecritures, dit St. Irénée, disciple de St. Polycarpe, ils se tournent contre les Ecritures mêmes pour les accuser, comme si elles étaient inexactes, ou manquant d'autorité, ou incertaines, et comme si l'on ne pouvait y trouver la vérité à moins de savoir la tradition, et cela sous prétexte que celle-ci a été donnée de vive voix, et non par écrit. Les Ecritures sont parfaites, car elles sont les paroles de Dieu dictées par son Esprit ; elles sont la tradition apostolique manifestée au monde entier, et qui, dans l'Eglise, s'adresse *clairement* à quiconque veut entendre la vérité." (Iren. adv. haeres. lib. 3). Te reconnais-tu dans ce portrait que St. Irénée fait des hérétiques, mon cher cousin ? Les hérétiques, dit-il, " sont ceux qui se tournent contre la lecture des Saintes-Ecritures, comme si l'on ne pouvait y trouver la vérité à moins de savoir la tradition, et cela sous prétexte que celle-ci a été donnée de vive voix, et non par écrit," (comme si la vérité qui a été donnée d'abord de vive voix cessait d'être vraie quand elle est jetée sur le papier). St. Irenée, déjà au 2ème

siècle, nous dit que c'est aux Saintes-Ecritures seulement qu'il faut se fier, et non à la tradition comme font les hérétiques; à plus forte raison donc, 1892 ans après Jésus-Christ, devons-nous nous fier seulement aux Saintes-Ecritures, et non à la tradition d'aujourd'hui. Le fait seul que le St. Esprit a inspiré ses apôtres d'écrire n'est-il pas une preuve suffisante qu'Il ne considérait pas la tradition orale comme pouvant être longtemps une sûre règle de foi. Cette vérité si simple à comprendre, les apôtres et les Pères de l'Eglise l'ont comprise ; et c'est pourquoi St. Irénée vous traite d'avance d'hérétiques, vous autres, catholiques romains, qui prétendez que les Saintes-Ecritures sont insuffisantes sans la tradition. Les Ecritures, dit ce saint, "sont parfaites . . . elles sont la tradition apostolique ; " nous n'avons pas besoin à côté d'elles d'autre tradition juive, païenne, grecque ou romaine. De plus, ces Ecritures, contrairement à ce que nous disent les hérétiques, entre autres les hérétiques catholiques-romains, " s'adressent *clairement*, dit St. Irénée, à quiconque veut entendre la vérité." Qui es-tu donc, toi, pour oser dire le contraire ? Te crois-tu plus grand, par hasard, que notre Père Irénée ?

Mais voyons encore un peu des Pères. Tertullien, au 2ème siècle disait : " Ce qui est primitif est la vérité, et cela seul est vraiment catholique, ce qu'il y a de plus récent est l'erreur. J'adore la plénitude des Ecritures, et je n'admets rien sans leur témoignage. Que celui qui produit autre chose que la parole écrite, redoute ce mot : Malheur ! prononcé contre l'homme qui ajoute à l'Ecriture . . . Ce sont les hérétiques qui redoutent la lumière des Ecritures (lucifergae scripturarum), qui tantôt les rejettent, tantôt les dénaturent pour les ac-

commoder à leurs erreurs." (Tertull. adv. prax. § 1, contra Hermog. sec. 12 ; de praescr. 8, 14, etc.) St. Athanase au 5ème siècle disait : " Cessez de nous alléguer ce qui n'est pas écrit. Les livres de Dieu suffisent pour l'acquisition de toute vérité ; ils sont seuls l'école de la piété, et nous ne voulons ni entendre ni citer autre chose que ce qu'ils renferment." (Athan. de incar. christi ; Epist. Fest. 39). St. Cyprien au 3ème siècle disait : " D'où vient cette prétendue tradition ? Dieu déclare que c'est ce qui est écrit qu'il faut faire." (Cypriani Epist. 74).

St. Basile, au 4ème siècle disait : " Il est juste et nécessaire que *chacun* apprenne dans les Ecritures inspirées de Dieu ce qui est utile pour croître dans la piété, et pour ne pas se laisser emporter par le flot des traditions humaines...... Ce qui semble obscur dans un endroit de l'Ecriture, s'éclaircit et s'explique par un autre passage clairement énoncé." (Basil. Reg. Breo. resp. 95 ; Homel. in psalm. I ; Basil. in ascet. resp. 267). St. Augustin, St Jérôme, St. Ambroise, St. Théodoret, St. Isodore, St. Thomas d'Aquin, St. Anselme, St. Bernard, Grégoire I le Grand, pape, disent tous la même chose. Je n'en finirais pas si je voulais te citer tous ce que les Pères de l'Eglise ont dit sur ce sujet pour te convaincre que les prétentions de ton Eglise à la tradition et sa manière de vouloir cacher la parole de Dieu est exactement celles des hérétiques des premiers siècles. Vraiment, mon cher cousin, si tu ne veux pas étudier la Bible, étudie donc au moins les Pères de l'Eglise, et tu auras alors la chance de devenir au moins aussi bon catholique qu'on l'était du temps des Pères ; c'est-à-dire qu'alors nous pourrions t'accepter en général comme un très bon protestant croyant entre

autres choses : 1o. au principe rationel et chrétien du libre examen ; 2o. à l'insuffisance, comme règle de foi de toute tradition qui n'est pas appuyée sur le témoignage des Stes Ecritures.

Enfin, mon cher cousin, tu me demandes si je ne suis pas obligé moi-même de croire à la Bible sur le témoignage de l'Eglise qui m'a conservé, traduit et donné cette Bible. A ceci je réponds : Je crois à la Bible sur le témoignage de l'Eglise comme les Samaritains crurent à Jésus-Christ sur le témoignage de la femme qui leur disait : " Venez voir un homme qui m'a dit tout ce que j'ai fait. Ne serait-ce pas le Christ ? " Sur le témoignage faillible mais croyable de certains hommes, j'ouvre la Bible, et en l'étudiant avec l'esprit de Dieu qui est en moi, j'y reconnais l'Esprit et la Parole de Dieu. Alors, je dis à l'Eglise, comme les Samaritains dirent jadis à la femme de leur village : "Ce n'est plus sur ce que vous nous en avez dit que nous croyons en Lui (Jésus-Christ) ou en elle (la Bible); car nous l'avons entendu nous-mêmes, et nous savons qu'Il (Jésus-Christ) est vraiment le Sauveur du monde," et qu'elle (la Bible) est la Parole de Dieu. (Jean IV, 29-42).

Adieu cher cousin ; j'espère que la prochaine nouvelle que j'apprendrai de toi sera que tu es devenu bon protestant.

Ton cousin dévoué,

———————

RESUMÉ DE CETTE DISCUSSION.

Par la nature même des circonstances, plusieurs des lettres qui précèdent ainsi que les réponses qui y ont été faites, ont été écrites à la hâte, et partant bien que donnant la pensée générale des correspondants, elles laissent à désirer pour la forme, et l'exactitude de l'expression.

Les réponses aux lettres qui provoquèrent cette discussion, étaient difficiles à faire, non à cause de la puissance de l'attaque, de la force des raisonnements et de la solidité des preuves, mais tout au contraire par suite du décousu, de la pensée chaotique, des affirmations posées comme axiomes indiscutables dont elles fourmillent, et de leurs nombreuses répétitions.

Tout homme qui pense, qui a lu, qui est arrivé à sa majorité intellectuelle est ébahi devant de pareilles productions. Il ne sait comment s'y prendre pour répondre à tant de suffisance ignorante, à tant d'affirmations sans preuves, à tant de naïves, mais très orgueilleuses prétentions. Imaginez un astronome dont toute la science est basée sur des données exactes, qui s'efforce d'expliquer comment la terre tourne dans l'infini des cieux et à qui l'on objecte dès le début que s'il en était ainsi les puits reverseraient et les cheminées tomberaient. Que faire devant une pareille masse d'ignorance et de préjugés entretenus avec soin dès l'enfance et depuis des siècles ?

Si cela était dit par des gens qui ne savent pas lire, qui n'ont jamais perdu de vue le clocher de leur village, ce serait triste tout de même, mais pourtant compréhensible ; mais que des prêtres qui sont censés avoir fait un cours d'étude, que des écrivains qui signent des articles de journaux *écrivent* de pareilles choses, répètent de telles rengaines, décidément cela passe la mesure.

Récapitulons un peu. Premier point :

"Il ne faut jamais changer de religion." Qui donc répète à satiété cette stupéfiante assertion ? Des prêtres, des évêques, des professeurs d'histoire et leurs élèves perroquets. Des hommes—si c'était des anges, passe encore—mais des hommes qui se proclament eux-mêmes les seuls successeurs des apôtres, qui tous ont changé de religion, qui de juifs sont devenus chrétiens. Des prêtres, des moines, des évêques, des cardinaux qui font d'incessants efforts pour convertir à *leur* Eglise les protestants et les païens.

Voilà pour la logique de ces gens-là.

Mais poussés au pied du mur, ils expliquent : On ne doit pas changer de religion quand on a la bonne. D'accord. Quand on a, après mûr examen, cette conviction, bien sûr on ne changera pas.

Mais disent-ils : " Nous seuls nous avons la bonne." Cela c'est une affirmation, ce n'est pas une preuve. C'est une prétention souvent bien naïve qui révèle une profonde ignorance de cette grave question. Tel que cela est dit, c'est tout bonnement une pétition de principe, qu'on pose là bravement en axiome. Vous seuls avez la bonne, la vraie, la divine religion, vous avez la pleine connaissance et la possession absolue, de la reli-

gion absolue. C'est précisément ce qui est en question, ce que vous avez à prouver. Les mahométans et les boudhistes affirment la même chose et dans les mêmes termes.

Nous, chrétiens de la Réforme, nous sommes un peu moins prétentieux. Nous croyons comme vous que le christianisme est la seule religion vraiment divine, plus que toutes les autres, mais nous croyons aussi qu'il est des branches de la chrétienté qui ont moins de sève et de fruits divins que d'autres; nous admettons des degrés de connaissance et de possession, et nous considérons que l'Eglise romaine est au bas de l'échelle de ces degrés, à moins que ce ne soit l'Eglise grecque, sa cousine germaine. Malgré ses audacieuses prétentions, l'Eglise de la papauté est loin d'être une fidèle représentation de la religion du Christ et de ses apôtres. Tout ce qu'elle enseigne et pratique ne concorde pas complètement, tant s'en faut, avec le légitime développement de l'essence de l'Eglise chrétienne.

Nous prétendons par contre que les Eglises de la Réforme comprennent mieux, enseignent plus purement et pratiquent plus exactement la religion chrétienne que ne le fait l'Eglise romaine. Voilà pourquoi nous l'avons quittée et pourquoi nous travaillons à la faire quitter par d'autres.

Cela ne nous voile pas la vérité sur la seule VRAIE Eglise formée, elle, de tous les *vrais* fidèles ; le corps mystique de Jésus-Christ et que lui seul connaît dans tous ses membres. L'autre qui renferme la chrétienté, n'est jamais que l'Eglise *apparente*, et non pas toute réelle. Nous sommes convaincus que dans la grande Eglise romaine il y a beaucoup plus de membres apparents que de membres réels. Et de même, après une

sérieuse étude des situations respectives, nous affirmons qu'il y a comparativement plus de membres réels dans les Eglises de la chrétienté réformée.

Secondement. Les lettres aux dissidents de Maskinongé font l'affirmation répétée que l'Eglise romaine seule a fourni des martyrs à la cause du christianisme. Ainsi on biffe d'une seule phrase tous les martyrs de l'Eglise chrétienne qui existait avant l'Eglise romaine, tous ceux que celle-ci a fait elle-même mettre à mort alors qu'elle était presque universelle dans sa puissance mondaine, tous les saints de l'Eglise réformée qu'elle a fait mourir même en France sous Catherine de Médicis et Louis XIV, ses enfants chéris, malgré leur vie scandaleuse. On veut de même faire ignorer tous les martyrs missionnaires de nos dénominations protestantes qui ont sacrifié leur vie sur des plages étrangères, particulièrement en ce siècle, et même de nos jours ; ce que savent pourtant tous ceux qui lisent un peu ce qui se passe de nos jours dans le monde. Aussi, il n'y a qu'une insigne mauvaise foi, ou une ignorance inconcevable qui puisse faire une pareille affirmation.

Troisièmement. Il est encore dans ces lettres d'attaque une affirmation que plusieurs répètent à l'envie, et dont on fait sortir comme par magie une foule de conséquences absurdes en faveur de l'ignorance encouragée par la hiérarchie romaine. Cette fois c'est la souris qui enfante la montagne. La voici : " Jésus a dit à ses disciples : Allez prêcher l'Evangile à toute créature." Il n'a pas dit : Ecrivez des livres, des traités, répandez des Bibles, des Nouveaux-Testaments, etc., etc. Par conséquent la dissémination de la religion chrétienne ne doit pas se faire comme le font les Protestants. Nous répondons d'abord que les ministres protestants

prêchent l'Evangile plus et mieux que les prêtres de l'Eglise romaine. Ensuite que Jésus n'a pas non plus dit à ses apôtres : Allez bâtir des Eglises, des hôpitaux, des couvents, des monastères, des confessionnaux ; fabriquez des chapelets, imprimez des bréviaires, lancez des bulles et des lettres pastorales, et pourtant le clergé de l'Eglise romaine fait tout cela.

Enfin, il faut se résoudre à expliquer une chose aussi élémentaire pour montrer que le clergé et ses élèves s'évertuent à embrouiller les questions les plus clairement raisonnables.

Jésus de Nazareth avait trop de sagesse, était trop rempli de l'esprit divin pour recommander de faire une chose que ses disciples feraient tout naturellement et nécessairement. Il ne recommande pas de lire et de répandre un livre qui n'était pas encore écrit ; mais il recommande bel et bien de lire et d'étudier un livre qu'il lisait lui-même, à savoir l'Ancien-Testament qui parle de lui : Lisez avec soin les Ecritures, vous croyez y trouver le moyen de la vie éternelle, ces Ecritures rendent témoignage de moi. Evang. de Jean, V. 39.

Tous ceux qui savent quelque chose des débuts de l'Eglise chrétienne après Jésus-Christ, savent que Jésus avait promis à ses disciples le St. Esprit pour les conduire dans toute la vérité ; qu'il leur avait dit d'attendre à Jérusalem l'accomplissement de la promesse divine. Le St. Esprit donc les éclaire, les inspire ainsi que toutes les âmes religieuses d'une manière extraordinaire au jour de la Pentecôte. De là partent un grand nombre de fidèles de diverses nationalités pour annoncer l'Evangile, les apôtres étant les chefs élus de cette bande. On se borna d'abord, ce qui était tout

naturel, à la prédication orale. Pendant un quart de siècle peut-être, on écrivit très peu sur la religion de Jésus-Christ, mais on parla beaucoup.

Cependant les grands apôtres Pierre, Jean et surtout Paul, commencèrent à écrire des lettres dont quelques-unes comme la 1ère épitre de St. Pierre, et celle de St. Paul aux Romains, renferment toute la substance de l'Evangile. Puis quelques disciples comme Matthieu, Marc et Luc mirent par écrit la tradition chrétienne courante. On sentait déjà que la tradition orale allait s'altérer.

Qui donc écrivaient ces Evangiles et ces fragments de la vérité chrétienne? Mais des apôtres, des chrétiens de l'Eglise primitive, apostolique. Pas des hérétiques, ni des protestants, ni même des chrétiens de Rome, mais des chrétiens d'autres Eglises, de celle de Jérusalem, d'Antioche, d'Ephèse. Et toute cette Eglise primitive approuvait cela ; la parole écrite remplaçait tout naturellement comme autorité la parole de bouche ; comme le testament écrit d'un père honnête, juste et bon remplace en même temps qu'il reproduit ses conversations antérieures et intimes ; sa vraie pensée, enfin.

Ces manuscrits on les répandait autant que possible dans toutes les Eglises ; et quand au Concile de Nicée l'Eglise chrétienne, dans ses grands représentants, fut appelée pour faire un choix parmi la masse énorme d'écrits apostoliques, pseudo-apostoliques, apocryphes et autres, l'Eglise de Rome n'eût point la haute main dans cette grande affaire ; elle n'avait point l'influence prépondérante qu'elle eut plus tard. Quand après deux ou trois siècles, toute imprégnée d'éléments

païens que lui avait laissés la vague boueuse des invasions barbares, elle devint assez forte pour s'imposer au monde, elle le fit avec un tel amas de traditions païennes et de doctrines contraires à l'Evangile, qu'elle mérita le reproche que Jésus faisait jadis aux juifs de : " Détruire, d'anéantir la Parole de Dieu (qu'ils possédaient) par leurs traditions humaines." Marc VII, 5 ; Matt. XV, 8, etc. Oui, tradition de régénération spirituelle par l'eau du baptême, tradition de la confession auriculaire, pour le pardon des péchés, tradition de la transsubstantiation, changement du pain et du vin de la communion au corps, au sang et la personnalité vivante et divine de Jésus-Christ ; tradition de Mariolatrie, culte de *la Mère de Dieu*, lequel par conséquent, n'existait pas encore il y a deux mille ans ; tradition du purgatoire aux flammes infernales, du célibat des ministres du culte, tradition de la primauté infaillible du siège épiscopal de Rome, et cetera.

Toutes ces choses appelaient à grands cris des réformes. Plusieurs fois à travers les siècles, des chrétiens évangéliques essayèrent d'en introduire dans la chrétienté, mais ils étaient aussitôt écrasés par le nombre, la puissance matérielle, ils étaient persécutés, chassés, mis à mort. Ce n'était pas seulement des philosophes comme Jordano Bruno, des patriotes comme Savonnola qu'on faisait brûler, mais des saints comme Jean Huss et Jérôme de Prague. Enfin le bucher de ceux-ci éclaira toute l'Europe et prépara la grande Réformation du XVIe siècle, qui se poursuit encore de nos jours et qui ne s'arrêtera plus jamais courant avec la vitesse de la presse, de la vapeur et de l'électricité.

Toutes les lettres adressées aux nouveaux convertis de Maskinongé posent cette question : "Où était votre religion avant Luther ? "

Ils la croient tellement sans réponse et écrasante pour les Protestants, que l'une d'elles évidemment écrite par un prêtre rabat ce marteau sur l'enclume jusqu'à quatre fois. Nous voilà bien aplatis !

Elle était, messieurs, où est le fleuve de la vérité religieuse au-dessus du courant sali, brouillé, empoisonné par votre enseignement. Elle était dans l'Evangile que vos clercs ne connaissaient guère, et leurs ouailles encore moins. Elle y est encore aujourd'hui malgré tout ce que votre enseignement irrationel et vos pratiques superstitieuses ont fait pour rendre les gens instruits incrédules.

Lamartine a écrit ces belles et vériques paroles :

" L'homme n'a pu souiller ta loi de vérité,
L'ignorance a terni tes lumières sublimes,
La haine a confondu tes vertus et nos crimes,
Les flatteurs aux tyrans ont vendu tes maximes :
Elle est encore justice, amour et liberté."

Grâce à Dieu, nous savons lire. Nous ne le saurions peut-être pas si cela n'avait dépendu que des prêtres ; et il est là imprimé en centaines de langues diverses, et cela n'est pas non plus le fait des prêtres de Rome, cet Evangile dont St. Paul prêchait l'immortelle substance, et dont il disait : " Si notre Evangile est voilé, c'est à ceux qui périssent, qui ferment les yeux pour ne pas voir la vérité glorieuse de Jésus-Christ. II Cor. IV, 3-4. Luther que les Jésuites ont tant calomnié à propos de ses propos de table qui étaient alors le langage de tout le monde, Luther est le grand coupable, parce qu'avec sa grande âme, il a arraché des millions d'âmes à la domination romaine. S'il lui est resté quelques erreurs, c'est pour ne s'être pas débarrassé plus complètement des doctrines romaines, c'est pour n'avoir pas remonté le courant un peu plus haut.

Sur quoi lui et les autres réformateurs se sont-ils appuyés pour justifier leur œuvre réformatrice ? Précisément sur les documents sacrés recueillis, conservés par la primitive Eglise avant l'avènement de la puissance hiérarchique de Rome, et de son royaume temporel, papal, et anti-chrétien.

Et de quel droit ? Du droit qu'a tout être humain de s'opposer à un autre être humain qui s'arroge le pouvoir de le maîtriser injustement au nom de la religion. Epit. de St. Paul aux Colossiens, II, 16-18.

Ces documents sont le testament de l'Eglise primitive ; tout chrétien y a droit autant qu'un autre. Les claires vérités qu'ils contiennent sont un héritage qu'il a en commun avec le prêtre ; celles qui sont encore obscures le sont tout autant pour les évêques que pour les laïques instruits. Malgré leurs prétentions et leurs vieilles habitudes de domination dans notre province de Québec, les prêtres avec leurs séminaires n'ont le monopole ni de la science, ni de l'histoire, ni des Saintes-Ecritures, ni de l'herméneutique, ni du St. Esprit. Nos écoles généralement, nos universités, nos écoles de théologie protestantes ont un enseignement supérieur aux leurs. Il n'y a que celle du droit qui fasse exception, peut-être. Il semble qu'enfin notre peuple devrait pouvoir se débarrasser de ce fantoche de supériorité cléricale qui n'a pour se soutenir que ses prétentions, ou son influence sur des personnes qui n'osent pas penser.

S'il est une chose plus qu'une autre sur laquelle tous les correspondants insistent, reviennent, font du pathos—c'est qu'il faut toujours en revenir à la religion de son enfance, à celle qu'on a apprise sur les genoux

de sa mère, à sa première communion. Qu'est-ce donc que nous avons bien pu apprendre, en fait de religion sur les genoux de nos mères, dont hélas, plusieurs ne savaient pas même lire, grâce au fait qu'elles avaient été élevées au sein de la chrétienté catholique romaine ?

La religion de mon enfance ! Vous voudriez m'y ramener ? Merci bien, messieurs ; la religion de l'enfance, c'est l'enfance de la religion, c'est l'ignorance, c'est la superstition, l'absence de tout raisonnement. Malgré toutes vos exhortations nous ne désirons pas être des hommes encore enfants ; nous préférons être des hommes faits dont la raison et la conscience sont éclairées, cultivées, et qui à l'occasion pourront montrer combien est enfantin, puéril, absurde votre enseignement religieux. Un grand apôtre qui portait le nom de St. Paul écrivait un jour à l'Eglise de Corinthe: I Cor. XIII, 11. "Quand j'étais enfant je parlais comme un enfant, je jugeais comme un enfant, je pensais comme un enfant ; mais lorsque je suis devenu homme j'ai quitté les façons de l'enfance." Nous aussi, nous faisons comme St. Paul, nous quittons ce qu'il y a d'enfantin, de puéril dans l'enseignement clérical qu'on nous a imposé avant l'âge de raison.

Nous savons bien que le clergé aimerait retenir toute notre population dans une enfance perpétuelle ; nous connaissons les efforts qu'il fait, tout en donnant quelque instruction, pour retenir la pensée et la conscience dans les langes de la théologie du moyen-âge. Nous voyons ce que font partout les prêtres pour empêcher l'émancipation des peuples qu'ils disent aimer. Est-ce qu'on aime son enfant quand on veut l'empêcher de grandir, de penser ; quand on entretient, on flatte sa paresse morale, qu'on paralyse sa conscience par le

confessionnal ? Ah ! c'est qu'ils ont peur de former des hommes qui ne seront peut-être pas de leur avis en tout, ils aiment mieux courir le risque de préparer des révoltés.

Ils ne les craignent guère, ils ont tant et si longtemps énervé leur conscience et dénaturé leur sentiment religieux, et ils se sentent si complètement maîtres de la conscience féminine de leur entourage !

LETTRE PASTORALE DES EVEQUES.

Notre résumé aurait pu s'arrêter au dernier paragraphe qui précède, si la lettre pastorale des Evêques de la province de Québec n'était pas venue renouveler et agrandir le débat. Puisque les évêques sont infidèles à leur principe basé, disent-ils, sur l'ordre de Jésus-Christ de parler et non d'écrire ; puisqu'ils écrivent au lieu de toujours prêcher de vive voix, qu'ils lancent dans le grand public des lettres, ils doivent s'attendre à des répliques. Ce dernier document jure étrangement par le ton avec les circonstances actuelles. On se serait attendu à un peu de modestie, d'humilité même après les humiliantes flétrissures infligées au clergé par plusieurs de ses membres. Mais non, toujours ce même ton dominateur, arrogant qui exige la soumission quand même de ceux qui ont cent fois le droit de regimber, de faire entendre leurs protestations, et qui deviendraient tout-à-fait protestants s'ils avaient encore plus de courage; et il faut peut-être le dire, des besoins religieux plus profonds. Enfin, le temps est passé, et c'est bien déjà quelque chose, où l'on pouvait exiger

une soumission aveugle des paroissiens aux curés, et des diocésains à leurs évêques. Il paraît que les évêques de la province de Québec ne pensent pas ainsi, ou qu'ils paient d'audace, car ils osent écrire : " Nous vous disons : aimez et respectez vos prêtres ; d'abord parce qu'ils sont dignes de cet amour et de ce respect, ensuite parce que le bien et celui de la religion le réclament." Il nous paraît que c'est affirmer précisément ce qui est en question. Ceux qui parmi eux se sont si mal conduits ne méritent ni amour, ni respect, et ceux qui les défendent risquent de perdre l'un et l'autre dans cette solidarité. " L'Eglise, dit encore la lettre pastorale, a ses chefs légitimement constitués, comme la famille et la société civile. Ce que sont ces chefs, leurs noms, leurs talents, leurs qualités, peu importe." Peu importe ce qu'ils sont, ce qu'ils valent ! Ceci prouve au moins que l'Eglise romaine si collet montée contre le divorce, enseigne ouvertement le pire des divorces, celui de la morale et de la religion. Après cela nous ne sommes pas surpris de lire ces fermes et menaçantes paroles dans une feuille de cette ville : " Si l'on continue à nous imposer des prêtres dépravés, ivrognes, sodomistes, il y aura de tout ; des schismes et même des meurtres."

Encore une citation : " En tout ce qui concerne la piété, la morale et la discipline, ils ne veulent aucunement de l'opinion des autres hommes. Voyez, ce sont des dieux—ils s'appliquent fréquemment à eux-mêmes cette parole du Psaume 81ième dans la Vulgate : " Ego dixi : Dii estis, et filii excelsi omnes."—des dieux qu'il ne faut pas juger même par leurs œuvres.

" En un mot, Notre Seigneur a créé dans son Eglise des attributions et des droits différents, il en partageait

les membres en deux classes parfaitement distinctes : celle des clercs et celle des laïques—l'autorité et la multitude, les gouvernants et les gouvernés." Il n'y a rien de plus contraire à la pensée, aux paroles de Jésus et à la pratique de l'Eglise apostolique que cette rigide distinction. Mais elle suffit pour montrer que les évêques voudraient bien rétablir le tribunal ecclésiastique, indépendant des tribunaux civils. Que cela était commode pour les clers ! Quels juges compatissants, quelles heureuses échappatoires, quelles douces prisons, ou retraites ! Mais les pauvres laïques, eux, Dieu sait s'ils en verraient de belles si le tribunal ecclésiastique dominait, comme autrefois les autres tribunaux.

" Notre Seigneur, dites-vous, a fait ces distinctions."

Le vôtre, peut-être ; mais pas le nôtre, pas celui de toute la chrétienté, pas assurément celui que nous fait connaître l'Evangile, car celui-là a dit à ses apôtres qui se demandaient entre eux lequel pourrait bien être le maître des autres : " Les rois des nations les maîtrisent, et ceux qui usent d'autorité sur elles sont nommés bienfaiteurs ; *mais il n'en doit pas être ainsi parmi vous*—que celui qui est le plus grand soit comme le moindre, et celui qui gouverne comme celui qui sert." Evang. de Luc, XXII. 25-26.

Et le premier des apôtres, St. Pierre, écrit dans sa première épitre catholique V, 2, 3 : "Moi qui suis pasteur avec eux, je prie les pasteurs de paître le troupeau de Dieu qui leur est commis, en veillant sur lui, non par contrainte, mais volontairement, non par un gain déshonnête, mais par affection, non comme ayant *domination* sur les héritages du Seigneur, mais en nous rendant les *modèles* du troupeau."

Or, dans toute société bien ordonnée il y a des membres qui dirigent, l'Eglise chrétienne ne devait pas faire exception à cet égard, mais c'était une société de *frères*, où celui qui dirigeait n'était que (*primus inter pares*) le premier entre égaux. Il n'y avait rien là de la rigide séparation entre laïques et clercs, entre gouvernants et gouvernés dont parle la hautaine pastorale des évêques. Les laïques—l'Eglise apostolique qui était édifiée par des hommes comme Etienne, le premier martyr, par Luc le médecin, ignore la distinction, la démarcation faite par nos modernes évêques. Paul de Tarse par sa vocation, son puissant apostolat, sa résistance à St. Pierre en plein concile de chrétiens à Antioche—brise à jamais le principe de la hiérarchie romaine. Déjà au temps de son séjour visible parmi les hommes, le Seigneur disait à ses disciples : "Gardez-vous des faux prophètes." Matt. VII. 15. Ils avaient donc le droit, le devoir, la capacité de les discerner des vrais pasteurs. Ils devaient juger l'arbre par le fruit qu'il porte.

Quand St. Paul fit ses adieux aux pasteurs d'Ephèse, Act. XX, 30, il les avertit que *d'entre eux* il sortirait des loups ravissants qui n'épargneraient point le troupeau.

Si les chrétiens de l'Eglise apostolique étaient déjà alors avertis d'avoir l'œil ouvert sur les mauvais pasteurs, à plus forte raison de nos jours, alors que les membres du troupeau sont plus instruits, leur incombe-t-il de veiller, de signaler, de juger.

Vous dites, messieurs les évêques, que les affreux scandales qui ont été mis au jour—et il y en a bien d'autres qui sont encore dans l'ombre—ne doivent pas ôter le respect que les fidèles doivent à leurs conducteurs religieux, ni ébranler leur confiance en leur mo-

ralité. Certes c'est une grande exigence dans les circonstances actuelles. Et cela, non pas parce que les prêtres sont naturellement pires que les autres hommes, mais précisément parce qu'ils sont *comme* les autres hommes, et que leur éducation factice, contre nature ne peut ni les défaire, ni les refaire entièrement. C'est le système romain du célibat obligatoire combiné avec le confessionnal qui est doublement faux et périlleux. " Et ne nos inducas in tentatione." Voilà ce qu'il faut se rappeler et dire à Dieu, non à l'heure d'entrer au confessional, c'est trop tard, mais à l'heure d'inventer le confessionnal, car c'était là un piège diabolique tendu au prêtre et à ses pénitentes. C'est une invention malsaine, corruptrice, contre nature, et contraire à l'Evangile, car enfin on n'effacera jamais les pages qui disent que St. Pierre et d'autres apôtres étaient mariés, et l'on ne prouvera jamais que les apôtres ont confessé.

Ah ! nous connaissons bien la ruse de l'orgueil clérical, qui essaie de revêtir de poésie et de sacrifice la vie de ces hommes et de ces femmes qu'on prétend mettre au-dessus de la nature. Leur nature c'est Dieu qui la leur a donnée, et le créateur de l'Eglise chrétienne, Jésus-Christ, n'a recommandé le célibat à personne, et dans un passage qu'il n'est point nécessaire de citer, il dit qu'il en est qui sont incapables de cette vertu-là, si c'en est une. Il ne faut tenter ni Dieu, ni les hommes. Rappelons encore et toujours la parole du célibataire Pascal, un héroïque, un saint : " L'homme n'est ni ange, ni bête, le malheur veut que quand il v ut faire l'ange, il fait la bête."

Vous nous dites : " Mais ces vœux, la grâce du sacrement." Nous répondons que la nature se moque de ces

vœux et de vos sacrements, et que la grâce de Dieu n'est point promise comme un jet d'eau à tout éteindre alors qu'on se met dans le feu.

L'occasion ne fait pas le larron, malgré la rime, mais elle lui aide terriblement à se montrer ce qu'il est.

Le christianisme apostolique, il faut toujours y revenir si l'on veut rester dans la tradition chrétienne, avait des évêques mariés et d'autres qui librement ne l'étaient point. Vouloir que tous les ministres du culte soient célibataires, c'est exiger de la plupart qu'ils soient des héros, des martyrs. Il en est quelques-uns qui résistent, nous le savons, mais la masse des ecclésiastiques n'est pas faite de cette étoffe-là. Il serait plus sage, plus sûr, plus chrétien d'en revenir, comme pour tant d'autres choses à l'exemple apostolique. Si avec la doctrine évangélique, la plus pure il est encore difficile d'avoir un personnel ministériel sans tache, comment voulez-vous qu'il en soit ainsi quand vous avez une invention ecclésiastique qui tend sans cesse des pièges à la faiblesse de la chair, ou si vous l'aimez mieux, à la trop puissante animalité !

Puisque le clergé persiste à ne rien vouloir changer, réformer dans les choses essentielles—il fera peut-être quelques petits changements extérieurs pour en avoir l'air. (Cette phrase était écrite depuis plusieurs semaines quand les évêques ont aboli trois importantes fêtes d'obligation pour les catholiques. Ne pas observer ces fêtes autrefois c'était commettre un péché mortel. Les lois de Dieu ne changent pas ainsi. Mais en abolissant ces fêtes le clergé fait encore acte d'autorité divine.) Il

faut qu'il se prépare à voir sur ce vaste continent plus protestant que catholique-romain, des laïques instruits, honnêtes, foncièrement religieux, prendre en main ces réformes au nom de tout ce qu'il y a de plus sacré dans la famille, dans l'humanité et dans l'Eglise de Jésus-Christ.

THÉODORE LAFLEUR,

Secrétaire de la Société Missionnaire de la Grande Ligne.